

Rapport annuel 30 septembre 2022

Table des matières

Message aux actionnaires Rapport de gestion Sommaire de l'information trimestrielle 42 Quatrième trimestre 43 Événement postérieur à la date du bilan44 Engagement 44 Information prospective 49 États financiers États consolidés des variations des capitaux propres56 Information corporative 83

Message aux actionnaires

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2022

Chers actionnaires,

Il me fait grand plaisir de vous présenter le rapport annuel 2022 d'Exploration Midland inc (« Midland ou la Société »).

Midland est une société d'exploration minière dynamique et proactive qui est menée par une équipe de direction et une équipe technique très expérimentées, hautement respectées dans le secteur minier et également associées à plusieurs découvertes minières importantes. Midland mise toujours sur l'excellent potentiel minéral et le climat d'investissement favorable au Québec pour faire la découverte de nouveaux gisements de classe mondiale d'or et de métaux usuels. Midland a continué de déployer son modèle d'affaire de partenariat cette année afin de réaliser d'importants travaux d'exploration. Nous sommes toujours très fiers de compter sur des partenaires renommés tels que BHP Canada inc. (« BHP »), Rio Tinto Exploration Canada inc. (« RTEC »), Mines Agnico Eagle Limitée, Osisko Développement Corp., Probe Metals Inc. (« Probe »), Wallbridge Mining Company Ltd (« Wallbridge »), SOQUEM inc., Brunswick Exploration inc. (« Brunswick »), le Fonds d'exploration minière du Nunavik et Mines Abcourt inc. Nous continuons de discuter présentement avec plusieurs potentiels nouveaux partenaires. Étant donné un engouement sans précédent pour le nickel et le lithium au Québec, nous sommes confiants de conclure rapidement de nouvelles ententes d'options dans les prochains mois.

Midland a poursuivi sa stratégie d'exploration en partenariat sur le territoire québécois et a progressé de façon significative encore en 2022 grâce à la signature d'un nouveau partenariat avec Brunswick dans le lithium à la Baie-James et la découverte de plusieurs nouvelles zones minéralisées sur ses différents projets. Les faits saillants de l'année furent certainement la réalisation de plusieurs nouvelles découvertes aurifères et de métaux usuels. D'importants travaux d'exploration débuteront dans les prochaines semaines sur ces nouvelles découvertes.

Un des faits saillants des travaux d'exploration réalisés en 2022 fut certainement la découverte en partenariat (entente d'option) avec Probe de minéralisations significatives en Cu-Au-Ag-Mo sur notre propriété La Petrie. Les récents travaux de forage ont permis la découverte d'un large système minéralisé en Cu-Au-Ag-Mo sur un intervalle de 345,5 mètres titrant 0,2 % CuEq., qui demeure ouvert latéralement et en profondeur. De plus, deux sondages d'exploration sur des cibles régionales ont intersecté des zones aurifères de faible teneur le long de la faille subsidiaire Lower Detour Zone 58N. Les récents travaux sur la propriété La Peltrie ont démontré avec succès le grand potentiel pour retrouver d'importants systèmes minéralisés en or et en cuivre. Des travaux de suivi en forage sur cette nouvelle découverte débuteront dans les prochaines semaines.

Lors d'un programme de prospection effectué sur notre propriété Laflamme à la fin du mois d'octobre 2022, le retour sur un affleurement anomal en or trouvé par Midland en mai 2022 a permis de découvrir une zone à haute teneur aurifère. Des échantillons pris dans une structure cisaillée fortement altérée en silice et carbonate, injectée de veines de quartz irrégulières avec 5 % pyrite fine associée aux veines ont retournés jusqu'à 18,9 g/t Au. Un deuxième échantillon a été pris dans la même zone, 20 cm à côté du précédent. Celuici a titré 5,67 g/t Au et montre une intense silicification. Cette structure cisaillée se trouve à 500 mètres au nord-est des blocs aurifères trouvés en mai 2022 (28.7 g/t Au et 6,0 g/t Au) et pourrait possiblement correspondre à la source de ces blocs. Un important programme de forage de 3 000 mètres débutera prochainement afin de tester ces nouvelles structures aurifères.

Des travaux de prospection réalisés à l'été de 2022 dans le cade de notre alliance stratégique avec SOQUEM dans la fosse du Labrador a permis de faire la découverte de plusieurs nouveaux horizons minéralisés en cuivre et en or à haute teneur en surface qui ont été observés sur une aire minimale de 115 mètres latéralement par 70 mètres. Étant donné la présence d'une couverture végétale, la minéralisation demeure ouverte dans toutes les directions et les dimensions de ce nouveau système minéralisé ne sont pas encore connues à ce jour. Des échantillons choisis de ce nouveau système minéralisé ont rapporté jusqu'à 25,6 % Cu, 4,9 g/t Au et 162 g/t Ag ainsi que 7,14 % Cu, 3,78 g/t Au et 33,5 g/t Ag. Un important programme d'exploration sera lancé à l'été 2023 et ciblera le secteur des horizons minéralisés à Cu-Au-Ag et ses extensions le long de la formation volcano-sédimentaire de Murdoch. Ce secteur a fait l'objet de très peu de travaux d'exploration par le passé. Les travaux de suivi pour 2023, récemment approuvés, incluront de l'échantillonnage de sols et de roches, du décapage, du rainurage et un levé géophysique de polarisation provoquée.

Message aux actionnaires

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2022

Finalement d'importants travaux de géophysiques incluant des levés magnétotelluriques (« MT ») et campagnes de prospection ont été réalisés durant l'été sur l'alliance stratégique avec BHP dans le Grand Nord québécois (secteur de Kuujjuaq). Ces récents travaux seront suivis avec une phase de terrain en 2023 afin de vérifier les cibles potentielles identifiées lors du levé MT. Midland a aussi eu le plaisir d'annoncer 2022 une extension d'un an à la Phase de Génération, ainsi que le financement additionnel d'un montant de 1 400 000 \$ dans le cadre de l'alliance stratégique.

Voici les principaux faits saillants de notre dernière année d'activités :

- Nouvelle découverte Cu-Au-Mo-Ag (0.21% CuEq. /345.5 m) avec Probe sur La Peltrie;
- Nouvelle découverte de structures aurifères hautes teneurs (18.9 g/t Au) sur Laflamme;
- Nouvelle entente d'option avec Brunswick sur Mythril et Elrond pour le potentiel lithium;
- Nouvelle découverte haute teneur de Cu-Au dans la fosse Labrador Alliance avec SOQUEM;
- Extension d'un an pour la phase générative avec BHP (1,4M\$) sur notre Alliance Ni et important levé MT réalisé récemment sur l'Alliance stratégique Ni;
- Nouvelle découverte d'un bloc aurifère haute teneur (28,7 g/t Au) sur la propriété Laflamme;
- Paiements des options complétés avec Wallbridge (110 000\$) et Probe (55 000\$);
- 5 000 mètres de forage en complété dans la ceinture de Détour avec les partenaires;
- Important levé VTEM réalisé avec RTEC sur notre projet de Ni Tête Nord;
- Nouvelle acquisition stratégique d'une propriété Ni-Cu dans la ceinture de l'Abitibi, Projet Nickel Square;

Midland entend continuer d'explorer intensément en 2023 ses différents projets aurifères et de métaux usuels afin de découvrir des gisements de classe mondiale. Un ambitieux programme d'exploration, un des plus importants depuis la création de la Société, sera déployé sur les meilleurs projets et nouvelles découvertes réalisées récemment. Midland va continuer de générer plusieurs nouveaux projets et tenter de conclure rapidement d'autres ententes de partenariats en ce qui concerne les propriétés récemment acquises dans les dernières années. De plus, nous avons aussi continué d'accroître la visibilité de Midland durant 2023 en participant tout au long de l'année à de nombreux évènements promotionnels afin d'attirer de nouveaux actionnaires importants.

Midland entend aussi continuer à être à l'affût des excellentes opportunités d'affaires qui pourraient se présenter en 2023. Midland se trouve dans une très bonne situation financière avec plus de 9 M\$ en fonds de roulement aiusté au 1 décembre 2022, après avoir complété son placement privé de 3.5 M\$.

Au nom de la direction et du conseil d'administration, j'aimerais vous exprimer nos plus sincères remerciements pour votre confiance, patience et votre excellent support renouvelé durant l'année 2022. J'aimerais profiter de cette occasion pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux actionnaires qui se sont joints à nous durant l'année 2022. Midland est une compagnie qui compte sur un conseil d'administration de très grande qualité et sur une équipe technique dynamique, motivée et talentueuse qui mettra tout en œuvre en 2023 afin de réaliser une ou des découvertes significatives au Québec.

(s) Gino Roger Gino Roger, P. ing. Président et chef de la direction

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2022

Le présent rapport de gestion d'Exploration Midland inc. (« Midland » ou la « Société ») constitue la revue par la direction des facteurs qui ont affecté la performance financière et opérationnelle de la Société ainsi que celle de sa filiale à part entière Métaux de base Midland inc., pour l'exercice terminé le 30 septembre 2022. Ce rapport de gestion doit être lu de concert avec les états financiers consolidés audités de la Société au 30 septembre 2022 (les « États Financiers ») préparés selon les normes internationales d'information financière telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») (les « IFRS »). À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

Davantage d'information sur la Société et ses opérations a été déposée électroniquement sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR) au Canada (www.sedar.com).

Abréviation	Période
Exercice 20	1 octobre 2019 au 30 septembre 2020
T1-21	1 octobre 2020 au 31 décembre 2020
T2-21	1 janvier 2021 au 31 mars 2021
T3-21	30 avril 2021 au 30 juin 2021
T4-21	1 juillet 2021 au 30 septembre 2021
Exercice 21	1 octobre 2020 au 30 septembre 2021
T1-22	1 octobre 2021 au 31 décembre 2021
T2-22	1 janvier 2022 au 31 mars 2022
T3-22	30 avril 2022 au 30 juin 2022
T4-22	1 juillet 2022 au 30 septembre 2022
Exercice 22	1 octobre 2021 au 30 septembre 2022
T1-23	1 octobre 2022 au 31 décembre 2022
T2-23	1 janvier 2023 au 31 mars 2023
T3-23	30 avril 2023 au 30 juin 2023
T4-23	1 juillet 2023 au 30 septembre 2023
Exercice 23	1 octobre 2022 au 30 septembre 2023

1. NATURE DES ACTIVITÉS

La Société, constituée le 2 octobre 1995 et régie par la Loi sur les sociétés par actions (Québec), est une entreprise d'exploration minière. Les activités de la Société consistent à acquérir et explorer des propriétés minières. Les actions de la Société sont cotées à la Bourse de croissance TSX (la « Bourse ») sous le symbole MD.

2. PERFORMANCE GLOBALE

2.1 Faits saillant des travaux d'exploration durant l'Exercice 22

- Nouvelle entente d'option avec Rio Tinto Exploration Canada Inc. (« RTEC ») sur la propriété Tête Nord Ni-Cu dans le Grenville – levé VTEM complété; plusieurs nouvelles cibles d'exploration identifiées et prospection en cours. Premier programme de forage (3 750 m) commençant en novembre 2022.
- Levés magnétotelluriques (« MT ») complétés avec BHP Group PLC (« BHP ») au Nunavik pour le Ni-Cu; modélisation 3D en cours des résultats MT.
- Nouvelle découverte de Cu-Au-Ag dans la Fosse du Labrador avec SOQUEM inc. (« SOQUEM »), jusqu'à 25,6% Cu, 4,9 g/t Au et 162 g/t Ag (échantillon choisi).
- Nouveaux blocs aurifères haute teneur (28,7 g/t Au) découverts sur Laflamme JV ; travaux de suivi complétés (sols-PP-Mag) et forage prévu pour le T2-23.
- Nouvelle acquisition pour le Ni-Cu en Abitibi : propriété Nickel Square.

Voir section 4 pour plus de détails.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2022

2.2 Fonds de roulement

Midland a un fonds de roulement de 5 935 098 \$ au 30 septembre 2022 (7 505 431 \$ au 30 septembre 2021) ce qui lui permettra de continuer son programme d'exploration pour au moins la prochaine année.

2.3 Placements privés

Les 7 et 21 décembre 2021, la Société a complété des placements privés par l'émission d'un total de 2 458 875 actions accréditives à 0,80 \$ chacune pour un produit brut total de 1 967 100 \$. De plus, le 7 décembre 2021, la Société a complété, avec un initiateur de financement par don d'actions accréditives, un placement privé par l'émission d'un total de 760 870 actions accréditives à 0,92 \$ chacune pour un produit brut total de 700 000 \$. Dans le cadre des placements privés, la Société a encouru des frais d'émission d'actions de 137 364 \$, dont 84 930 \$ d'honoraires d'intermédiation. Des administrateurs et dirigeants ont participé au placement privé accréditif pour un montant total de 189 000 \$ selon les mêmes modalités que les autres investisseurs.

Le 14 janvier 2022, la Société a complété un placement privé de 170 000 actions à un prix de 0,55 \$ par action pour un produit brut total de 93 500 \$. BHP a exercé son droit de maintenir sa participation à 5,0 % en acquérant 170 000 actions. BHP détient ce droit en raison d'une convention relative aux droits des investisseurs signée avec la Société le 18 avril 2019.

Les 17 novembre et 1 décembre 2022, la Société a complété des placements privés par l'émission d'un total de 4 034 000 actions accréditives à 0,50 \$ chacune pour un produit brut total de 2 017 000 \$. De plus, les 17 novembre et 1 décembre 2022, la Société a complété, avec un initiateur de financements par don d'actions accréditives, un placement privé par l'émission d'un total de 1 268 400 actions accréditives à 0,70 \$ chacune pour un produit brut total de 887 880 \$. Finalement, le 1 décembre 2022, la Société a complété un placement privé de 1 450 000 actions à un prix de 0,40 \$ par action pour un produit brut total de 580 000 \$. Des administrateurs et dirigeants ont participé au placement privé accréditif pour un montant total de 203 000 \$ selon les mêmes modalités que les autres investisseurs.

2.4 Données concernant les actions en circulation :

	Au 8 décembre 2022	Au 30 septembre 2022
	Nombre	Nombre
Actions ordinaires	82 420 197	75 667 797
Options d'achat d'actions	5 570 000	5 570 000
	87 990 197	81 237 797

2.5 Mise à jour sur les ententes avec partenaires

2.5.1 RTEC - Tête Nord

Le 1er décembre 2021 et tel qu'amendé, la Société a signé une entente d'option avec RTEC sur sa propriété Tête Nord. En vertu de cette nouvelle entente, RTEC peut acquérir une participation initiale de 50 % (la première option) dans la propriété Tête Nord sur une période de quatre ans, en honorant les conditions suivantes :

- Dépenses d'exploration totalisant 4 000 000 \$, incluant un minimum de 500 000 \$ la première année;
- Paiements en espèces totalisant 500 000 \$, incluant 100 000 \$ dans les 60 jours suivant la signature de l'entente.

Après avoir acquis une participation initiale de 50 %, RTEC aura la possibilité d'augmenter sa participation à 70 % (la deuxième option) sur une période de quatre ans, en honorant les conditions suivantes :

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2022

- Dépenses d'exploration totalisant jusqu'à 10 000 000 \$ et paiements en espèces totalisant 500 000 \$, afin d'augmenter sa participation de la façon suivante :
 - o Participation additionnelle de 1 % (pour un total de 51 %) en finançant un montant additionnel de 250 000 \$ en dépenses d'exploration;
 - Participation additionnelle de 1 % pour chaque tranche additionnelle de 500 000 \$ en dépenses d'exploration (jusqu'à un total de 69 %); et
 - O Participation additionnelle de 1 % (pour un total de 70 %) en finançant un montant additionnel de 750 000 \$ en dépenses d'exploration.

RTEC conserve le droit d'agir à titre de gérant des travaux dans le cadre de la première et de la deuxième option ou, à sa discrétion, de choisir que la Société agisse à titre de gérant des travaux pour le compte de RTEC. RTEC a choisi d'être l'opérateur pour la première année de l'entente d'option.

2.5.2 Alliance BHP (Ni)

Lors de l'entente initiale signée en août 2020, pour la Phase de Génération (Phase I), BHP devait financer à 100 % un montant annuel jusqu'à concurrence de 1 400 000 \$, pour une durée minimale de deux ans, soit jusqu'au 21 août 2022. Le 11 juillet 2022, l'entente a été amendée afin d'augmenter d'un an la durée minimale pour la Phase de Génération (Phase I) et d'ajouter un financement annuel jusqu'à 1 400 000 \$ et ce, jusqu'au 21 août 2023. La Société continuera d'agir à titre d'opérateur et le principal objectif de cette phase est de générer, d'identifier et de sécuriser à l'intérieur de l'aire d'intérêt des projets d'exploration à avancer à l'étape du forage par des travaux d'exploration additionnels. À sa discrétion, BHP peut proposer des travaux d'exploration pour un montant additionnel de 700 000 \$ avant de transférer un projet à la deuxième phase.

2.5.3 Entente d'option avec Brunswick Exploration inc. (« Brunswick ») sur Mythril et Elrond

Le 22 novembre 2022, la Société a signé une entente d'option avec Brunswick en vertu de laquelle Brunswick a l'option d'acquérir les droits d'exploration pour les minéraux critiques incluant le lithium (mais excluant le cuivre, le nickel, le zinc, le plomb, l'or, l'argent, le platine et le palladium) sur les propriétés Mythril et Elrond. En vertu de cette nouvelle entente, Brunswick peut acquérir un intérêt indivis initial de 50 % (« Option 1 ») dans les propriétés, sur une période de trois ans et aux conditions suivantes :

	Paiements en espèces	Paiement en actions forme	Dépenses d'exploration
	\$	\$	\$
À la signature	25 000	25 000	-
Le ou avant le 22 novembre 2023	50 000	50 000	300 000
Le ou avant le 22 novembre 2024	70 000	70 000	300 000
Le ou avant le 22 novembre 2025	-	210 000	900 000
Total	145 000	355 000	1 500 000

Option de gagner un intérêt indivis additionnel de 35 % dans les propriétés (« Option 2 »), sur une période additionnelle de deux ans et aux conditions suivantes:

- Contrepartie globale de 200 000 \$ payable selon l'échéancier suivant: 1er anniversaire: 100 000 \$ en espèces ou sous forme d'actions, au choix de Brunswick; 2^{ème} anniversaire: 100 000 \$ en espèces ou sous forme d'actions, au choix de Brunswick;
- Exigence relative à l'engagement d'une somme globale additionnelle de 2 000 000 \$ en dépenses d'exploration, en espèces ou en actions, au choix de Brunswick, selon l'échéancier suivant : 1^{er} anniversaire après avoir exercé l'Option 1: montant de 1 000 000 \$; et 2^{ème} anniversaire après avoir exercé l'Option 1: montant additionnel de 1 000 000 \$.

Toute émission d'actions de Brunswick duration l'Option 1 et l'Option 2 est assujettie d'un prix minimum de 0,24 \$ l'action.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2022

Brunswick détiendrait un droit de premier refus sur l'intérêt indivis de 15 % conservé par la Société et la Société ne serait pas tenue de participer aux dépenses d'exploration et de développement jusqu'à la construction d'une mine pour extraire tous les métaux ou minéraux sauf les métaux précieux (or, platine, palladium et argent) et les métaux de base (cuivre, zinc, nickel et plomb).

2.5.4 SOQUEM - Gatineau

Le 6 avril 2022, la Société a reçu un avis de SOQUEM mettant fin au contrat d'alliance signé le 13 avril 2021 sur la propriété Gatineau.

2.5.5 Liste des ententes avec partenaires

Au 30 septembre 2022, les propriétés suivantes étaient sous ententes de partenariat :

Casault Wallbridge Mining Company Ltd (« Wallbridge »)

Gaudet Probe Metals Inc. (« Probe »)

La Peltrie Probe

• Laflamme Mines Abcourt inc. (« Abcourt »)

Maritime Cadillac Mines Agnico Eagle Itée (« Agnico Eagle »)

Tête Nord RTEC

JV Éléonore Osisko Développement Corp. ("Osisko")

Alliance BHP Ni BHPFosse du Labrador SOQUEM

Soissons
 Fonds d'exploration minière du Nunavik (« NMEF »)

2.6 Initiatives en développement durable, certification, santé et sécurité

Politique de développement durable

La Société a une politique de développement durable afin de créer de la valeur à long terme dans le cadre de l'exploration minière, l'extraction de ressources minérales et la production de métaux. La Société travaille en collaboration avec toutes les parties prenantes afin de s'assurer que les principes de gouvernance, santé et sécurité, environnement, droits des personnes, communauté et transparence soient respectés et exemplaires dans toutes nos activités.

Certification ECOLOGO® UL 2723

La Société est dans le processus d'accréditation afin d'obtenir la certification ECOLOGO® UL 2723 pour l'exploration minière. Cette certification favorise l'application des meilleures pratiques environnementales, sociales et économiques dans l'industrie de l'exploration minière. Tous les employés sont impliqués dans la révision et l'amélioration des pratiques d'exploration. Tout au long de l'année 2022, les employés ont intégré les nouvelles exigences normatives en vue de l'audit.

Santé et sécurité au travail :

À la suite de la mise en place en 2020 du plan de mesure d'urgence, du programme de prévention et du guide de terrain en matière d'environnement et de sécurité, la firme externe Urgence industrielle Dan Ouellet Inc a poursuivi son mandat d'accompagnement, en janvier 2022, afin de faire la mise à jour annuelle de la documentation ainsi que la rétroaction de l'accident de juin 2021 avec tous les employés ainsi que les fournisseurs de services impliqués, dans une perspective d'amélioration continue. Aucun accident n'a été reporté pour l'Exercice 22.

Rapport de gestion
Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2022

3. RÉSULTATS D'EXPLOITATION

En tant qu'opérateur, Midland a effectué des travaux d'exploration totalisant 5 068 401 \$ (7 207 380 \$ durant l'Exercice 21) sur ses propriétés dont 2 244 701 \$ a été rechargé aux partenaires (1 838 076 \$ durant l'Exercice 21). Les partenaires opérateurs ont dépensé 3 114 180 \$ en travaux d'exploration (2 784 334 \$ durant l'Exercice 21). Enfin, la Société a investi 510 255 \$ (793 440 \$ durant l'Exercice 21) pour compléter l'acquisition et le maintien de plusieurs propriétés au Québec, dont 28 495 \$ a été rechargé aux partenaires (169 977 \$ durant l'Exercice 21).

Pour l'Exercice 22, la Société a enregistré une perte de 1 900 085 \$ comparativement à 1 023 800 \$ pour l'Exercice 21.

Les honoraires de gestion de projets ont augmenté à 210 412 \$ (202 218 \$ pour l'Exercice 21). L'alliance avec BHP a démarré en août 2020 générant la majeure partie des honoraires de gestion de projets. De plus, l'alliance avec SOQUEM pour la Fosse du Labrador a démarré en février 2021

Les charges opérationnelles ont augmenté à 3 000 883 \$ pour l'Exercice 22 comparativement à 1 926 852 \$ pour l'Exercice 21 et voici l'explication des principales variations :

- Conférences et relations avec les investisseurs : 285 318 \$ (131 190 \$ pour l'Exercice 21). Midland a retenu les services d'Independent Trading Group (« ITG ») qui a fourni des services de tenue de marché conformément aux politiques de la Bourse. ITG négocie les titres de Midland à la Bourse afin de maintenir un marché ordonné. En contrepartie des services fournis par ITG, Midland paie des frais mensuels de 5 000 \$ depuis le 1er février 2021. D'autre part, Midland a engagé Communications Financières Renmark inc. (« Renmark ») afin de fournir des services de relations aux investisseurs en contrepartie d'un frais mensuel de 6 000 \$ pour la période du 1er mars 2022 au 30 septembre 2022. Finalement, l'équipe Midland a recommencé à se déplacer à des conférences.
- Honoraires professionnels: 304 373 \$ (408 506 \$ pour l'Exercice 21). Durant l'Exercice 21, des honoraires de 81 276 \$ (aucun durant l'Exercice 22) ont été encourus relativement au mandat donné à une firme externe pour développer des normes et procédures en santé et sécurité. Durant l'Exercice 21, des honoraires de 21 544 \$ (aucun durant l'Exercice 22) ont été encourus relativement au mandat du consultant externe Perrault Conseils pour analyser la rémunération des dirigeants et du conseil d'administration, la comparer au marché et effectuer des recommandations. Finalement, des honoraires professionnels ont été encourus durant l'Exercice 11 pour mettre en place l'alliance avec BHP.
- Dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation : 1 208 289 \$ (201 717 \$ pour l'Exercice 21). La principale dépréciation provient de la radiation de Pallas pour 694 694 \$. De plus, la Société a enregistré des dépréciations partielles à la suite de l'abandon de certains claims principalement sur BJ Éléonore pour 65 614 \$, BJ Or pour 59 796 \$, Mythril pour 190 066 \$ et Willbob pour 110 837 \$. Durant l'Exercice 21, les dépréciations étaient réparties sur plusieurs propriétés. Voir la section 4 pour plus de détails.

La Société a enregistré une variation défavorable de la juste valeur des actions cotées de 39 631 \$ (favorable de 7 765 \$ pour l'Exercice 21).

- Une variation défavorable de 29 000 \$ (10 752 \$ durant l'Exercice 21) a été enregistrée sur les actions des Métaux Niobay inc. (« Niobay ») composée d'une variation de juste valeur défavorable de 29 000 \$. Durant l'Exercice 21, la variation de juste valeur était défavorable de 98 000 \$ compensée par un gain réalisé de 87 248 \$ à la suite de la vente de 100 000 actions de Niobay;
- Une variation défavorable de 10 631 \$ (favorable de 18 517 \$ durant l'Exercice 21) a été enregistrée sur les actions de Probe, composé d'une variation de juste valeur défavorable de 35 848 \$ (favorable de 18 517 \$ durant l'Exercice 21) et d'un gain réalisé de 25 217 \$ à la suite de la vente de 35 423 actions de Probe (aucune durant l'Exercice 21).

Ces actions ont été obtenues dans le cadre de convention d'options sur propriétés.

Rapport de gestion Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2022

Un recouvrement d'impôt différé (élément non monétaire) de 856 355 \$ (603 174 \$ pour l'Exercice 21) a été comptabilisé pour refléter l'amortissement en proportion des travaux effectués de l'avantage lié à la renonciation des actions accréditives émises en décembre 2021 (novembre 2020 durant l'Exercice 21). Tous les travaux d'exploration imposés par les financements accréditifs de novembre 2020 ont été réalisés avant le 30 juin 2021. Le solde du financement accréditif non encore dépensé selon les restrictions imposées par les financements complété en décembre 2021 représente 308 636 \$ au 30 septembre 2022; la Société doit dédier ces fonds à des dépenses d'exploration canadiennes.

Rapport de gestion Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2022

4. ACTIVITÉS D'EXPLORATION

Frais d'exploration et d'évaluation Exercice 22	Solde 30 sept. 2021	Géologie	Géo- physique	Forage	Géo- chimie	Sous total	Rémun. à base d'actions	Recharge	Crédits d'impôt	Paiement sur option	Radi- ation	Changement net	Solde 30 sept. 2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Abitibi Abitibi Au		- 4-74				7 474			(01)			7 383	7 383
	-	7 474	-	-	-		-	-	(91)	-	-		
Adam	415 688	20 040	-	-	10 010	30 050	499	0	(191)	(400.050)	-	30 358	446 046
Casault Au	2 164 225	4 865	-	11 501	-	16 366	-	(16 366)	- (2=2)	(109 656)	-	(109 656)	2 054 569
Fleuribleu	3 915	3 588	46 119			49 707	1 854	-	(653)	-	-	50 908	54 823
Gaudet	631 744	45 784	42 372	4 947	5 101	98 204	3 213	(1 738)	(16 793)	-	-	82 886	714 630
Guyberry	65 182		2 750	-	-	2 750	-	-	(928)	-	-	1 822	67 004
Heva Au	278 508	601	92 034	300	739	93 674	-	-	(729)	-	-	92 945	371 453
Jeremie	121 140	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	121 140
Jouvex Au	685 020	41 455	-	-	10 692	52 147	-	-	(3 871)	-	-	48 276	733 296
La Peltrie Au	1 106 671	6 950	-	1 049	-	7 999	-	(7 999)	-	(61 563)	-	(61 563)	1 045 108
Lac Esther	74 109	-	-	-	-	-	-	-	(182)	-	-	(182)	73 927
Laflamme Au	3 118 720	85 244	94 420	18 019	28 996	226 679	1 452	-	(942)	-	-	227 189	3 345 909
Lewis	306 302	106 449	109 485	1 511	63 558	281 003	4 947	-	(10 728)	-	-	275 222	581 524
Mar.Cadillac Au	499 918	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	499 918
Mistaouac	414 648	6 064	712	-	313	7 089	499	-	-	-	-	7 588	422 236
Nickel Square	-	4 337	-	-	-	4 337	-	-	-	-	-	4 337	4 337
Nomans	11 212	125 329	-	-	19 499	144 828	1 947	-	(49 833)	-	-	96 942	108 154
Noyelles	3 840	69 691	101 857	_	12 149	183 697	2 225	-	(5 949)	_	-	179 973	183 813
Olga	_	571	_	_	_	571	_	_	-	_	_	571	571
Patris Au	362 825	68 710	226 305	5 366	17 264	317 645	2 336	_	(3 386)	_	_	316 595	679 420
Samson	1 959 727	18 178	24 211	827	5 140	48 356	4 833	_	(20 059)	_	_	33 130	1 992 857
Turgeon	202 050	-		-	-	-	-	_	(20 000)	_	_	-	202 050
Wawagosic	32 949	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	32 949
Grenville	02 0 10												02 0 10
Gatineau	274 914	54 215	_	711	_	54 926	_	(201)	(11 608)	_	_	43 117	318 031
Tête Nord	81 274	13 979	_	-	5 188	19 167	_	(201)	(2 906)	_	_	16 261	97 535
WeedonCuZnAu	901 401	3 107	_	_	J 100	3 107	499	-	(1 473)	_	_		903 534
Baie-James	301 401	3 107				3 107	700		(1473)			2 100	300 00-
BJ Eleonore Au	1 793 168	66 833		_	2 069	68 902	1 390	_	(4 585)			65 707	1 858 875
BJ Or	496 698	31 214	-	-	7 511	38 725	1 390	-	(7 499)	-	-	31 226	527 924
	140 885	60 256	-	-	3 178	63 434	2 027		(2 092)	-	-	63 369	204 254
Elrond	140 885 15 950	00 200	-	-	3 1/0	0 3 434	2 027	-	(2 092)	-	-	03 309	204 254 15 950
Fangorn		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	65 026
Helms JV Eleonore Au	65 026 617 865	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	65 026 617 865
		40.007	-	-	-	40.007	-	-	(460)	-	-	40 605	
Komo	64 243	49 087	-	-	-	49 087	-	-	(462)	-	-	48 625	112 868
McDuff	35 213	-	-	-	-	40.000	-	-	-	-	-	40.000	35 213
Moria	134 573	13 982	-	-	-	13 982	-	-	-	-	-	13 982	148 555

Frais d'exploration et d'évaluation Exercice 22	Solde 30 sept. 2021	Géologie	Géo- physique	Forage	Géo- chimie	Sous total	Rémun. à base d'actions	Recharge	Crédits d'impôt	Paiement sur option	Radi- ation	Changement net	Solde 30 sept. 2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Mythril	5 842 099	276 571	-	9 203	7 355	293 129	6 015	-	(54 247)	-	-	244 897	6 086 996
Shire	243 885	85 321	-	-	-	85 321	-	-	· -	-	-	85 321	329 206
Wookie	27 110	571	-	-	-	571	-	-	-	-	-	571	27 681
Nord													
BHP Ni	-	745 357	1 063 375	-	28 965	1 837 697	-	(1 837 697)	-	-	-	-	-
Fosse Labrador	243 476	709 362	66 878	-	87 520	863 760	6 397	(380 352)	(45 812)	-	-	443 993	687 469
Pallas	542 649	-	-	-	-	-	-	-	_	-	(542 649)	(542 649)	-
Soissons	106 746	-	-	-	-	-	-	-	_	-	-	-	106 746
Soissons Nmef	101 998	30 090	-	-	-	30 090	-	(348)	(2 097)	-	-	27 645	129 643
Willbob Au	3 240 131	35 012	-	33 500	5 415	73 927	-	` -	(8 672)	-	-	65 255	3 305 386
Génération	37 318	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(37 318)	(37 318)	-
TOTAL	27 465 015	2 790 287	1 870 518	86 934	320 662	5 068 401	40 133	(2 244 701)	(255 788)	(171 219)	(579 967)	1 856 859	29 321 874

Frais d'exploration et d'évaluation Exercice 21	Solde 30 sept. 2020	Géologie	Géo- physique	Forage	Géo- chimie	Sous total	Rémun. à base d'actions	Recharge	Crédits d'impôt	Paiement sur option	Radi- ation	Changement net	Solde 30 sept. 2021
Abitibi	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
	277 523	36 081			119 674	155 755	1 900		(10, 400)			138 165	415 688
Adam Casault Au	277 523	3 740	-	- 12 126	119 674	155 755	2 964	- (15 866)	(19 490)	(109 190)	-	(106 226)	2 164 225
Casault Au Coigny	1 066	3 /40	-	12 120		15 000	2 904	(15 666)	-	(103 130)	(1 066)	(106 226)	2 104 225
Fleuribleu	1 000	3 915	-	-	-	3 915	-	-	-	_	(1000)	3 915	3 915
Gaudet	152 523	10 312	- 192 470	502 266	73 383	778 431	-	(1 610)	(297 600)	_	-	479 221	631 744
Guyberry	1 2 3 2 3 2 3	8 778	55 166	502 200	73 303	63 944	-	(1010)	(297 000)	_	_	63 944	65 182
Heva Au	277 022	786	33 100	700		1 486	-	-	-	_	-	1 486	278 508
Jeremie	92 875	17 009	-	700	- 20 127	37 136	-	-	(8 871)	_	-	28 265	121 140
	678 490	8 714	-		20 127	8 714	-		(2 184)	-	-	20 205 6 530	685 020
Jouvex Au La Peltrie Au	1 105 925		-	998	-		-	(000)		-	-	6 530 746	1 106 671
		1 322 14 822	-		40.055	2 320	-	(998)	(576)	-	-		
Lac Esther	5 671		32 374	4 000	46 355	93 551	705	-	(25 113)	-	-	68 438	74 109
Laflamme Au	3 111 173	7 716	-	1 929	301	9 946	735	-	(3 134)	-	-	7 547	3 118 720
Lewis	74 460	175 351	110 020	-	14 908	300 279	1 501	-	(69 938)	-	-	231 842	306 302
Mar.Cadillac Au	481 033	1 883		11 454	4 252	17 589	1 296	-	-	-	-	18 885	499 918
Mistaouac	253 865	46 303	63 138	-	95 231	204 672	1 339	-	(45 228)	-	-	160 783	414 648
Nomans		15 610	-	-	849	16 459	-	-	(5 247)	-	-	11 212	11 212
Noyelles	3 165	675	-	-	-	675	-	-	-	-	-	675	3 840
Patris Au	241 217	16 598	95 408	4 693	4 024	120 723	885	-	-	-	-	121 608	362 825
Samson	805 247	164 968	215 929	692 691	247 023	1 320 611	11 200	-	(177 331)	-	-	1 154 480	1 959 727
Turgeon	202 050	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	202 050
Wawagosic	32 949	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	32 949
Grenville													
Gatineau JV	80 215	198 913	-	704	-	199 617	-	(1 547)	(3 371)	-	-	194 699	274 914
Tête Nord	-	79 296	1 275	-	1 863	82 434	-	` <u>-</u>	(1 160)	-	-	81 274	81 274
WeedonCuZnAu	755 893	21 138	111 232	-	11 799	144 169	1 339	-		-	-	145 508	901 401
Baie-James													
BJ Eleonore Au	1 779 453	22 311	-	-	-	22 311	400	_	(8 996)	-	-	13 715	1 793 168
BJ Or	474 613	41 706	_	_	_	41 706	494	_	(20 115)	-	_	22 085	496 698
Elrond	80 653	85 471	_	_	18 229	103 700	885	_	(44 353)	_	_	60 232	140 885
Fangorn	15 950	-	_	_		-	-	_	(_	_	-	15 950
Helms	65 026	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	65 026
JV Eleonore Au	617 865	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_	617 865
Komo	52 950	8 813	-	_	6 517	15 330	_	-	(4 037)	_	_	11 293	64 243
McDuff	34 138	1 575	_	_	0317	1 575	_	_	(500)	_	_	1 075	35 213
Minas Tirith	41 895	1 3/3	-	-	-	1 3/3	-	-	(300)	_	(41 895)	(41 895)	JJ 2 13
Moria	133 830	1 087	-	-	-	1 087	-	-	(344)	_	(41 093)	(41 695) 743	134 573
			140.074	- 650 200	101 706		1E 040	-	` ,	-	(4.700)	743 731 151	
Mythril	5 110 948	278 600	142 871	658 390	101 786	1 181 647	15 210	-	(464 000)	-	(1 706)	737 757	5 842 099

Frais d'exploration et d'évaluation Exercice 21	Solde 30 sept. 2020	Géologie	Géo- physique	Forage	Géo- chimie	Sous total	Rémun. à base d'actions	Recharge	Crédits d'impôt	Paiement sur option	Radi- ation	Changement net	Solde 30 sept. 2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Shire	243 885	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	243 885
Wookie	22 202	4 500	-	-	1 616	6 116	-	-	(1 208)	-	-	4 908	27 110
Nord													
BHP Ni (2021amendé)	-	310 497	1 249 042	-	21 145	1 580 684	-	(1 580 684)	-	-	-	-	-
Fosse Labrador	-	404 050	138 881	-	4 383	547 314	-	(237 371)	(66 467)	-	-	243 476	243 476
Nachicapau	15 778	-	-	-	-		-	-	-	-	(15 778)	(15 778)	-
Pallas	542 124	525	-	-	-	525	-	-	-	-	-	525	542 649
Soissons	106 746	-	-	-	-		-	-	-	-	-	-	106 746
Soissons Nmef	69 180	56 517	-	-	2 288	58 805	-	-	(25 987)	-	-	32 818	101 998
Willbob Au	3 196 684	33 529	-	34 708	51	68 288	-	-	(24 841)	-	-	43 447	3 240 131
Génération	37 318	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	37 318
TOTAL	23 545 289	2 083 111	2 407 806	1 920 659	795 804	7 207 380	40 148	(1 838 076)	(1 320 091)	(109 190)	(60 445)	3 919 726	27 465 015

Rapport de gestion
Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2022

Frais d'exploration et d'évaluation	Act	uel Exercice	21	Act	uel Exercice	22	Bud	dget Exercice	22	Budget Exercice 23		
Propriétés	Midland	Partenaire	Total	Midland	Partenaire	Total	Midland	Partenaire	Total	Midland	Partenaire	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Détenue à 100 % par Midla		*	*	*	*	*	•	*	*	*	*	*
Abitibi Or	_	_	_	8 130	_	8 130	20 000	_	20 000	20 000	_	20 000
Adam	155 755	_	155 755	30 050	_	30 050	28 000	_	28 000	205 000	_	205 000
Fleuribleu	3 915	_	3 915	49 707	_	49 707	53 000	_	53 000	50 000	_	50 000
Guyberry	63 944	_	63 944	2 750	_	2 750	6 000		6 000	00 000		00 000
Heva Au	1 486	_	1 486	93 674	_	93 674	118 000		118 000	200 000	-	200 000
Jeremie	37 136	_	37 136	93 074	-	95 074	8 000	_	8 000	14 000	-	14 000
Jouvex	8 714	-	8 714	- 52 147	-	52 147	55 000	-	55 000	130 000	-	130 000
		-		32 147		32 147	55 000	-	33 000	130 000	-	130 000
La Peltrie	1 322	-	1 322	-	-	-	- 0.000	-	0.000	05.000	-	05.000
Lac Esther	93 551	-	93 551	-	-	-	8 000	-	8 000	25 000	-	25 000
Lewis	300 279	-	300 279	281 003	-	281 003	340 000	-	340 000	255 000	-	255 000
Mistaouac	204 672	-	204 672	7 089	-	7 089	9 000	-	9 000	100 000	-	100 000
Nickel Square	-	-	-	4 337	-	4 337	15 000	-	15 000	150 000	-	150 000
Nomans	16 459		16 459	144 828		144 828	150 000	-	150 000	45 000	-	45 000
Noyelles	675	-	675	183 697	-	183 697	173 000	-	173 000	5 000	-	5 000
Olga	-	-	-	571	-	571	-	-	-	-	-	-
Palatin	-	-	-	-	-	-	-	-	-	35 000	-	35 000
Patris	120 723	-	120 723	317 645	-	317 645	335 000	-	335 000	700 000	-	700 000
Samson	1 320 611	-	1 320 611	48 356	-	48 356	54 000	-	54 000	80 000	-	80 000
Turgeon	_	-	-	_	-	-	-	_	-	-	_	_
Valmond	_	-	-	_	-	-	4 000	_	4 000	5 000	_	5 000
Gatineau Zn	_	_	_	309	_	309	_	_	_	5 000	_	5 000
Ski	_	_	_	-	_	-	5 000	_	5 000	-	_	-
Tête Nord	82 434	_	82 434	19 167	_	19 167	10 000	_	10 000	_	_	_
Weedon Cu-Zn-Au	144 169	_	144 169	3 107	_	3 107	30 000	_	30 000	10 000	_	10 000
BJ Éléonore Au	22 311	_	22 311	68 902	_	68 902	107 000	_	107 000	20 000	_	20 000
BJ Or	41 706	_	41 706	38 725	_	38 725	80 000	_	80 000	90 000	_	90 000
Elrond	103 700	-	103 700	63 434	-	63 434	132 000	-	132 000	5 000	-	5 000
	103 700	-	103 700	03 434		03 434	132 000	-		3 000	-	3 000
Fangorn	-	-	-	-	-	-	5 000	-	- - 000	5 000	-	F 000
Helms	45.000	-	45.000	40.007	-	40.007		-	5 000	5 000	-	5 000
Komo	15 330	-	15 330	49 087	-	49 087	83 000	-	83 000	-	-	
McDuff	1 575	-	1 575	-	-	-	5 000	-	5 000	5 000	-	5 000
Minas Tirith	-	-	-	675	-	675	4 000	-	4 000		-	
Moria	1 087	-	1 087	13 982	-	13 982	5 000	-	5 000	5 000	-	5 000
Mythril	1 181 647	-	1 181 647	293 129	-	293 129	280 000	-	280 000	145 000	-	145 000
Shire	-	-	-	85 321	-	85 321	55 000	-	55 000	-	-	-
Wookie	6 116	-	6 116	571	-	571	-	-	-	-	-	-
Nachicapau	-	-	-	400	-	400	-	-	-	-	-	
Pallas EGP	525	-	525	-	-	-	10 000	-	10 000	-	-	-
Soissons	-	-	-	-	-	_	-	-	-	5 000	-	5 000
Willbob	68 288	_	68 288	73 927	-	73 927	42 000	_	42 000	30 000	_	30 000
Générations de projet	-	_	-	-	_	-	4 000	_	4 000	20 000	_	20 000
	3 998 130	_	3 998 130	1 934 720	_	1 934 720	2 233 000	_	2 233 000	2 364 000	_	2 364 000

Frais d'exploration et d'évaluation	Act	uel Exercice	21	Act	tuel Exercice	22	Bud	lget Exercice	22	Bu	dget Exercice	23
Propriétés	Midland	Partenaire	Total	Midland	Partenaire	Total	Midland	Partenaire	Total	Midland	Partenaire	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Option												
Casault - Wallbridge	-	1 230 338	1 230 338	-	721 850	721 850	-	500 000	500 000	-	1 200 000	1 200 000
La Peltrie – Probe	-	447 245	447 245	-	1 291 562	1 291 562	-	700 000	700 000	-	-	-
Mythril-Elrond – Brunswick	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	300 000	300 000
Tête Nord – RTEC	-	-	-	-	843 605	843 605	-	900 000	900 000	-	3 200 000	3 200 000
	-	1 677 583	1 677 583	-	2 857 017	2 857 017	-	2 100 000	2 100 000	-	4 700 000	4 700 000
Co-entreprise												
BHP Ni – Alliance (2021 amendé)		1 580 684	1 580 684	-	1 837 697	1 837 697	-	2 000 000	2 000 000	-	500 000	500 000
Fosse Lab SOQUEM 50%	309 943	309 943	619 886	483 408	483 409	966 817	500 000	500 000	1 000 000	650 000	650 000	1 300 000
Gatineau JV 50%	198 070	198 070	396 140	54 416	54 416	108 832	50 000	50 000	100 000	-	-	-
Gaudet-Fenelon – Probe 50%	776 821	779 019	1 555 840	96 466	96 599	193 065	85 000	85 000	170 000	135 000	135 000	270 000
JV Eleonore Osisko 50%	-	-	-	-	-	-	-	-	_	40 000	-	40 000
Laflamme Au- Abcourt 21%	9 946	-	9 946	226 679	-	226 679	285 000	-	285 000	790 000	-	790 000
Maritime-Cadillac AEM 51%	17 589	18 306	35 895	-	_	_	9 000	10 000	19 000	5 000	-	5 000
Soisson NMEF 50%	58 805	58 805	117 610	29 742	29 743	59 485	30 000	30 000	60 000	50 000	50 000	100 000
	1 371 174	2 944 827	4 316 001	890 711	2 501 864	3 392 575	959 000	2 675 000	3 634 000	1 670 000	1 335 000	3 005 000
Grand total	5 369 304	4 622 410	9 991 714	2 825 431	5 358 881	8 184 312	3 192 000	4 775 000	7 967 000	4 034 000	6 035 000	10 069 000

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2022

Concernant le tableau de la page précédente :

- Lorsque les travaux sont effectués et payés par les partenaires, les dépenses ne sont pas incluses dans les livres comptables de Midland. Le tableau de la page précédente présente tous les travaux effectués sur les propriétés de Midland incluant les travaux payés et exécutés par les partenaires opérateurs.
- Ce tableau n'inclut pas la rémunération à base d'actions capitalisée.

Gino Roger, ingénieur géologue, président et chef de la direction de Midland, une personne qualifiée selon la Norme canadienne 43-101, a révisé les informations techniques qui suivent.

ABITIBI

4.1 Abitibi Or (Au)

Description de la propriété

Au 30 septembre 2022, la propriété est composée de 15 claims couvrant une superficie de 846 hectares incluant cinq propriétés situées dans le secteur du Lac Nicobi et aussi dans les feuillets SNRC 31N14, 32C03, 32G03, 32G05.

Travaux effectués sur les propriétés

Des travaux de compilations ont été effectués sur le secteur Lac Nicobi.

4.2 Adam (Cu-Au)

Description de la propriété

La propriété Adam est détenue en propriété exclusive par Midland et est située à environ 65 kilomètres à l'ouest de la ville de Matagami. Au 30 septembre 2022, elle comprend un total de 188 claims couvrant une superficie d'environ 10 457 hectares en Abitibi, Québec. La propriété Adam a un fort potentiel en or et en cuivre et est située à environ 15 kilomètres à l'est de la zone B26 qui est détenue par SOQUEM et à environ 20 kilomètres à l'est de l'ancienne mine Selbaie qui a produit historiquement 56,5 MT à des teneurs de 1,9 % Zn, 0,9 % Cu, 38,0 g/t Ag et 0,6 g/t Au.

Travaux effectués sur les propriétés

Au cours du printemps 2021, un levé biogéochimique d'écorces d'épinettes noires a couvert l'ensemble de la propriété Adam. Les résultats ont fait ressortir plusieurs secteurs anomaux en Au, As, Cu, Zn dont certains sont situés au même niveau stratigraphique que le gîte B26, soit juste au nord de la faille régionale marquant le contact entre les Groupes d'Enjalran et de Brouillan. De plus, plusieurs de ces zones anomales sont coïncidentes avec de nouvelles anomalies électromagnétiques héliportées de type VTEM et jamais testées. Un programme de forage de 1 000 mètres est en préparation et sera exécuté au cours de l'hiver 2023. Ce programme aura comme objectif de tester les meilleures cibles VTEM situées dans l'extension est du gîte de métaux de base et d'or B26.

4.3 Casault (Au), entente d'option avec Wallbridge, opéré par Wallbridge

Description de la propriété

La propriété Casault est située à environ 40 kilomètres à l'est du projet de Detour Lake au nord de la ville de La Sarre en Abitibi et au 30 septembre 2022 est composée de 327 claims couvrant une superficie d'environ 18 002 hectares. Certains claims sont assujettis à une redevance de 1 % des produits nets d'affinage (« NSR ») ; Midland peut, en tout temps, racheter la redevance, en totalité ou partie, en contrepartie du paiement d'une somme de 1 000 000 \$ pour chaque tranche de 0,5% de la redevance.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2022

Le 16 juin 2020, la Société a signé une entente d'option avec Wallbridge, amendée le 4 novembre 2022, en vertu de laquelle Wallbridge a l'option d'acquérir une participation de 50 % dans la propriété Casault en contrepartie des termes suivants :

	Paiements e	n espèces	Dépenses d'e	xploration
	Engagement	Complété	Engagement	Complété
	\$	\$	\$	\$
A la signature	100 000	100 000	-	-
Le ou avant le 30 juin 2021	110 000	110 000	750 000	750 000
Le ou avant le 30 juin 2022	110 000	110 000	1 000 000	1,000,000
Le ou avant le 31 décembre 2023	130 000	-	1 250 000	215 702
Le ou avant le 30 juin 2024	150 000	-	2 000 000	-
Total	600 000	320 000	5 000 000	1 965 702

Wallbridge est l'opérateur.

Suite à l'exercice de cette première option de 50 %, Wallbridge aura l'option d'augmenter sa participation à 65 % (deuxième option) sur une période de deux ans en contrepartie de dépenses d'exploration ou un paiement en espèces de 6 000 000 \$.

Travaux effectués sur la propriété

De juillet à septembre 2021, Wallbridge a complété un programme de forage totalisant 13 sondages afin de tester différentes cibles d'exploration préliminaire sur Casault. Les travaux de forage étaient concentrés dans la partie nord inexplorée de la propriété, à moins de 1 ou 2 kilomètres au nord de la zone de déformation Sunday Lake. Le premier sondage (CAS-21-123) a recoupé une nouvelle minéralisation aurifère avec un intervalle contenant de l'or visible, qui a livré une teneur de 6,85 g/t Au sur 2,00 mètres de 254,50 à 256,50 mètres. Cette intersection est considérée significative puisqu'elle est située dans la partie nord, largement inexplorée, de la propriété Casault, où aucune zone aurifère n'avait été répertoriée jusqu'à présent, à environ 2 kilomètres de l'intersection anomale en or la plus près, tant sur la propriété Casault que Martinière. Deux (2) autres sondages (128 et 130) complétés à environ 2 kilomètres au sud-est du trou CAS-21-123 ont intersecté :

CAS-21-128

- 2,40 g/t Au sur 0,60 m (197,40 à 198,00 m)
- 2,30 g/t Au sur 0,60 m (298,90 à 299,50 m)

CAS-21-130

- 4,34 g/t Au sur 1,00 m (242,00 à 243,00 m)
- 1,85 g/t Au sur 0,65 m (380,25 à 380,90 m)

Une campagne de trois sondages totalisant 1 098 mètres a été complétée au cours du T3-22. Cette campagne avait comme objectif de tester sous le sondage CAS-21-123 qui avait rapporté 6,85 g/t Au sur 2,0 mètres (CAS-22-136 et 137). Un autre sondage (CAS-22-138) visait la même structure, mais à environ 700 mètres plus à l'est.

Les meilleurs résultats obtenus sont :

CAS-22-136:

<u> </u>	<u> </u>	
•	70,4-70,9 m	0,36 g/t Au
CAS-2	2-137 :	
•	192,0-193,5 m	0,10 g/t Au
•	197,5-198,5 m	0,23 g/t Au
•	198,5-199,5 m	0,20 g/t Au
•	199,5-201,0 m	0,10 g/t Au
CAS-2	2-138 :	
•	121,3-122,3 m	0,25 g/t Au
•	122,3-123,3 m	0,19 g/t Au

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2022

Au cours du T4-22, Wallbridge a complété un levé magnétique par Drone ainsi qu'un levé d'échantillonnage de tills sur le bloc est de la propriété Casault. Les données magnétiques montrent d'intéressants éléments géologiques et structuraux près d'un bassin sédimentaire. Les résultats des échantillons de tills sont en attente. Pour 2023, Wallbridge planifie un plus grand programme d'échantillonnage de tills sur l'ensemble de la propriété ainsi qu'un programme de forage.

4.4 Coigny (Au)

Description de la propriété

La propriété Coigny comprend 40 claims couvrant une superficie d'environ 2 225 hectares au 30 septembre 2022 et est située à 20 km au sud-est de la mine Géant Dormant. Au 30 septembre 2021, la Société a décidé d'abandonner les claims et elle a radié la propriété pour 4 183 \$.

4.5 Fleuribleu (Au)

Description de la propriété

La propriété Fleuribleu consiste en un bloc de 196 claims (10 880 hectares) au 30 septembre 2022 couvrant sur plus de 15 kilomètres l'extension interprétée vers l'est de la faille Sunday Lake, à environ 40 kilomètres à l'est de la nouvelle découverte de Wallbridge. La propriété Fleuribleu couvre le contact majeur entre les Groupes de Manthet et de Brouillan-Fénélon marqué par une série d'anomalies électromagnétiques Input.

Travaux effectués sur la propriété

Un levé magnétique de haute résolution a été complété durant le T2-22 dans la partie sud de la propriété. Le rapport final a été reçu et déposé au Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (« MERN ») pour les travaux statutaires.

Pour le T2-23, Midland planifie un programme d'échantillonnage d'écorces afin de couvrir la portion sud de la propriété où les données magnétiques montrent d'intéressantes structures possiblement associées avec la zone de déformation Sunday Lake.

4.6 Gaudet (Au), en partenariat avec Probe, opéré par Probe

Description de la propriété

La propriété Gaudet consiste en un bloc de 226 claims (12 530 hectares) au 30 septembre 2022. Elle est située à moins de 5 kilomètres au sud de la découverte Area 51-Fénélon. Ce bloc est situé au sud de la faille Sunday Lake, principalement dans une séquence volcano-sédimentaire de la Formation de la Rivière Turgeon ainsi que le long de la faille Lower Detour sur plus de 10 kilomètres.

Certains claims de Gaudet sont assujettis à une redevance de 1 % NSR.

Le 29 juillet 2020, la Société a signé une entente de coentreprise avec Probe sur trois propriété qui inclus les propriétés Gaudet et Samson Nord Ouest de la Corporation ainsi que la propriété Fénélon-Nantel de Probe. Probe est l'opérateur.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2022

Travaux effectués sur la propriété

Au cours des mois d'août et septembre 2021, un total de quatorze sondages totalisant 4 483 mètres a été complété. Ces sondages testaient des anomalies de polarisation provoquée coïncidentes avec des anomalies biogéochimiques et des structures interprétées à partir du levé magnétique. Aucun résultat significatif n'a été obtenu cependant une nouvelle zone anomale en or a été recoupée dans deux sondages sur le bloc Gaudet du JV.

Un levé de polarisation provoquée (« PP ») a été approuvé et débutera au cours de l'hiver 2023. Cette grille couvrira un secteur où des anomalies biogéochimiques ont été identifiées dans la partie sud-est de la coentreprise. Ce levé géophysique PP débutera durant le T1-23 aussitôt que les accès seront gelés.

4.7 Guyberry (Au)

Description de la propriété

La nouvelle propriété Guyberry consiste en un bloc de 51 claims (1 957 hectares) au 30 septembre 2022.

Travaux effectués sur la propriété

Un levé magnétique Drone a été complété durant le T4-21 sur l'ensemble de la propriété. La haute résolution de ce nouveau levé a permis entre autres d'identifier de nouvelles structures.

4.8 Heva (Au)

Description de la propriété

Le bloc Heva Ouest est composé de 4 claims contigus qui sont adjacents à l'ouest de la propriété Maritime-Cadillac qui est présentement détenue en coentreprise 49 % Midland - 51 % Agnico Eagle. Le bloc Heva Est est situé à environ 4 kilomètres plus au sud-est et est composé de 30 claims contigus positionnés principalement dans les sédiments du Groupe de Cadillac juste au nord du Groupe de Piché. Certains claims sont assujettis à une redevance NSR de 2 % et la moitié de cette redevance pourra être rachetée sur paiement de 1 000 000 \$.

Travaux effectués sur la propriété

Une grille de polarisation provoquée sur des lignes espacées aux 100 mètres a été amorcée durant le T3-22 dans la partie sud du projet, mais elle devra être complétée plus tard en 2022 lorsque le sol sera gelé. À date, un total d'environ 15 km a été complété sur 27 km. Au moins deux anomalies d'intérêt ont été identifiées dans des secteurs montrant des complexités structurales.

Un programme de forage est planifié pour le T2-23 afin de tester un minimum de trois (3) cibles PP identifiées l'été dernier. Ce programme consistera en 3-4 sondages pour un métrage d'environ 1 200 mètres.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2022

4.9 Jeremie (Au)

Description de la propriété

Le bloc de Jérémie totalisant 42 claims (2 173 hectares) au 30 septembre 2022 et couvrant une superficie d'environ 30 kilomètres carrés, est situé à environ 10 kilomètres au nord-ouest de la nouvelle découverte aurifère Area 51-Fénélon de Wallbridge. Cette propriété permet de couvrir le contact nord-ouest du Pluton de Jérémie. En octobre 2019, Wallbridge a annoncé des intersections en forage sur Fénélon (Zone Tabasco), avec des valeurs jusqu'à 27,0 g/t Au sur 38,39 mètres, 20,89 g/t Au sur 8,54 mètres et 17,58 g/t Au sur 11,04 mètres (voir le communiqué de presse de Wallbridge du 21 octobre 2019).

Travaux effectués sur la propriété

Au cours du T3-21, Midland a complété un levé biogéochimique couvrant une partie de la propriété Jeremie. Les résultats de l'échantillonnage d'écorce ont été reçus, mais aucune anomalie significative n'a été identifiée.

Un deuxième levé d'écorces est planifié pour T2-23. Celui-ci couvrira la portion sud du bloc de claims plus près du projet Fénélon Gold de Wallbridge.

4.10 Jouvex (Au)

Description de la propriété

La propriété est située à environ 50 kilomètres au sud-ouest de Matagami et au 30 septembre 2022 est composée de 374 claims couvrant une superficie d'environ 20 871 hectares. Certains claims sont assujettis à une redevance de 1 % NSR ; Midland peut, en tout temps, racheter la redevance, en totalité ou partie, en contrepartie du paiement d'une somme de 1 000 000 \$ pour chaque tranche de 0,5 % de la redevance.

Le 7 avril 2021, la Société a signé une entente par laquelle elle a acquis de SOQUEM deux blocs de claims contigus à la propriété Jouvex en payant 60 000 \$ et en émettant une redevance de 1 % NSR; la Société peut, en tout temps, racheter la redevance, en totalité ou en partie, pour 1 000 000 \$ par tranche de 0,5 % de la redevance.

Travaux effectués sur la propriété

Un levé biogéochimique (écorces d'épinettes noires) a été complété durant le T2-22 dans la portion sud de la propriété située au nord-ouest de gîte de Douay. Ce levé a identifié un secteur anomal en or situé à proximité d'une structure interprétée et orientée nord-est. Ce secteur est également situé au sud des roches felsiques altérées de type Douay.

Pour l'exercice 23, Midland planifie un suivi sur cette nouvelle anomalie d'écorces ainsi que d'autres levés afin de couvrir d'autres secteurs d'intérêt de la propriété.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2022

4.11 La Peltrie (Au), entente d'option avec Probe, opéré par Probe

Description de la propriété

Au 30 septembre 2022, la propriété La Peltrie est constituée de 482 claims couvrant une superficie d'environ 26 056 hectares et elle couvre de possibles failles subsidiaires au sud de la faille régionale de Lower Detour sur une distance de plus de 10 kilomètres. Certains claims sont assujettis à une redevance de 1 % sur le métal brut.

Le 9 juillet 2020, la Société a signé une entente d'option avec Probe en vertu de laquelle Probe a l'option d'acquérir une participation de 50 % dans la propriété La Peltrie en contrepartie des termes suivants :

	Paiements e	n espèces	Dépenses d'e	exploration
	Engagement	Complété	Engagement	Complété
	\$	\$	\$	\$
A la signature	50 000	50 000 ¹⁾	-	-
Le ou avant le 31 juillet 2021	55 000	55 000 ²⁾	500 000	500 000
Le ou avant le 31 juillet 2022	70 000	70 000 ³⁾	700 000	700 000
Le ou avant le 31 juillet 2023	100 000	-	1 200 000	753 269
Le ou avant le 31 juillet 2024	125 000	-	1 100 000	-
Total	400 000	175 000	3 500 000	1 953 269

- En juillet 2020, la Société a reçu 37 879 actions de Probe dont le nombre a été déterminé par un prix moyen pondéré par le volume de 5 jours pour totaliser une valeur de 50 000 \$.
- 2) En juillet 2021, la Société a reçu 32 544 actions de Probe dont le nombre a été déterminé par un prix moyen pondéré par le volume de 5 jours pour totaliser une valeur de 55 000 \$.
- 3) En juillet 2022, la Société a reçu 70 000 \$ en espèce.

Suite à l'exercice de cette première option de 50 %, Probe aura l'option d'augmenter sa participation à 65 % (deuxième option) sur une période de deux ans en contrepartie de dépenses d'exploration ou un paiement en espèces de 5 000 000 \$.

La propriété Wawagosic (au 30 septembre 2022, 57 claims couvrant une superficie de 3 162 hectares) a fait partie de l'entente avec Probe.

Travaux effectués sur la propriété

Un levé biogéochimique (écorces d'épinettes noires) a été complété afin de couvrir la partie sud-est de la propriété. Cinq grilles PP ont couvert des cibles VTEM historiques.

Probe Metals a complété un programme de forage en septembre 2022 afin de tester les meilleures combinaisons d'anomalies PP et d'anomalies biogéochimiques. Il y a eu un total de sept sondages totalisant 2 388 mètres. Mis à part quelques valeurs isolées variant entre 0,1 Au et 1,0 g/t Au, aucune valeur significative n'a été obtenue lors de ce programme. Les analyses en métaux de base sont toujours en attente.

4.12 Lac Esther (Au)

Description de la propriété

La propriété Lac Esther est située à moins de 30 kilomètres au nord de la ville de Lebel-sur-Quévillon, au Québec et est constitué au 30 septembre 2022 de 264 claims (14 802 hectares). Cette importante prise de position couvre un secteur stratégique couvrant le contact sud du Pluton syntectonique de Waswanipi-Sud et la jonction entre deux failles régionales majeures, soient les failles régionales Casa Berardi et Lamarck. Ces corridors de failles contiennent plusieurs indices et gîtes aurifères historiques situés à proximité de la propriété Lac Esther.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2022

Certains claims de la propriété Lac Esther sont assujettis à deux redevances de 2 % NSR dont 1 % peut être racheté par tranches pour un montant total de 2 000 000 \$.

La Société a abandonné certains claims durant l'Exercice 22 et elle a procédé à une dépréciation partielle de 2 335 \$ des coûts de propriétés.

Travaux effectués sur la propriété

Au cours du T3-21, Midland a complété un levé magnétique Drone couvrant un petit bloc de claims dans la portion ouest de la propriété Lac Esther.

Un levé de sols (Horizon-B) a été complété à l'est de l'ancienne mine du Lac Rose. Quelques nouvelles anomalies aurifères isolées ont été identifiées.

4.13 Laflamme (Au Ni-Cu-EGP), en partenariat avec Mines Abcourt inc. et opéré par Midland

Description de la propriété

La propriété Laflamme est située à environ 25 kilomètres à l'ouest de la ville de Lebel-sur-Quévillon en Abitibi. Au 30 septembre 2022, la propriété Laflamme consiste en un total de 494 claims couvrant une superficie d'environ 26 638 hectares et la Société la détient à 79 %.

Le 17 août 2009, la Société a signé une entente avec Mines Aurbec inc. (« Aurbec ») (antérieurement une filiale de North American Palladium Ltd.) et le 17 juin 2016, Mines Abcourt inc. (« Abcourt ») a acquis l'intérêt d'Aurbec dans le cadre de la faillite de cette dernière. Abcourt ne contribue pas aux travaux d'exploration, se faisant ainsi diluer.

La Société a abandonné certains claims durant l'Exercice 2021 et elle a procédé à une dépréciation partielle de 12 865 \$ des coûts de propriétés d'exploration.

Travaux effectués sur la propriété

Lors d'un programme de prospection, un bloc erratique de dimension métrique et de forme anguleuse avait été découvert à environ 700 mètres au sud-est de l'indice aurifère historique Notting Hill. Ce bloc a rapporté une teneur de 28,7 g/t Au et est caractérisé par un intense réseau de veines de quartz-ankérite (« stockwork ») fortement minéralisé avec jusqu'à 15% de pyrite. De plus, un autre échantillon d'un bloc semblable situé à un mètre de côté a rapporté une teneur de 6,0 g/t Au dans une roche complètement altérée en ankérite et minéralisée avec 5% de pyrite, celle-ci représente la roche encaissante de ce stockwork.

Avec la forme anguleuse de ces blocs et selon le mouvement glaciaire reconnu dans ce secteur de l'Abitibi, la source potentielle de ces blocs erratiques est interprétée comme étant située à faible distance vers le NNE. Le secteur ciblé n'a jamais été foré et représente un creux magnétique jamais testé sur plus de 1,5 kilomètre de longueur.

Les travaux de prospection ont également retourné plusieurs valeurs aurifères anomales en affleurements ayant des teneurs entre 0,1 et 1,0 g/t Au dans des échantillons choisis associés à de nouvelles zones de cisaillement fortement altérées en carbonates. Ceci appuie le potentiel aurifère à proximité des blocs découverts.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2022

Au cours de l'été 2022, des travaux géophysiques ont été complétés dans un effort pour localiser la source des blocs aurifères vers le nord. Ces travaux incluent un levé détaillé haute résolution magnétique par Drone sur des lignes de vols espacées de 25 mètres. Ce levé a été suivi par un levé PP Dipôle-Dipôle sur des lignes espacées de 100 mètres. De plus, un levé d'échantillonnage de sols/tills et des travaux de prospection ont été complétés. Plusieurs nouvelles anomalies PP, ainsi que de nouvelles anomalies de sols en Au-Bi-W nt été identifiées au nord des blocs aurifères à haute teneur et représentent des cibles de forage prioritaires.

Un programme de forage est planifié pour le T2-23 sur Laflamme. Ce programme de 3 000 mètres testera les meilleures cibles dans le secteur des blocs aurifères à haute teneur ainsi que des conducteurs BHEM dans le secteur de l'indice de Ni-Cu Copernick. Un modèle 3D de Copernick est présentement en cours.

4.14 Lewis (Au)

Description de la propriété

Au 30 septembre 2022, la propriété Lewis consiste en 173 claims (9 649 hectares) et couvre une position stratégique caractérisée par une flexure régionale à proximité du corridor de déformation de Guercheville-Opawica. La propriété Lewis est située à environ 60 km au nord-ouest du gîte Nelligan détenu conjointement par lamgold Corporation (75 %) et Vanstar Mining Resources (25 %). La Société a abandonné certains claims durant l'Exercice 2021 et elle a procédé à une dépréciation partielle de 1 505 \$ des coûts de propriétés d'exploration.

Travaux effectués sur la propriété

À la suite de la découverte à l'été 2021 par prospection de l'indice Golden Nest qui avait rapporté en échantillons choisis 10,2 g/t Au et 2,1 g/t Au, des travaux de décapages mécaniques et de rainurage ont été exécutés en septembre 2021. Les meilleurs résultats obtenus en rainures sur Golden Nest sont de 0,46 g/t Au sur 8,0 mètres incluant 0,98 g/t Au sur 3,0 mètres et 0,65 g/t Au sur 6,0 mètres incluant 1,06 g/t Au 2,0 mètres.

Un levé magnétique de haute résolution a été complété sur la presque totalité de la propriété. Ce levé de grande qualité a identifié avec succès un nouveau patron structural autour des nouveaux indices découverts en 2020 et 2021. Ce levé magnétique aidera à orienter les prochaines phases de travaux d'exploration.

Un levé de sols a été complété dans l'extension est des indices aurifères Red Giant Golden Nest. Un total de 455 échantillons a été récolté et plusieurs anomalies en Au-As ont été identifiées et prospectées. Les résultats d'analyses sont en attente.

Un programme de forage de 1 500 mètres est en cours de préparation. Ce programme testera les deux indices connus (Golden Nest et Red Giant) ainsi que d'autres anomalies PP et anomalies de sols. Ce programme est cédulé pour débuter au cours du T2-23.

4.15 Maritime-Cadillac (Au), en partenariat avec Agnico Eagle et opéré par Agnico Eagle

Description de la propriété

La propriété est localisée en Abitibi au Québec le long de la faille Cadillac-Larder et est composée de 7 claims. La Société détient 49 % de la propriété Maritime-Cadillac. Cette propriété est assujettie à une redevance de 2 % NSR; la moitié de cette redevance pourra être rachetée sur paiement d'un montant de 1 000 000 \$.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2022

En vertu de l'entente signée en juin 2009 et amendée en novembre 2012 et mai 2013, Agnico Eagle et la Société sont en coentreprise sur la propriété Maritime-Cadillac et les travaux futurs sont partagés selon le ratio 51 % Agnico Eagle - 49 % la Société.

Travaux effectués sur la propriété

Midland fait la revue du modèle-3D dans le but de proposer un programme de forage qui testerait les meilleures ouvertures résiduelles identifiées à proximité des meilleures intersections aurifères historiques.

4.16 Mistaouac (Au)

Description de la propriété

La propriété Mistaouac est située à 75 kilomètres au sud-ouest de Matagami en Abitibi, Québec et consiste en 170 claims (9 482 hectares) au 30 septembre 2022. Ce bloc est situé à moins de 5 kilomètres au nord-est du gîte Zn-Cu-Au Estrades à l'est de Casa Berardi.

La Société a abandonné certains claims et elle a procédé à une dépréciation partielle de 5 673 \$ durant l'Exercice 2021.

Travaux effectués sur les propriétés

Un levé biogéochimique d'écorces d'épinettes a été complété sur l'ensemble de la propriété. Plusieurs anomalies ont été identifiées dont une qui est particulièrement intéressante au contact du pluton d'Orvilliers. Cette anomalie d'envergure kilométrique est caractérisée par des valeurs anomales en Au, Ag, Cu, Mo, Sb et Te.

Midland planifie actuellement quelques petits levés géophysiques PP afin de couvrir des anomalies d'écorces aurifères identifiées dans la portion sud du bloc de claims.

4.17 Nickel Square (Ni-Cu)

Description de la propriété

Cette nouvelle propriété, appelée Nickel Square, s'étend sur une superficie totale d'environ 300 kilomètres carrés et possède un fort potentiel, très peu exploré, pour le Ni-Cu-Co-EGP. En effet, elle couvre une série d'intrusions ultramafiques du Maizerest qui sont localement associées avec des conducteurs électromagnétiques historiques (Input) non testés. Dans la partie nord de la propriété Nickel Square, un échantillon choisi historique prélevé par le MERN dans les roches ultramafiques du Maizerest faiblement minéralisées en sulfures avait rapporté une valeur anomale de 0,20% Ni, 450 ppm Cu, 110 ppm Co, 117 ppb Pd et 68 ppb Pt. Au 30 septembre 2022, la propriété consiste en 448 claims couvrant une superficie de 25 031 hectares.

Travaux effectués sur la propriété

Au cours du T3-22, une compilation des travaux historiques a été complétée sur l'ensemble de la propriété. Très peu de forages ont été faits historiquement sur cette grande propriété qui contient un bon volume de roches ultramafiques et aucun travail n'a été effectué afin d'évaluer son potentiel pour des minéralisations en nickel-cuivre.

Cette propriété sera couverte avec un levé magnétique de haute résolution durant le T3-23. Un suivi sur le terrain en prospection et des levés de sols seront complétés au cours de T4-23.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2022

4.18 Nomans (Au)

Description de la propriété

Au 30 septembre 2022, la propriété Nomans consiste en 776 claims (42 062 hectares) situés à environ 60 kilomètres à l'est de la ville de Matagami, en Abitibi, Québec et adjacents à l'ouest de la propriété Chebistuan détenue par Kenorland Minerals et qui est sous entente d'option avec Newmont Corporation.

Cette propriété consolide une position stratégique acquise par Midland dans l'extension possible de la faille Sunday Lake dans le nord de l'Abitibi, à environ 130 kilomètres à l'est des gîtes Fénélon et Tabasco détenus par Wallbridge.

Travaux effectués sur la propriété

Le levé complété sur Nomans a consisté en un total de 187 échantillons de tills (1 kg) prélevés à environ tous les 300 à 500 mètres le long de lignes espacées de 2 km et orientées NO-SE, soit perpendiculairement au mouvement glaciaire.

Les résultats d'analyses de la fraction fine (<63 microns) ont permis d'identifier quatre signaux aurifères significatifs variant de 11 ppb jusqu'à 31 ppb Au. La distribution en plan de ces anomalies forme un corridor étroit d'environ 20 kilomètres de long et qui est parallèle au mouvement glaciaire dominant orienté S-SO. Cet alignement d'anomalies aurifères est interprété comme étant un train de dispersion de type "ruban" avec la valeur maximum de 31 ppb Au étant située à l'extrémité nord du mouvement glaciaire. De plus, l'association de cette valeur aurifère avec une valeur anomale en soufre suggère une possible source locale.

Un autre échantillon de ce levé a rapporté une combinaison d'éléments anomaux en Li-Cs-Ba-K-Rb, indiquant ainsi la présence d'une pegmatite complexe dans la partie nord de la propriété.

Midland prépare actuellement une campagne de suivi sur ces nouvelles anomalies (Au, Li) pour l'automne 2022 qui consistera en des travaux de prospection et un échantillonnage de tills sur une maille plus serrée autour de l'anomalie de 31 ppb Au et de l'échantillon qui a identifié un potentiel pour le lithium.

4.19 Noyelles (Au)

Description de la propriété

La propriété Noyelles est située à environ 20 kilomètres au sud de la ville de Matagami, en Abitibi, Québec et consiste en 188 claims (10 510 hectares) au 30 septembre 2022. Cette propriété permet de contrôler sur plus de 30 kilomètres, des structures favorables pour l'or situées à l'intérieur et à proximité du contact nord des sédiments du Groupe de Taibi, le long du couloir de déformation de Casa Berardi.

Travaux effectués sur la propriété

Une compilation des travaux historiques et un levé magnétique de haute résolution ont été complétés durant le T2-22.

Les résultats du levé d'écorce sur Noyelles ont été reçus. Dans le secteur ouest du projet, une tendance semble se dessiner avec des anomalies régionales en Sb et Te. Du travail d'interprétation reste à faire avec ces résultats.

Rapport de gestion
Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2022

4.20 Patris (Au)

Description de la propriété

La propriété Patris est située à environ 30 kilomètres au nord-est de Rouyn-Noranda, Abitibi et au 30 septembre 2022, est composée de 298 claims (11 717 hectares). Certains claims sont assujettis à des redevances NSR variant de 1 % à 2 % rachetable par tranches pour un montant total de 7 000 000.

Travaux effectués sur la propriété

Un levé d'écorces a été complété dans la partie sud-est de la propriété Patris. Ce levé a couvert un nouveau secteur cible de type "Camflo" situé le long de la faille La Pause et à proximité d'un pli en forme de "Z" visible sur le levé magnétique. Les résultats montrent une faible anomalie en or diffuse identifiée dans le secteur du pli en forme de "Z" près de la faille La Pause.

Deux grilles de polarisation provoquée sur des lignes espacées aux 100 mètres et totalisant environ 57 km ont été complétées durant le T3-22. Plusieurs nouvelles anomalies de chargeabilité ont été détectées, mais elles sont souvent en association directe avec des hausses de résistivité pouvant être ainsi être expliquées par des remontées du socle. Une interprétation plus poussée a été complétée et un programme de forage approuvé.

Le programme de forage de T1-23 et T2-23 consistera en 15 sondages totalisant environ 3 000 mètres. La plupart des cibles consisteront en de nouvelles cibles PP localisées le long d'un axe aurifère favorable associé aux indices Gadoury, Patris et Lac Bello Ouest. Les cibles incluent aussi une large zone d'altération (100 m) identifiée dans l'extension est du dépôt Fayolle.

4.21 Samson (Au)

Description de la propriété

Au 30 septembre 2022, la propriété Samson compte 280 claims couvrant une superficie d'environ 15 545 hectares à environ 50 kilomètres à l'ouest de Matagami, en Abitibi.

Travaux effectués sur la propriété

Afin de faire le suivi de la nouvelle découverte aurifère Golden Delilah faite en juillet 2020 sur la propriété Samson, une deuxième campagne de forage consistant en sept (7) sondages totalisant 1 810 mètres a été complétée au cours du mois de septembre 2020.

Le sondage SAM-20-15, qui a été complété à une distance d'environ 350 mètres au sud-est de la zone Golden Delilah, a intersecté une nouvelle zone aurifère ayant titré 23,0 g/t Au sur 1,05 mètre entre 317,10 et 318,15 mètres. Cette nouvelle zone est incluse à l'intérieur d'un plus grand intervalle anomal en or et en arsenic sur une largeur de plus de vingt mètres entre 314,95 et 337,25 mètres. Cette nouvelle zone qui est située au contact des roches ultramafiques minéralisées en pyrite et arsénopyrite, correspond au secteur du nez de pli qui est bien visible sur le levé magnétique et demeure ouverte dans toutes les directions.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2022

Suite à la réception et à l'interprétation des résultats d'analyses en début 2021, les affinités géochimiques de nombreux dykes et d'une intrusion (stock) ont été confirmées comme étant de compositions alcalines. Leurs compositions varient de monzonite à quartz, monzonite, monzodiorite et monzogabbro. Toutes les principales zones minéralisées observées dans les forages de 2020 sont associées intimement à ces dykes d'affinité alcaline. Ces zones minéralisées montrent également des textures de brèches et de failles fragiles typiques d'une mise en place de la minéralisation à faible profondeur et dans des conditions épithermales. La zone Golden Delilah montre un assemblage métallique peu commun à argent-or-plomb-antimoine-arsenic qui est également caractéristique des minéralisations épithermales neutres. Ces observations suggèrent fortement que les minéralisations observées à Samson en 2020 représentent les parties externes d'un système magmatique-hydrothermal associé à des dykes alcalins, soit de type « syenite-associated disseminated gold » (Robert, 2001), ou bien « intrusion-related gold » (Hart et al. 2007).

Des levés biogéochimiques et PP ont été complétés. Les résultats du levé PP ainsi que de l'échantillonnage d'écorces ont été reçus. Une nouvelle anomalie biogéochimique (Au) a été identifiée à environ 2 km au sud-est de Golden Delilah. Ce secteur n'a jamais été foré. De plus, une nouvelle anomalie PP a été détectée à environ 2 km au nord-est de Golden Delilah. Ce nouveau secteur est situé le long de la faille Lower Detour et n'a jamais été foré non plus.

Un programme de forage totalisant sept (7) sondages et 2 405 mètres a été complété durant le T3-21. Le meilleur résultat a été obtenu dans l'intrusion porphyrique du trou SAM-21-18 au nord-est de Golden Delilah qui a retourné 3,2 g/t Au sur 0,50 mètre entre 65,05 et 65,55 mètres. Une nouvelle structure/brèche aurifère a été identifiée près de la surface et du nez de pli dans le sondage SAM-21-22. Cette zone a retourné 0,3 g/t Au sur 5,05 mètres de 101,95 à 107,00 mètres. Les autres meilleurs résultats ont retourné 0,47 g/t Au sur 0,45 mètre dans le sondage SAM-21-23 de 140,50 à 140,95 mètres et 0,26 g/t Au sur 3,0 mètres de 245,00 à 248,00 mètres dans le sondage SAM-21-24.

Un levé biogéochimique d'écorces d'épinettes noires a été complété à l'hiver 2021 dans le secteur de la nouvelle découverte aurifère à haute teneur de Golden Delilah qui avait rapporté jusqu'à 99,1 g/t Au sur 0,40 mètre (Sondage SAM-20-10; 106,45 à 106,85 m) et 23,0 g/t Au sur 1,05 mètre (Sondage SAM-20-15; 317,10 à 318,15 m). Ce levé biogéochimique a permis d'identifier un nouveau secteur anomal en or à environ 2 kilomètres au sud-est de l'indice Golden Delilah. Ce nouveau secteur qui n'a jamais été foré est situé près du contact ouest d'un pluton felsique et les anomalies aurifères identifiées sont alignées le long de structures, principalement orientées NO-SE et N-S.

Au cours du T2-23, un levé géophysique PP sera complété immédiatement au sud de la grille PP qui sera complétée sur Gaudet-Fénélon JV avec Probe.

4.22 Turgeon (Au)

Description de la propriété

La propriété Turgeon est détenue en propriété exclusive par Midland et est située à 150 kilomètres au sud-ouest de Matagami. Au 30 septembre 2022, elle comprend un total de 8 claims (448 hectares) en Abitibi, Québec.

La Société a abandonné certains claims et elle a procédé à une dépréciation partielle de 35 256 \$ durant l'Exercice 2021 et de 4 346 \$ durant l'Exercice 22.

Travaux effectués sur la propriété

Aucun travail d'exploration n'a été effectué sur Turgeon durant l'Exercice 22. Midland est présentement à la recherche d'un partenaire pour cette propriété.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2022

4.23 Valmond (Au)

Description de la propriété

La propriété Valmond est située à environ 50 kilomètres à l'ouest de Matagami en Abitibi et au 30 septembre 2022 est constituée de 44 claims couvrant une superficie approximative de 2 449 hectares.

Travaux effectués sur la propriété

Aucun travail d'exploration n'a été effectué sur Valmond durant l'Exercice 22. Midland est présentement à la recherche d'un partenaire pour cette propriété.

4.24 Vezza (Au)

Description de la propriété

La propriété Vezza est située à environ trois kilomètres à l'ouest de la mine Vezza et au 30 septembre 2022 est constituée de 6 claims (2 blocs de 3 claims) couvrant (335 hectares).

Travaux effectués sur la propriété

Aucun travail d'exploration n'a été effectué sur Vezza durant l'Exercice 22. Midland est présentement à la recherche d'un partenaire pour cette propriété.

GRENVILLE-APPALACHES

4.25 Gatineau (Zn)

Description de la propriété

La propriété Gatineau est une position de terrain pour le zinc et elle est constituée au 30 septembre 2021 de 259 claims (15 282 hectares) répartis dans la région de Gatineau, à environ 200 kilomètres au nord-ouest de la ville de Montréal.

Le 20 février 2020, la Société a signé une alliance stratégique avec SOQUEM dans laquelle SOQUEM a transféré à la Société son intérêt de 50 % dans les propriétés Casault et Jouvex en contrepartie :

- d'une redevance de 1 % NSR; Midland peut, en tout temps, racheter la redevance, en totalité ou partie, en contrepartie du paiement d'une somme de 1 000 000 \$ pour chaque tranche de 0,5% de la redevance; et
- d'un intérêt de 50 % indivis dans une coentreprise relative aux sept propriétés minières formant le projet Gatineau.

Le 6 avril 2022, la Société a reçu un avis de SOQUEM mettant fin au contrat d'alliance signé le 13 avril 2021 sur la propriété Gatineau.

La Société a abandonné certains claims et elle a procédé à une dépréciation partielle de 3 382 \$ durant l'Exercice 22.

Travaux effectués sur la propriété

L'interprétation finale des résultats (sol) ainsi que le rapport final du programme d'exploration de 2021 ont été complétés par SOQUEM durant le T2-22. Les résultats finaux ne montrent pas de résultats significatifs provenant du levé de sol.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2022

4.26 Ski

Description de la propriété

La propriété Ski est constituée de 5 claims au 30 septembre 2022 et est située dans le feuillet SNRC 31J02 dans la Vallée de la Gatineau.

Travaux effectués sur la propriété

Aucun travail d'exploration n'a été effectué sur Ski durant l'Exercice 22. Midland est présentement à la recherche d'un partenaire pour cette propriété.

4.27 Tête Nord (Ni-Cu), entente d'option avec RTEC, opéré par RTEC

Description de la propriété

La Société a assemblé la propriété Tête Nord par désignation sur carte et par acquisition. Cette propriété est située à environ 15 km à l'est de la ville de La Tuque.

56 claims ont été acquis par achat de Les Ressources Tectonic inc. le 13 novembre 2020 en contrepartie de 100 000 \$ payable 30 000 \$ à la signature, 35 000 \$ au premier anniversaire et 35 000 \$ au deuxième anniversaire; ces paiements sont complétés avant le 13 novembre 2022. Ces 56 claims sont sujets à une royauté de 2 % NSR et la Société peut racheter la royauté pour 1 500 000 \$ par tranche de 1,0% pour un total de 3 000 000 \$.

En mars 2021, la Société a signé quatre ententes avec différents prospecteurs par lesquelles la Société a acquis des blocs de claims pour des paiements en espèce totalisant 41 050 \$. La Société a émis aux prospecteurs trois redevances de 2 % NSR sur certains blocs. La Société peut, en tout temps, racheter chaque redevance, en totalité ou partie, pour 2 000 000 \$ par redevance soit 1 000 000 par tranche de 1 % de la redevance. Pour la quatrième entente, la Société a convenu de payer 25 000 \$ si une estimation de ressources est complétée sur le bloc acquis ou sur les 40 claims adjacents appartenant à la Société.

Voir la section 2.5 pour une description de l'entente d'option signée avec RTEC le 1er décembre 2021 sur la propriété Tête Nord située dans la province géologique du Grenville près de la ville de La Tuque, en Haute Mauricie.

RTEC peut acquérir une participation initiale de 50 % (la première option) dans la propriété Tête Nord sur une période de quatre ans, en honorant les conditions suivantes :

	Paiements en espèces		Dépenses d'exploration	
	Engagement	Complété	Engagement	Complété
	\$	\$	\$	\$
À la signature	100 000	100 000	-	-
Le ou avant le 1 ^{er} novembre 2022	-	-	500 000	500 000
Le ou avant le 1 ^{er} décembre 2022	100 000 ¹⁾	-	-	343 605
Le ou avant le 1 ^{er} décembre 2023	100 000	-	-	-
Le ou avant le 1er décembre 2024	100 000	-	-	-
Le ou avant le 1er décembre 2025	100 000	-	3 500 000	-
Total	500 000	100 000	4 000 000	843 605

^{1) 100 000 \$} reçu avant le 1 décembre 2022.

Rapport de gestion
Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2022

Travaux effectués sur la propriété

Le levé VTEM a totalisé 6 635 kilomètres linéaires et a couvert la majorité des blocs de claims qui sont en partenariat avec des lignes de vol espacées aux 100 mètres et localement aux 50 mètres, sur certaines grilles de détail. À la suite de la revue des résultats préliminaires, un nouveau bloc de 39 claims (Bloc Bonhomme) a été désigné à environ 12 kilomètres au nord de l'ancienne mine du Lac Édouard (Ni-Cu) et ce bloc de claims sera inclus dans le partenariat entre RTEC et Midland.

Les résultats préliminaires du levé VTEM ont permis d'identifier plusieurs nouveaux conducteurs positionnés stratégiquement à proximité, ou dans l'extension d'indices de Ni-Cu connus tels que les indices Rochette, Savane, Lac Matte et Ghyslaine ainsi que sur le nouveau bloc de claims Bonhomme.

Suite au levé électromagnétique héliporté de type VTEM qui avait été complété en 2022 et totalisé 6 635 kilomètres linéaires, une campagne de forage totalisant 3 750 mètres débutera en décembre 2022 afin de tester une quinzaine de cibles consistant principalement en de nouveaux conducteurs VTEM. Ces conducteurs sont positionnés stratégiquement dans l'extension, ou à proximité d'indices de Ni-Cu historiques tels que Savane et Rochette, mais aussi dans de nouveaux secteurs découverts cet été incluant le secteur de Bonhomme situé au nord de l'ancienne mine de Ni-Cu du Lac Édouard ainsi que les secteurs de Cabouron et de Tête Sud.

Des équipes de géologues de RTEC ont été très actives sur le terrain à l'été de 2022 afin de faire la prospection et de cartographier les secteurs prometteurs contenant de nouveaux conducteurs VTEM. L'indice Rochette a rapporté une valeur de 0,84% Ni et 0,16% Cu (teneur rapportée à 100% sulfures de 4,26% Ni) en échantillon choisi. L'indice du Lac Matte a retourné une valeur de 0,36% Ni et 0,18% Cu (teneur rapportée à 100% sulfures de 6,96% Ni) en échantillon choisi.

La prospection du nouveau secteur de Bonhomme au nord de l'ancienne mine du Lac Édouard a rapporté plusieurs valeurs anomales en Ni-Cu. Ce secteur est caractérisé par la présence de plusieurs conducteurs VTEM non testés dans ce secteur et ils seront testés lors de ce programme de forage.

4.28 Weedon (Cu-Zn-Au)

Description de la propriété

Cette propriété est située dans la région des Cantons de l'Est, à 120 km au sud de la ville de Québec et au 30 septembre 2022 est composée de 87 claims couvrant une superficie de 5 589 hectares. La Société détient la propriété Weedon et certains claims sont assujettis à une redevance NSR variant de 0,5 % à 1,5 % rachetable en tranches pour un montant total de 3 000 000 \$.

La Société a abandonné certains claims et elle a procédé à une dépréciation partielle de 31 588 \$ durant l'Exercice 21 et 6 484 \$ durant l'Exercice 22 des coûts de propriétés.

Travaux effectués sur la propriété

Un levé d'échantillonnage de tills a été complété à l'est du gîte de Lingwick durant le T1-20. Le secteur exploré a retourné des valeurs intéressantes d'or, de cuivre et de zinc. Le manque d'information de pointe et localisée (géophysique, géochimique, géologique) ne permet pas de bien définir de cible. Par contre, la présence de fragments de quartz en grande quantité et de la valeur d'or de 136ppb en concentrés pourrait provenir de l'anomalie PP à proximité du gisement Lingwick. Il est donc recommandé de faire un suivi de ces anomalies en faisant un programme de forage selon une maille serrée.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2022

Au cours de l'été 2021, un levé magnétique Drone a couvert la majeure partie de la propriété (Secteurs Weedon-Lingwick). Ces travaux ont permis d'identifier une possible enclave de roches volcaniques dans l'intrusion qui recoupe le gisement de Weedon. Le secteur identifié contient également des anomalies VTEM de levé de 2008 qui devront être investiguées avec des travaux géophysiques au sol et de la géochimie.

Un levé de tills a été complété sur une petite grille afin de couvrir une possible enclave de roches volcaniques à l'intérieur du Pluton d'Aylmer. Ce levé a permis d'identifier une anomalie en métaux de base (Zn-Cu-Pb) directement au-dessus d'anomalies VTEM non testées. Des travaux de prospection additionnels sont en cours afin de tenter d'expliquer ces anomalies de sols.

BAIE-JAMES

4.29 BJ Or (Au)

Description de la propriété

Midland possède 100 % de 118 claims au 30 septembre 2022, couvrant une superficie de 6 069 hectares dans le territoire de la Baie-James. La Société a abandonné certains claims et elle a procédé à une dépréciation partielle de 6 960 \$ durant l'Exercice 2021 et 90 126 \$ durant l'Exercice 22 des coûts de propriétés.

Travaux effectués sur la propriété

Un programme de prospection a été complété durant le T3-22. Aucun résultat significatif n'a été obtenu.

4.30 BJ Éléonore (Au)

Description de la propriété

La propriété BJ Éléonore est divisé en trois blocs de claims distincts dont 2 sont à l'intérieur de 25 kilomètres du gisement Éléonore de Newmont et un autre situé à 30 kilomètres stratigraphiquement au sud-est. La propriété comprend 264 claims couvrant une superficie totale de 13 846 hectares au 30 septembre 2022.

La Société a abandonné certains claims et elle a procédé à une dépréciation partielle de 65 614 \$ durant l'Exercice 22 des coûts de propriétés.

Travaux effectués sur la propriété

Un levé d'échantillonnage de sol a été complété sur la propriété au cours du T4-21, les résultats d'analyses ont été reçus récemment. Des signatures (Cu-Zn) polymétalliques ont été obtenues dans la portion sud du levé associées avec une intrusion felsique.

4.31 Elrond (Au)

Description de la propriété

La propriété Elrond est formée au 30 septembre 2022 de 197 claims contigus couvrant une superficie de 10 175 hectares. Certains claims sont sujets à une redevance NRS de 1 %.

Voir section 2.5 pour les détails de l'entente avec Brunswick.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2022

Travaux effectués sur la propriété

Les résultats finaux de 80 échantillons de tills prélevés au cours de l'été 2021 au sud-ouest du projet aurifère Serpent de Harfang Exploration inc. ont récemment été reçus et l'interprétation des résultats est en cours. Les échantillons envoyés à ODM ont franchi l'étape finale de traitement et de la phase de séparation des fluides lourds. Les concentrés de minéraux lourds ont été envoyés chez Actlabs pour l'analyse.

De plus, le rapport final de ODM pour le compte des grains d'or a été reçu. Le compte des grains d'or ainsi que leur grosseur donnent plus d'informations au niveau des anomalies de tills. Un compte de jusqu'à 52 grains d'or a été obtenu, une forte anomalie en soi pour un échantillon de tills, suivi en deuxième par un compte de 24 grains. Plusieurs échantillons de tills sont présents dans la partie ouest de la propriété. Le maximum des grains dits "pristine+modified" obtenus est de 6 et ils sont associés avec l'échantillon comptant 52 grains.

Quelques jours de prospection ont été complétés durant le T3-22 et aucun résultat significatif n'a été obtenu.

4.32 Fangorn (Au)

Description de la propriété

La propriété Elrond est formée au 30 septembre 2022 de 16 claims contigus couvrant une superficie de 816 hectares. Certains claims sont sujets à une redevance NRS de 1 %.

Travaux effectués sur la propriété

Aucun travail d'exploration n'a été effectué sur Fangorn durant l'Exercice 22. Midland est présentement à la recherche d'un partenaire pour cette propriété.

4.33 Helm's Deep (Au)

Description de la propriété

La propriété Helm's Deep est formée au 30 septembre 2022 de 70 claims contigus couvrant une superficie de 3 699 hectares. Certains claims sont sujets à une redevance NRS de 1 %.

Travaux effectués sur la propriété

Aucun travail d'exploration n'a été effectué sur Helm's Deep durant l'Exercice 22. Midland est présentement à la recherche d'un partenaire pour cette propriété.

4.34 JV Éléonore (Au), en partenariat avec Osisko, opéré par Osisko

Description de la propriété

Le 13 juin 2016, une entente de coentreprise (50 % - 50 %) a été signée et est maintenant détenue par Osisko permettant ainsi à Osisko et la Société de coopérer et combiner leurs efforts pour explorer la propriété JV Éléonore. La propriété est située environ 12 kilomètres au sud-est et au nord-ouest du gisement Éléonore de Newmont. Osisko est l'opérateur. Chaque partenaire a obtenu une royauté NSR de 0,5 % en contrepartie mutuelle de la constitution de la coentreprise.

La propriété est située environ 12 kilomètres au sud-est et au nord-ouest du gisement Éléonore de Newmont. Au 30 septembre 2022, la propriété regroupe plusieurs propriétés pour un total de 592 claims couvrant une superficie d'environ 31 011 hectares.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2022

Travaux effectués sur la propriété

Aucun travail d'exploration n'a été effectué sur JV Éléonore durant l'Exercice 22.

4.35 Komo (Au)

Description de la propriété

Au 30 septembre 2022, la propriété Komo consiste en 393 claims (20 743 hectares), située à proximité de la découverte aurifère Patwon d'Exploration Azimut inc. (« Azimut ») sur son projet Elmer (Eeyou Istchee Baie-James, Québec). La portion ouest de la propriété est située à environ 7 kilomètres au sud de la découverte d'Azimut.

La propriété Komo couvre près de 40 kilomètres de la même ceinture de roches volcaniques qui est l'hôte de la découverte Patwon. Azimut a annoncé récemment plusieurs intersections aurifères significatives sur Patwon, notamment 3,15 g/t Au sur 102,0 mètres, incluant 10,1 g/t Au sur 20,5 mètres (communiqué d'Azimut du 14 janvier 2020).

La propriété Komo couvre également, sur environ 30 kilomètres, le contact très favorable pour l'or entre les sous-provinces géologiques de La Grande et d'Opinaca/Némiscau. Ce contact est l'hôte de la majorité des gisements aurifères à la Baie-James, notamment la mine Éléonore (Newmont) ainsi que les gîtes La Pointe et Cheechoo. La portion de la propriété la plus proche de la découverte Patwon montre un contexte structural très favorable pour l'or, avec une unité de gabbro plissée située dans l'ombre de pression d'une intrusion de grande taille. Un indice historique de molybdène-cuivre sur la propriété souligne également un potentiel pour des minéralisations de type porphyrique sur Komo.

La Société a abandonné certains claims et elle a procédé à une dépréciation partielle de 9 369 \$ durant l'Exercice 21 des coûts de propriétés d'exploration.

Travaux effectués sur la propriété

Un programme de prospection a été complété durant le T3-22. Aucun résultat significatif n'a été obtenu.

4.36 McDuff (Cu-Au-Mo-Ag)

Description de la propriété

La propriété McDuff est formée au 30 septembre 2022 de 159 claims (8 394 hectares).

Travaux effectués sur la propriété

Aucun travail d'exploration n'a été effectué sur McDuff durant l'Exercice 22. Midland est présentement à la recherche d'un partenaire pour cette propriété.

4.37 Minas Tirith (Au)

La propriété Minas Tirith a été abandonnée durant l'Exercice 22 et avait été entièrement radiée durant l'Exercice 21 pour 45 425 \$.

4.38 Moria (Ni-Cu)

Description de la propriété

La propriété Moria est formée au 30 septembre 2022 de 140 claims (7 400 hectares). Certains claims sont sujets à une redevance NRS de 1 %.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2022

Travaux effectués sur la propriété

Aucun travail d'exploration n'a été effectué sur Moria durant l'Exercice 22. Midland est présentement à la recherche d'un partenaire pour cette propriété.

4.39 Mythril et Mythril Régional (Au-Cu-Mo-Ag), entente d'option avec Brunswick, opéré par Brunswick

Description de la propriété

La propriété Mythril est formée au 30 septembre 2022 de 1 534 claims (77 910 hectares). La Société a procédé à une radiation pour un projet inclus dans la propriété Mythril 6 096 \$ durant l'Exercice 21 et a déprécié partiellement les coûts de propriétés pour 190 066 \$ durant l'Exercice 22. Certains claims sont sujets à une redevance NRS de 1 %.

Voir section 2.5 pour les détails de l'entente avec Brunswick.

Travaux effectués sur les propriétés

Une mise à jour du modèle-3D de la zone minéralisée de Mythril a été complétée. Les nouveaux résultats de forage ont été incorporés dans le modèle et modélisés, incluant les enveloppes de teneurs et l'interpolation. Ce modèle sera très utile afin de prioriser les secteurs spécifiques pour un possible suivi géophysique en 2022. Midland évalue actuellement la possibilité de faire un levé géophysique afin de tenter de cartographier les conglomérats qui érodent la tonalité et les zones minéralisées.

À l'échelle régionale, lors des travaux de prospection sur le bloc Chisaayuu du projet Mythril Régional, deux nouveaux blocs aurifères à haute teneur avaient été découverts et avaient rapporté des valeurs en échantillons choisis de 10,25 g/t Au, 8,0 g/t Ag et de 7,99 g/t Au, 166 g/t Ag, 0,4% Cu, 0,07% Mo.

Un programme de prospection a été complété durant le T3-22 afin de faire le suivi sur les blocs aurifères à haute teneur découverts en 2021. Un échantillon choisi a retourné 2,2 g/t Au sur Chisaayuu à l'ouest du champ de blocs aurifères de 2021. Quelques autres valeurs anomales entre 0.1 g/t Au et 0.8 g/t Au ont aussi été reçues.

4.40 Shire (Zn-Cu)

Description de la propriété

La propriété Mythril est formée au 30 septembre 2022 de 105 claims contigus couvrant une superficie de 5 582 hectares. Certains claims sont sujets à une redevance NRS de 1 %. La Société a procédé à une dépréciation partielle pour les claims abandonnés pour 23 774 \$ durant l'Exercice 22.

Travaux effectués sur la propriété

Un programme de prospection a été complété durant le T3-22 afin de faire le suivi sur des anomalies VTEM ayant un potentiel pour des minéralisation en Ni-Cu. Ce type de minéralisation pourrait être présent étant donné que le MERN a identifié en 2021 des roches ultramafiques sur cette propriété.

4.41 Wookie (Au)

Description de la propriété

Au 30 septembre 2022, la propriété Wookie consiste en 188 claims (9 843 hectares), située à proximité de la récente découverte aurifère Patwon d'Azimut sur son projet Elmer (Eeyou Istchee Baie-James, Québec). La Société a procédé à une dépréciation partielle pour les claims abandonnés pour 9 656 \$ durant l'Exercice 21.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2022

Travaux effectués sur la propriété

Les résultats d'analyse reçus pour les travaux de prospection du T4-20 sur Wookie n'ont pas retourné de résultats significatifs.

NORD DU QUÉBEC

4.42 Alliance BHP (Ni)

Description de l'alliance

Au cours de l'Exercice 21 et 22, un total de 1 196 claims (52 587 hectares) ont été désignés sur carte par MBM dans l'aire d'intérêt de l'alliance stratégique avec BHP.

Le 21 août 2020, la Société a signé une convention avec Rio Algom Limited, une filiale en propriété exclusive de BHP relativement à la formation d'une alliance stratégique (« l'Alliance »), pour le financement initial par BHP d'une phase de travaux d'exploration, suivie éventuellement du développement conjoint de projets d'exploration pour le nickel sur le territoire du Nunavik, au Québec.

Phase de Génération (I)

Dans le cadre de la première phase de l'Alliance, BHP financera à 100 % un montant annuel jusqu'à concurrence de 1 400 000 \$, pour une durée minimale de deux ans. La Société agit à titre d'opérateur et le principal objectif de cette phase est de générer, d'identifier et de sécuriser des projets d'exploration à être avancés à l'étape du forage par des travaux d'exploration additionnels. À sa discrétion, BHP pourra proposer des travaux d'exploration pour un montant additionnel de 700 000 \$ avant d'amener un projet à la deuxième phase.

À la suite de cette première phase, une ou plusieurs cibles spécifiques d'exploration peuvent être amenées à une deuxième phase pour être développées davantage, en tant que projet désigné distinct.

Phase de Vérification (II)

Au cours de cette deuxième phase, chaque projet désigné aura son propre programme de travaux et son budget, dans le but, principalement à l'aide de forages, de faire le suivi et développer davantage des cibles identifiées. La Société sera l'opérateur de cette deuxième phase, sous réserve que BHP puisse, à son choix, devenir opérateur sur n'importe lequel projet désigné.

Pour chaque projet désigné, un montant minimum de 700 000 \$ sera investi en travaux d'exploration durant la première année, avec un montant total pouvant atteindre jusqu'à 4 000 000 \$ sur une durée de quatre ans. Durant cette phase, le financement des programmes de travaux approuvés, sera assumé par BHP à 75 % et par la Société à 25 %.

De plus, pour chaque projet désigné, BHP paiera à la Société un montant de 250 000 \$ au premier et au deuxième anniversaire et un montant de 500 000 \$ au troisième anniversaire, pour un total potentiel de 1 000 000 \$ par projet désigné.

BHP a le droit de cesser de contribuer au financement d'un projet désigné, auquel cas la Société aurait le droit de garder un intérêt de 100 % dans le projet désigné et BHP obtiendrait une redevance de 1 % NSR. La Société aurait le droit de racheter cette redevance moyennant un paiement en espèces unique de 1 500 000 \$. Les paiements pouvant être faits aux termes de cette redevance seront limités à un montant maximal de 3 000 000 \$ par projet désigné.

BHP peut, à son entière discrétion, faire passer un projet désigné à la troisième phase, en tant que projet en coentreprise.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2022

Phase en Coentreprise (III)

Durant cette phase, une coentreprise serait formée avec un intérêt initial de 70 % pour BHP et 30 % pour la Société. Chaque partie contribuerait aux dépenses au prorata de son intérêt. BHP serait l'opérateur de tous les projets en coentreprise.

Pour chaque projet en coentreprise, BHP versera à la Société la somme de 200 000 \$, après la formation de la coentreprise, incluant le transfert des titres miniers, de propriété des données et de tout autre droit lié à cette coentreprise, au profit de la coentreprise.

Si l'intérêt de l'une des deux parties venait à être dilué à moins de 10 %, cet intérêt serait converti en une redevance de 1,5 % NSR sur le projet en coentreprise, rachetable pour la somme de 2 500 000 \$ par projet en coentreprise. Les paiements pouvant être faits aux termes de cette redevance seraient limités à un montant maximal de 5 000 000 \$ par projet en coentreprise.

Le 11 juillet 2022, l'entente a été amendée afin d'augmenter d'un an la durée minimale pour la Phase de Génération (Phase I) et d'ajouter un financement annuel jusqu'à 1 400 000 \$ et ce, jusqu'au 21 août 2023. La Société continuera d'agir à titre d'opérateur et le principal objectif de cette phase est de générer, d'identifier et de sécuriser à l'intérieur de l'aire d'intérêt des projets d'exploration à avancer à l'étape du forage par des travaux d'exploration additionnels. À sa discrétion, BHP peut proposer des travaux d'exploration pour un montant additionnel de 700 000 \$ avant de transférer un projet à la deuxième phase.

Travaux effectués dans l'aire d'intérêt

Un programme de prospection de trois semaines a été complété au cours des mois de septembre et octobre 2021 sur l'Alliance Ni-Cu avec BHP. Ce programme avait comme principal objectif de visiter des anomalies électromagnétiques de type VTEM identifiées lors du levé de l'été 2021. Les résultats finaux d'analyses du programme de prospection de 2021 ont été reçus. Treize échantillons choisis ont retourné des valeurs anomales variant entre 0,10% et 0,25% Ni avec des valeurs en Cu associées dans un ratio de près de 1:1.

Des levés MT régionaux, comprenant 232 sites répartis sur trois blocs, ont été complétés durant le T3-22. Ces travaux ont pour objectif d'évaluer et cartographier l'architecture géologique régionale. Les résultats sont en cours de modélisation en 3D.

Un programme de prospection (2 phases) a été complété en début septembre. Ces programmes de terrain ciblaient de nouvelles anomalies identifiées lors du levé MT, ainsi que des cibles géologiques qui avaient été générées durant la phase initiale de ciblage, mais qui n'avaient pas été visitées durant le programme de 2021.

Les résultats d'analyse de la première phase ont été reçus. Ces nouveaux résultats incluent de nouveaux indices de la liste de cibles de 2022 incluant :

- Cible 2022-22 : 0,81% Ni 0,21% Cu (Nouveau 2022)
- Secteur 2022-22 Bloc Ultramafique : 0.,6% Ni (Nouveau 2022)
- Mantas Intrusion (Nord): 0,15 % Ni 0,11% Ni
- Bonne Une Intrusion: 0,22 % Ni 0,23 % Cu
- A17-1: 0,20 % Ni 0,20 % Cu

L'interprétation finale ainsi que les inversions 3D des levés MT sont toujours en cours. La planification du programme de 2023 est en cours avec BHP et sera finalisée durant le T2-23.

Rapport de gestion
Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2022

4.43 Alliance Fosse du Labrador – SOQUEM

Description de l'alliance

Le 18 février 2021, la Société a signé une alliance stratégique avec SOQUEM afin d'explorer conjointement la fosse du Labrador, pour un montant pouvant aller jusqu'à 5 000 000 \$ sur 4 ans. Un budget annuel conjoint de 1 000 000 \$ pendant une période de 4 ans (montant ferme total de 2 000 000 \$ pour les 2 premières années), pour un total jusqu'à 4 000 000 \$ sera affecté à l'alliance pour la phase de ciblage et de reconnaissance sur le terrain. Midland sera le gérant des travaux d'exploration lors de la phase de ciblage et de reconnaissance sur le terrain. Un budget additionnel conjoint ferme de 1 000 000 \$ pour la deuxième année est prévu à cette entente pour explorer les projets désignés. Les budgets conjoints pour les travaux d'exploration pour les troisième et quatrième 3 et 4 sur les projets désignés seront approuvés par le comité de gestion. SOQUEM deviendra gérant des travaux sur tous les projets désignés.

Au cours de l'Exercice 21 et 22, un total de 490 claims (22 883 hectares) ont été désignés par Midland et SOQUEM (50 % - 50 %) dans l'aire d'intérêt de l'alliance stratégique dans la Fosse du Labrador.

Travaux effectués dans l'aire d'intérêt

Au cours de l'été 2022, Midland et SOQUEM ont entrepris une deuxième campagne de prospection en deux phases de trois semaines chacune dans le cadre de l'Alliance Fosse du Labrador. Plusieurs nouvelles cibles sont prospectées, incluant un suivi sur un bloc erratique découvert vers la fin de l'été de 2021 et qui avait rapporté 40,8 g/t Au en échantillon choisi.

Lors des travaux de prospection réalisés à l'été de 2022, l'équipe de Midland-SOQUEM a fait la découverte de plusieurs nouveaux horizons minéralisés en cuivre et en or à haute teneur en surface qui ont été observés sur une aire minimum de 160 mètres par 170 mètres. Étant donné la présence d'une couverture végétale, la minéralisation demeure ouverte dans toutes les directions et les dimensions de ce nouveau système minéralisé ne sont pas encore connues à ce jour.

- Découverte d'un système minéralisé à Cu-Au à haute teneur interprété sur au moins 160 mètres par 170 mètres et ouvert dans toutes les directions.
- Échantillons choisis ayant rapporté jusqu'à 25,6 % Cu, 4,9 g/t Au et 162 g/t Ag (29,97% Éq.Cu*);
- Rainure #1: 1,49% Cu, 0,54 g/t Au et 11,4 g/t Ag (1,93% Éq.Cu*) sur 4,0 mètres;
- Rainure #2: 0,90% Cu, 0,45 g/t Au et 6,5 g/t Ag (1,25% Éq.Cu*) sur 3,0 mètres;
- Nouvelle position de terrain avec l'acquisition de 187 claims (90 km²).

Le système minéralisé a été découvert à l'occasion de travaux de prospection dans le secteur sud du Lac Nachicapau. Ces travaux faisaient suite à la découverte par Midland en 2018, d'une veine de calcite minéralisée en bornite et malachite qui avait rapporté 3,16% Cu, 5,27 g/t Au et 40,7 g/t Ag. La nouvelle découverte est située à 100 mètres de cet indice et le secteur environnant a fait l'objet de peu de travaux d'exploration.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2022

Géologiquement, le système minéralisé est encaissé dans les roches pyroclastiques mafiques et des schistes à chlorite et actinote de la formation de Murdoch. Il est défini par la présence de minéralisations en malachite et bornite disséminées dans des horizons centimétriques à plurimétriques ainsi que sous la forme d'amas centimétriques dans des veines de calcite. Une minéralisation aurifère est également associée à ces veines. De façon préliminaire, au moins 8 horizons décimétriques à plurimétriques minéralisés ont été identifiés.

Des résultats d'analyses additionnels viennent confirmer le potentiel du secteur en rapportant 8 nouveaux échantillons d'intérêt titrant jusqu'à 10,05% Cu, 0,19 g/t Au, 62,90 g/t Ag ainsi que 1,26% Cu, 5,80 g/t Au et 10,90 g/t Ag sur des échantillons choisis. Ces nouveaux échantillons à haute teneur en Cu-Au-Ag sont localisés dans l'extension des horizons et des veines minéralisés en malachite et en bornite. Un nouveau secteur situé à 350 mètres au sud des horizons minéralisés présente également des veines de carbonates minéralisées en chalcopyrite et bornite rapportant 0,11% Cu, 0,03 g/t Au et 0,20 g/t Ag.

Un programme d'exploration sera lancé à l'été 2023 et ciblera le secteur des horizons minéralisés à Cu-Au-Ag et ses extensions le long de la formation volcanosédimentaire de Murdoch. Ce secteur a fait l'objet de très peu de travaux d'exploration par le passé. Les travaux pourront inclure l'échantillonnage de sols et de roches, du décapage, du rainurage et un levé de polarisation provoquée.

4.44 Pallas (PGE)

Description de la propriété

Au 30 septembre 2022, la propriété compte un total de 322 claims couvrant une superficie d'environ 14 601 hectares de droits miniers dans la Fosse du Labrador à quelque 80 kilomètres à l'ouest de Kuujjuaq, Québec. Puisqu'elle ne planifie pas de travaux dans un futur rapproché, la propriété a été radiée pour 694 694 \$ durant l'Exercice 22. La Société avait abandonné certains claims et elle avait procédé à une dépréciation partielle de 8 099 \$ des coûts de propriétés durant l'Exercice 21.

Travaux effectués sur la propriété

Midland est présentement à la recherche d'un partenaire pour cette propriété.

4.45 Soissons (Ni-Cu-Co)

Description de la propriété

Au 30 septembre 2022, la propriété Soissons consiste en 175 claims (8 226 hectares) et est localisée à environ 150 kilomètres au sud-est de Kuujjuaq, Québec, dans la province géologique de Churchill.

Travaux effectués sur la propriété

Un levé EM au sol (LT-SQUID) a été complété sur l'indice Papavoine au cours du T3-21. Ces travaux ont permis d'identifier plusieurs conducteurs jusqu'à une profondeur de 600 mètres, dont un qui demeure non testé à ce jour.

4.46 Soissons-NMEF (Ni-Cu-Co), en partenariat avec NMEF et opéré par NMEF

Description de la propriété

Le 27 juillet 2018, la Société a signé une entente de partenariat à 50 % - 50 % avec le NMEF, pour l'exploration d'un secteur de la propriété Soissons située entre 50 et 100 kilomètres au sud-est de Kuujjuaq, Nunavik, Québec. Le NMEF sera l'opérateur du partenariat. Au 30 septembre 2022, la propriété consiste en 77 claims (3 571 hectares).

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2022

Le 4 octobre 2022, la Société a signé un amendement à l'entente signée avec NMEF le 27 juillet 2018 où NMEF accepte de transférer son intérêt de 50 % dans 46 claims en contrepartie d'une royauté NSR de 2 % qui peut être rachetée en contrepartie d'un paiement de 1 500 000 pour chaque tranche de 1 % pour une somme totale de 3 000 000 \$.

Travaux effectués sur la propriété

Des travaux de prospection ont été faits durant le T4-21 et les résultats d'analyses et le rapport du NMEF ont été reçus. Les résultats les plus intéressants proviennent du Bloc Nord 3.

Un total de 43 des 136 échantillons ont été prélevés du Bloc Nord 3. Environ 16,8 km (excluant le levé de sols et le secteur échantillonné en détail) ont été marchés dans le secteur des intrusions de la Suite de Soissons du MERN. Quinze échantillons ont retourné des valeurs en Ni au-dessus du seuil significatif (150 parties par million (« ppm ») Ni) incluant une valeur à 2 150 ppm Ni de l'échantillon M825391. Vingt échantillons ont retourné des valeurs de Cu au-delà du seuil significatif (125 ppm Cu) incluant onze échantillons avec des valeurs anomales et avec la meilleure valeur à 2 450 ppm Cu. Trois échantillons ont retourné des valeurs en Co au-delà du seuil significatif (100 ppm Co) et sont associés aux meilleures valeurs en Ni-Cu.

Ces trois échantillons: M825323 (1 460 ppm Ni , 1 540 ppm Cu et 126 ppm Co); M825343 (1 270 ppm Ni, 1 420 ppm Cu et 103 ppm Co); M825391 (2 150 ppm Ni, 2 450 ppm Cu et 135 ppm Co) sont les trois meilleures valeurs de la campagne de 2020-2021. Tous les résultats significatifs en Ni-Cu-Co ont été obtenus des intrusions gabbroiques de Soissons à l'exception du M825277 (605 ppm Cu) et du M825334 (187 ppm Cu) obtenus dans des gneiss avec cuivre.

Deux petites rainures ont été coupées. Les premières rainures de deux mètres contenaient l'échantillon M825343 (1 270 ppm Ni, 1 420 ppm Cu et 103 ppm Co) et M825344 (818 ppm Ni, 638 ppm Cu et 89 ppm Co). La deuxième rainure qui est localisée à 3,6 mètres au sud-est et qui est alignée avec la première rainure, a une longueur de deux mètres avec les échantillons M825345 (371 ppm Ni, 353 ppm Cu et 59 ppm Co) et M825346 (256 ppm Ni, 189 ppm Cu et 56 ppm Co). Les trois meilleures valeurs en Ni ont été recueillies à l'intérieur d'une distance de 10 mètres au nord de la rainure (M825323 : 1460 ppm Ni, M825391 : 2150 ppm Ni et M825392 : 1290 ppm Ni).

Un levé de sols a été complété, mais n'a pas retourné de résultats significatifs avec la meilleure valeur en Ni à 44,4 ppm dans l'échantillon M825423 et la meilleure valeur en Cu à 17 ppm Cu dans l'échantillon M825426. Malgré que les valeurs ne soient pas significatives, les plus hautes valeurs sont alignées avec l'intrusion locale de Soissons dans une direction N-NO.

4.47 Willbob (Au)

Description de la propriété

La propriété Willbob dans la Fosse du Labrador est constituée au 30 septembre 2022 d'un total de 687 claims (31 483 hectares), et est localisée approximativement à 66 kilomètres à l'ouest-sud-ouest de Kuujjuaq (Québec) et dans un cadre géologique similaire à la propriété Pallas.

La Société détient la propriété Wilbob et certains claims sont assujettis aux redevances suivantes :

- 2 % NSR
- 2 % NSR dont 1 % est rachetable sur paiement de 1 000 000 \$.

La Société a abandonné certains claims et elle a procédé à une dépréciation partielle de 110 837 \$ des coûts de propriétés durant l'Exercice 22.

Travaux effectués sur la propriété

Aucun travail d'exploration n'a été effectué sur Willbob durant l'Exercice 22. Midland est présentement à la recherche d'un partenaire pour cette propriété.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2022

Au cours de T3-21. Simon Hébert a complété deux jours sur le terrain afin de visiter les plus importants indices aurifères sur Willbob dans le cadre de sa thèse de Maîtrise. M. Hébert a aussi passé quelques jours à Kuujjuaq pour revoir les carottes de forage des indices. Au cours de sa visite dans le cadre de sa Maîtrise sur les gîtes aurifères dans la Fosse du Labrador, M. Hébert a trouvé de l'or visible dans une tranchée de l'indice Wayne. Les résultats ont été reçus durant T1-22 et un échantillon avec de l'or visible a rapporté 87,5 g/t Au par fini gravimétrique.

GÉNÉRATION DE PROJETS

Midland a poursuivi ses programmes de compilation géologique au Québec pour l'acquisition de propriétés stratégiques aurifères et en métaux de base.

La Société a abandonné certains claims et elle a procédé à une dépréciation partielle de 16 630 \$ des coûts de propriétés durant l'Exercice 22.

Autres activités

Midland a une attitude proactive à l'égard de l'acquisition de nouvelles propriétés d'exploration minière au Québec. La direction évalue constamment d'autres opportunités et d'autres projets afin d'améliorer le portfolio de la Société. Des opportunités d'acquisition en dehors du Québec seront également évaluées. Midland va privilégier le partenariat et compte bien attirer de nouveaux partenaires sur ses nouvelles propriétés et ses propriétés détenues à 100 %.

5. PRÉVISION DE LA TRÉSORERIE ET PLACEMENTS

La direction est d'avis que la Société pourra subvenir à ses obligations reliées à l'exploration et gardera ses propriétés à jour pour au moins les 12 prochains mois. L'exploration et la mise en valeur complète de certaines propriétés minières pourraient nécessiter beaucoup plus de ressources financières. Par le passé, la Société a pu compter sur sa capacité à se financer par des placements privés. Il n'y a aucune assurance que ces financements seront disponibles au moment opportun ou obtenus à des termes favorables à la Société. La Société pourrait avancer l'exploration et la mise en valeur des propriétés via des participations dans des coentreprises.

	Prévision
	Exercice 23
	\$
Trésorerie et placements au début	6 400 000
Budget d'exploration payé par Midland	(4 034 000)
Maintien des propriétés	(394 000)
Honoraires de gestion de projets	89 000
Paiements reçus – ententes d'option et alliances	355 000
Placement privé accréditif	2 905 000
Placement privé	726 000
Frais d'émission d'actions	(180 000)
Charges opérationnelles, excluant les items non monétaires	(1 577 000)
Produits d'intérêts	245 000
Crédits miniers années précédentes	194 000
Fonds utilisés	(1 671 000)
Trésorerie et placements à la fin	4 729 000

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2022

6. INFORMATION ANNUELLE CHOISIE

	Exercice 22	Exercice 21	Exercice 20
	\$	\$	\$
Honoraires de gestion de projets	210 412	202 218	23 754
Perte nette	(1 900 085)	(1 023 800)	(1 345 977)
Résultat de base et dilué par action	(0,03)	(0,01)	(0,02)

	Au 30 septembre			
	2022	2021	2020	
	\$	\$	\$	
Actif total	39 216 081	39 915 196	38 893 801	

7. SOMMAIRE DE L'INFORMATION TRIMESTRIELLE

Pour les huit trimestres les plus récents :

	T4-22	T3-22	T2-22	T1-22
	\$	\$	\$	\$
Honoraires de gestion de				
projets	140 537	30 997	13 205	25 673
Perte nette	(1 087 021)	(180 374)	(369 947)	(262 743)
Résultat par action	(0,01)	-	(0,01)	-
Actif total	39 216 081	41 431 312	41 821 173	40 914 031

	T4-21	T3-21	T2-21	T1-21
	\$	\$	\$	\$
Honoraires de gestion de				
projets	29 086	110 898	56 574	5 660
Perte nette	(342 253)	(53 448)	(278 208)	(349 891)
Résultat par action	(0,01)	(0,00)	(0,00)	` (0,01)
Actif total	39 915 196	40 362 517	39 989 959	40 047 976

Faits saillants trimestriels:

- T4-22
 - o BHP prolonge l'alliance d'un an et augmente de budget de 1 400 000 \$.
 - Nouvelle découverte de Cu-Au-Ag dans la Fosse du Labrador avec SOQUEM, jusqu'à
 25,6% Cu, 4,9 g/t Au et 162 g/t Ag (échantillon choisi).
- T3-22
 - o Découverte de blocs aurifères à haute teneur (28,7 g/t Au) sur Laflamme.
 - o Prospection à la Baie-James.
 - o Nouvelle acquisition pour le Ni-Cu en Abitibi : propriété Nickel Square
- T2-22
 - o Financement de 93 500 \$ avec BHP.
 - o Début de levés magnétotellurique régionaux et de prospection au Nunavik avec BHP.
 - o 2 388 mètres de forage sur La Peltrie avec Probe
- T1-22 :
 - o Financement accréditif de 2 667 100 \$.
 - o Signature de l'entente d'option avec RTEC sur la propriété Tête Nord.
 - Nouvelle découverte aurifère sur la propriété Casault avec Wallbridge : 6.85 g/t Au sur 2,0 mètres.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2022

- Nouvelle découverte d'un bloc erratique (40,8 g/t Au) avec SOQUEM dans la Fosse du Labrador.
- Début de plusieurs levés magnétiques héliportés de haute résolution en Abitibi.
- T4-21:
 - 5 295 mètres de forage sur Casault avec Wallbridge.
 - o 4 483 mètres de forage sur Gaudet avec Probe.
- T3-21:
 - o 2 405 mètres de forage sur Samson.
 - 1 647 mètres de forage sur Mythril.
- T2-21:
 - o Signature de l'alliance avec SOQUEM dans la Fosse du Labrador.
- T1-21:
 - o Financement accréditif de 2 284 750 \$ et d'actions de 96 209 \$ avec BHP.

8. QUATRIÈME TRIMESTRE

La Société a exécuté des travaux d'exploration pour 2 078 377 \$ (1 781 852 \$ durant le T4-21) dont 1 459 676 \$ (284 102 \$ durant le T4-21) ont été chargés aux partenaires. Les travaux encourus par Midland durant le T4-22 étaient principalement sur l'Alliance avec BHP, Laflamme et la Fosse avec SOQUEM alors que durant le T4-21 ils ont été faits principalement sur l'Alliance avec BHP, Casault, Gaudet et La Peltrie.

Durant le T4-22, la Société a acquis ou maintenu au net pour 94 279 \$ de propriétés minières (59 263 \$ durant le T4-21).

Pour le T4-22, la Société a enregistré une perte nette de 1 087 021 \$ comparativement à une perte nette de 342 253 \$ pour le T4-21.

Les honoraires de gestion de projets ont augmenté à 140 537 \$ (29 086 \$ durant le T4-21)) principalement au niveau d'activité plus important sur l'Alliance avec BHP en T4-22 qu'en T4-21.

Les charges opérationnelles ont augmenté à 1 440 694 \$ durant le T4-22 comparativement à 369 354 \$ durant le T4-21 :

- Conférences et relations avec les investisseurs : 70 546 \$ (27 828 \$ pour le T4-21). Midland a engagé Renmark afin de fournir des services de relations aux investisseurs en contrepartie d'un frais mensuel de 6 000 \$ pour la période du 1er mars 2022 au 30 septembre 2022. De plus, l'équipe Midland a recommencé à se déplacer à des conférences.
- Dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation : 1 004 981 \$ (10 623 \$ créditeur pour le T4-21). La principale dépréciation provient de la radiation de Pallas pour 694 694 \$. De plus, la Société a enregistré des dépréciations partielles à la suite de l'abandon de certains claims dont principalement sur Mythril pour 190 066 \$.

Un recouvrement d'impôt différé (élément non monétaire) de 206 416 \$ (aucun pour le T4-21) a été comptabilisé pour refléter l'amortissement en proportion des travaux effectués de l'avantage lié à la renonciation des actions accréditives émises en décembre 2021 (novembre 2020 durant l'Exercice 21). Tous les travaux d'exploration imposés par les financements accréditifs de novembre 2020 ont été réalisés avant le 30 juin 2021. Le solde du financement accréditif non encore dépensé selon les restrictions imposées par les financements complété en décembre 2021 représente 308 636 \$ au 30 septembre 2022.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2022

9. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Voici les transactions entre parties liées survenues durant l'Exercice 22, dans le cours normal des affaires :

- Une société, au sein de laquelle René Branchaud (administrateur et secrétaire de la Corporation) est associé, a facturé des honoraires légaux totalisant 121 171 \$ (88 839 \$ durant l'Exercice 21) dont 91 265 \$ (77 439 durant l'Exercice 21) ont été comptabilisés à l'état du résultat global et 29 906 \$ (11 400 \$ durant l'Exercice 21) ont été comptabilisés comme frais d'émission d'actions ;
- Une société contrôlée par Ingrid Martin (cheffe de la direction financière) a facturé des honoraires en comptabilité de 144 151 \$ (140 857 \$ durant l'Exercice 21) dont 53 676 \$ (49 619 \$ durant l'Exercice 21) pour son équipe;
- Au 30 septembre 2022, le montant dû aux parties liées s'élevait à 13 735 \$ (12 772 \$ au 30 septembre 2021).

10. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Voir la section 2.5 relativement à l'entente d'option signée avec Brunswick sur les propriétés Mythril et Elrond, ainsi que la section 4.46 pour un amendement signé avec NMEF sur la propriété Soisson NMEF. Finalement, voir la section 2.3 sur les placements privés clos en novembre et décembre 2022.

11. RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Le régime d'options d'achat d'actions vise à servir d'incitatif aux administrateurs, dirigeants, employés ainsi qu'aux fournisseurs de services qui seront motivés par le succès de la Société ainsi qu'à promouvoir la propriété d'actions ordinaires de la Société par ces personnes. Il n'y a pas d'indicateur de performance lié au régime relativement à la profitabilité ou à la gestion des risques.

Le nombre d'actions ordinaires attribuées est déterminé par le conseil d'administration. Le nombre d'actions pouvant être émises en vertu du régime d'options d'achat d'actions est de 5 790 000 actions. Le prix d'exercice de toute option attribuée dans le cadre du régime sera établi par le conseil d'administration au moment de l'attribution et ne pourra être inférieur au cours de la clôture le jour précédant l'octroi. La durée d'une option ne dépassera pas dix ans à compter de la date d'attribution. Les options sont normalement acquises à raison de 1/6 par 3 mois à partir de la date de l'octroi, à moins qu'il ne soit décidé autrement par le conseil d'administration.

12. ARRANGEMENTS HORS BILAN

La Société n'a pas d'arrangement hors bilan.

13. ENGAGEMENT

En février 2016, la Société a renouvelé le bail pour une période de cinq ans, soit de mars 2017 jusqu'en février 2022. Le loyer de la première année est de 31 432 \$ et sera par la suite indexé annuellement selon le plus élevé de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation et 2,5 %. La Société a exercé son option de renouveler le bail pour une période additionnelle de 3 ans aux mêmes conditions. Ce bail est maintenant capitalisé en vertu de IFRS 16.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2022

14. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

Voir note 3 des États financiers.

15. NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Il n'y a pas de nouvelle norme comptable à discuter pour l'Exercice 22.

16. INSTRUMENTS FINANCIERS

Voir notes 2.6 et 12 des États Financiers.

17. FACTEURS DE RISQUES

Les énoncés suivants présentent un certain nombre de risques importants qui, de l'avis de la direction, peuvent avoir une incidence sur les affaires de la Société. Il existe également d'autres risques, non décrits ci-dessous, qui existent actuellement ou qui pourraient survenir dans le futur à l'égard des opérations de la Société.

17.1 Risques inhérents à l'exploration minière

L'exploration minière implique un haut degré de risques. Seulement quelques propriétés qui sont explorées sont ultimement développées en mines productrices.

Actuellement, il n'existe aucun gisement connu de minerai commercial sur les propriétés minières dont la Société possède un intérêt et le programme proposé d'exploration est une recherche exploratoire pour du minerai. Des formations inhabituelles ou imprévues, des feux, des pertes d'énergie, le manque de main-d'œuvre, des inondations, des glissements de terrain et l'incapacité d'obtenir la machinerie, l'équipement ou la main-d'œuvre appropriés sont d'autres risques impliqués dans la conduite de programmes d'exploration. La Société, de temps à autre, augmente son expertise interne d'exploration et d'opération avec des conseils de consultants ou autres, lorsque requis. La viabilité commerciale d'un gisement aurifère ou autres minéraux dépend de plusieurs facteurs incluant le coût des opérations, la variation de la teneur du minerai et les fluctuations dans le prix du minerai produit. Il n'y a aucune installation souterraine ou de surface sur les propriétés minières de la Société.

17.2 Titres de propriété

Bien que la Société ait pris des mesures diligentes afin d'obtenir les titres pour les propriétés minières dans lesquelles elle a un intérêt financier, et qu'au meilleur de sa connaissance, les titres de ces propriétés sont en bonne condition, cela ne constitue pas une garantie de titre. Les propriétés peuvent être assujetties à des ententes précédentes ou transferts non enregistrés, à des revendications territoriales des premières nations ou des gouvernements et au non-respect de dispositions réglementaires.

17.3 Permis et licences

Les opérations de la Société peuvent requérir des permis et licences de différentes autorités gouvernementales. Il ne peut y avoir d'assurance que la Société peut obtenir tous les permis et licences qui peuvent être requis aux fins de l'exploration, du développement et des opérations minières sur ses projets.

Rapport de gestion
Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2022

17.4 Prix des métaux

Même si les programmes d'exploration de la Société sont couronnés de succès, des facteurs hors du contrôle de la Société peuvent affecter la mise en marché des minéraux découverts. Historiquement, les prix des métaux ont fluctué largement et sont affectés par de nombreux facteurs hors du contrôle de la Société, incluant la conjoncture internationale, économique et politique, les anticipations sur l'inflation, les fluctuations de taux de change, les taux d'intérêt, les modèles de consommations globales et régionales, les activités spéculatives et les niveaux de production mondiale. L'effet de ces facteurs ne peut pas être prévu précisément.

17.5 Compétition

L'industrie minière est intensément compétitive dans toutes ses phases. La Société est en compétition avec plusieurs compagnies possédant de plus grandes ressources financières et facilités techniques qu'elle pour l'acquisition d'intérêts miniers aussi bien que pour le recrutement et la rétention de personnel qualifié.

17.6 Règlements environnementaux

Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement énoncées de temps à autre par les agences gouvernementales. Les lois environnementales impliquent des restrictions à l'égard de déversements, de l'émission de substances variées produites dans le cadre d'opérations minières, telles que l'infiltration de parcs à résidus qui résulterait en pollution de l'environnement. Cette législation peut générer l'imposition d'amendes et de pénalités. De plus, certains types d'opérations nécessitent la soumission et l'autorisation d'avis d'impact environnemental. La réglementation environnementale évolue, ce qui signifie que les standards sont plus stricts et que les pénalités pour non-conformité sont plus élevées. Les approbations environnementales des projets proposés comportent un degré élevé de responsabilité pour les compagnies et les administrateurs, dirigeants et employés. Le coût de conformité aux changements ou les règles gouvernementales ont le potentiel de réduire la rentabilité des opérations. La Société entend pleinement se conformer à toutes les règles environnementales.

17.7 Conflits d'intérêts

Certains administrateurs ou dirigeants de la Société sont aussi administrateurs, dirigeants ou actionnaires d'autres compagnies qui sont aussi engagées dans l'acquisition, le développement et l'exploitation de ressources naturelles. De telles associations peuvent provoquer des conflits d'intérêts de temps en temps. Les administrateurs et dirigeants de la Société sont requis par la loi d'agir honnêtement et de bonne foi au meilleur intérêt de la Société et de dévoiler tout intérêt qu'ils puissent avoir dans tout projet ou opportunité de la Société. Si un conflit d'intérêts survient à une réunion du conseil d'administration, tout administrateur en conflit dévoilera son intérêt et s'abstiendra de voter sur ce point. Pour déterminer si oui ou non, la Société participera dans tout projet ou opportunité, les administrateurs considéreront premièrement le degré de risque auquel la Société s'expose et sa situation financière à ce moment.

17.8 Stade d'exploration

Les propriétés de la Société sont au stade d'exploration et à ce jour, aucune d'entre elles n'a un gisement prouvé de minerai. La Société n'a pas d'historique de revenus ou de retour sur investissement et il n'y a aucune assurance qu'elle produira des revenus, qu'elle opérera à profit ou qu'elle procurera un retour sur l'investissement dans le futur.

Rapport de gestion
Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2022

17.9 Conditions de l'industrie

Les opérations d'extraction et de traitement sont sujettes aux règles gouvernementales. Les opérations peuvent être affectées à différents degrés par les règles gouvernementales telles que des restrictions sur la production, des contrôles de prix, des hausses d'impôts et de redevances, l'expropriation de propriété, des contrôles de pollution ou des changements aux conditions sous lesquelles le minerai peut être extrait, traité ou vendu. La vente du minerai peut être affectée par plusieurs facteurs hors du contrôle de la Société, tels que les règlements gouvernementaux. La Société entreprend des travaux d'exploration dans des zones qui sont ou pourraient faire l'objet de réclamations de la part des premières nations. Ces réclamations pourraient retarder les travaux ou en augmenter les coûts. L'effet de ces facteurs ne peut pas être déterminé précisément.

17.10 Ententes d'option, de co-entreprises et d'alliances stratégiques

La Société a et peut continuer à conclure des ententes d'option, de co-entreprises et d'alliances stratégiques dans le cadre de son modèle d'affaires. Tous défaut d'un des partenaires à respecter ses engagements ou toutes disputes relativement aux droits et obligations de chaque partenaire pourraient avoir un impact négatif sur la Société. La Société pourrait ne pas être en mesure d'exercer une influence directe sur des décisions stratégiques prises sur ses propriétés qui sont assujettis aux conditions de ces ententes, et ceci pourraient avoir un impact défavorable sur la valeur de ses propriétés.

17.11 Risques non assurés

Des risques tels que des conditions géologiques inhabituelles sont impliqués dans l'exploration et le développement de gisements miniers. La Société peut devenir responsable pour la pollution ou autres risques qui ne peuvent pas être assurés ou contre lesquels la Société peut choisir de ne pas s'assurer à cause des fortes primes ou pour d'autres raisons. Le paiement de telles responsabilités pourrait résulter en la perte d'actifs pour la Société ou l'insolvabilité de la Société.

17.12 Besoins en capitaux

L'exploration, la mise en valeur, le traitement et l'exploitation des propriétés de la Société exigeront un financement supplémentaire considérable. Les seules sources de fonds disponibles pour la Société sont l'émission de capital-actions additionnel. Il n'existe aucune assurance que de tels financements seront disponibles à la Société ni qu'ils le seront selon des modalités favorables à la Société ou qu'ils seront suffisants pour répondre aux besoins de la Société, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur les affaires de la Société et sur sa situation financière. L'impossibilité d'obtenir un financement suffisant peut entraîner un retard, voire le report indéterminé des travaux d'exploration, de mise en valeur ou de production sur l'une ou l'ensemble des propriétés de la Société, et même occasionner la perte de sa participation dans une propriété.

17.13 Fluctuation du cours des actions de Midland

Le cours des actions de Midland est touché par de nombreuses variables qui ne sont pas directement liées au rendement de l'entreprise de la Société, notamment la vigueur de l'économie en général, la disponibilité et l'attrait d'autres placements et l'ampleur du marché public pour la négociation des actions. Il n'est pas possible de prévoir l'incidence future qu'auront ces facteurs et d'autres facteurs sur le cours des actions de Midland, ce qui pourrait entrainer davantage de dilution ou des difficultés à clore des financements futurs.

17.14 Employés clés

La direction de la Société repose sur quelques dirigeants clés, dont la perte pourrait avoir un effet nuisible sur ses opérations.

Rapport de gestion
Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2022

17.15 Fiscalité

Les lois fiscales sont compliquées et pourraient être sujettes à changement. La Société peut également faire l'objet d'un examen, d'une vérification et d'une cotisation dans le cours normal des activités. Ces situations pourraient entraîner une hausse des impôts à payer ou nécessiter le paiement d'impôts exigibles pour les années antérieures, ce qui pourrait nuire aux liquidités de la Société.

Aucune assurance ne peut être donnée à l'effet que l'Agence du Revenu du Canada ou les agences provinciales soit d'accord avec la qualification des dépenses de la Société au titre de dépenses canadiennes d'exploration ou de dépenses canadiennes de développement ou l'admissibilité de telles dépenses au titre de dépenses canadiennes d'exploration sous la Loi de l'impôt du Canada ou sous tout équivalent provincial.

17.16 Cybersécurité

Les opérations de la Société dépendent de systèmes informatiques qui peuvent être sujet à des perturbations, dommages, pannes ou défaillances survenant de plusieurs sources dont entre autres, sans s'y limiter, l'installation de logiciels malveillants, virus informatiques, faille de sécurité, cyberattaques et défaut de programmation. Les menaces pour les systèmes informatiques en raison de cyberattaques ou de cyber-intrusions ont généralement augmenté particulièrement en raison du travail à distance pendant la pandémie de COVID-19. La complexité de telles attaques a également augmenté. Il est possible que les activités, financières et autres de la Société soient compromises, ce qui pourrait passer inaperçu pendant un certain temps. Les risques associés à ces menaces comprennent, entre autres, la perte de propriété intellectuelle, la perturbation des opérations commerciales et des procédures de sécurité, les atteintes à la vie privée et à la confidentialité, et l'augmentation des coûts pour prévenir, répondre ou atténuer les incidents de cybersécurité. Il est difficile de quantifier l'importance d'une atteinte à la cybersécurité, mais, dans certains cas, une telle atteinte pourrait avoir des conséquences importantes ainsi qu'une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

17.17 Relations avec les communautés locales et les autochtones

Les relations avec les communautés locales et les autochtones sont critiques afin d'assurer le succès des activités d'exploration de la Société et leur futur développement.

Rapport de gestion Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2022

18. INFORMATION PROSPECTIVE

Certains énoncés figurant dans ce rapport de gestion, notamment les énoncés concernant les opinions, les projets, les objectifs, les stratégies, les estimations, les intentions et les attentes de Midland, ainsi que d'autres énoncés ne portant pas sur des faits historiques, constituent des énoncés prospectifs. On peut reconnaître ces énoncés aux termes comme « prévoir », « anticiper ». « estimer », « s'attend » et « envisage » ainsi que d'autres termes et expressions similaires. Ces énoncés sont fondés sur l'information disponible au moment où ils sont formulés, sur des hypothèses établies par la direction et sur les attentes de cette dernière, agissant de bonne foi, à l'égard d'événements futurs et ont trait, de par leur nature, à des risques connus et inconnus et à des incertitudes mentionnées aux présentes (se reporter à la section 17 Facteurs de risques). Les résultats réels de Midland pourraient différer de façon importante de ceux qu'indiquent ou que laissent entrevoir ces énoncés prospectifs. Par conséquent, il est recommandé de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Ces énoncés ne reflètent pas l'incidence potentielle d'événements spéciaux qui pourraient être annoncés ou avoir lieu après la date des présentes. Ces énoncés sont établis en date du présent rapport de gestion. Midland n'assume aucune obligation d'actualiser publiquement ni de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si requis par les lois applicables.

Le 8 décembre 2022

(S) Gino Roger
Gino Roger
Président et chef de la direction

(S) Ingrid Martin
Ingrid Martin
Cheffe de la direction financière



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires d'Exploration Midland inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Exploration Midland inc. et de sa filiale (collectivement, la « Société ») aux 30 septembre 2022 et 2021 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière aux 30 septembre 2022 et 2021;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion, que nous avons obtenu avant la date du présent rapport, et des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers consolidés, incluses dans le rapport annuel, qui sont censées être mises à notre disposition après cette date.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard des autres informations que nous avons obtenues avant la date du présent rapport, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard. Si, à la lecture des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers consolidés, incluses dans le rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;



 nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Maxime Guilbault.

/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.1

Montréal (Québec) Le 8 décembre 2022

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique nº A128042

États consolidés de la situation financière Aux 30 septembre 2022 et 2021 (en dollars canadiens)

	Au 30 se	eptembre
	2022	2021
	\$	\$
Actifs		
Actifs courants	4 005 705	4 400 000
Trésorerie	1 895 705	1 490 860
Placements (note 4)	4 504 000	5 940 390
Comptes débiteurs	59 928	50 128
Taxes de vente à recevoir	84 548	135 380
Crédits d'impôt et droits miniers à recevoir	194 878	1 320 091
Actions cotées	12 000	60 400
Frais payés d'avance Total actifs courants	54 861	60 182
Total actils couldnts	6 805 920	8 997 031
Actifs non courants		
Actions cotées	40 950	170 578
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 5)	69 746	99 638
Avances payées pour frais d'exploration	50 000	-
Actifs d'exploration et d'évaluation (note 6)		
Propriétés d'exploration	2 927 591	3 182 934
Frais d'exploration et d'évaluation	29 321 874	27 465 015
	32 249 465	30 647 949
Total actifs non courants	32 410 161	30 918 165
Total de l'actif	39 216 081	39 915 196
Passifs		
Passifs courants		
Comptes créditeurs et charges à payer	291 906	1 253 266
Avances reçues pour travaux d'exploration	434 135	209 993
Passif lié à la prime sur les actions accréditives	113 480	
Obligations locatives – partie courante (note 7)	31 301	28 341
Total passifs courants	870 822	1 491 600
Passifs non courants		
Obligations locatives (note 7)	51 108	82 409
Total du passif	921 930	1 574 009
i otai uu passii		
Capitaux propres	E2 067 920	51 177 074
Capitaux propres Capital social	52 967 839 6 434 575	51 177 074
Capitaux propres Capital social Surplus d'apport	6 431 575	6 231 927
Capitaux propres Capital social Surplus d'apport Déficit	6 431 575 (21 105 263)	6 231 927 (19 067 814)
Capitaux propres Capital social	6 431 575	6 231 927

Événements postérieurs à la date du bilan (note 14)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration

(s) Jean-Pierre Janson Jean-Pierre Janson

Administrateur

(s) Gino Roger Gino Roger Président, administrateur

États consolidés du résultat global Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021 (en dollars canadiens)

	Exercice 22	Exercice 21
	\$	\$
Produits		
Honoraires de gestion de projets	210 412	202 218
Charges opérationnelles		
Salaires (note 9)	773 865	734 745
Rémunération à base d'actions (note 9)	159 515	174 639
Frais de bureau	190 221	196 018
Frais réglementaires	46 991	50 145
Conférences et relations avec les investisseurs	285 318	131 190
Honoraires professionnels	304 373	408 506
Amortissement (note 5)	29 892	29 892
Exploration générale	2 419	-
Dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation (note 3)	1 208 289	201 717
Charges opérationnelles	3 000 883	1 926 852
Autres produits (charges)		
Produits d'intérêts	80 524	98 837
Variation – juste valeur des actions cotées	(39 631)	7 765
Frais financiers	(6 862)	(8 942)
	34 031	97 660
Résultat net avant impôt sur les bénéfices	(2 756 440)	(1 626 974)
Recouvrement d'impôt différé (note 11)	856 355	603 174
Résultat net et global	(1 900 085)	(1 023 800)
Résultat de base et dilué par action (note 10)	(0,03)	(0,01)

Le résultat net et global est entièrement attribuable aux actionnaires d'Exploration Midland inc.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Exploration Midland inc. États consolidés des variations des capitaux propres Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021 (en dollars canadiens)

	Nombre d'actions en circulation	Capital social	Bons de souscrip-tion	Surplus d'apport	Déficit	Total des capitaux propres
		\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 er octobre 2020 Résultat net et global	70 354 043 -	49 399 289	749 556 -	5 267 584 -	(17 911 670) (1 023 800)	37 504 759 (1 023 800)
Placement privé	96 209	96 209	-	-	-	96 209
Placement privé accréditif	1 827 800	2 284 750	-	-	-	2 284 750
Moins : la prime	-	(603 174)	-	-	-	(603 174)
	1 827 800	1 681 576	-	-	_	1 681 576
Bons de souscription expirés	-	-	(749 556)	749 556	-	-
Rémunération à base d'actions	-	-	_	214 787	-	214 787
Frais d'émission d'actions	-	-	-	-	(132 344)	(132 344)
Solde au 30 septembre 2021	72 278 052	51 177 074	-	6 231 927	(19 067 814)	38 341 187

	Nombre d'actions en circulation	Capital social	Surplus d'apport	Déficit	Total des capitaux propres
		\$	\$	\$	\$
Solde au 1er octobre 2021 Résultat net et global	72 278 052 -	51 177 074 -	6 231 927 -	(19 067 814) (1 900 085)	38 341 187 (1 900 085)
Placement privé	170 000	93 500	-	-	93 500
Placement privé accréditif Moins : la prime	3 219 745 - 3 219 745	2 667 100 (969 835)	- -	-	2 667 100 (969 835)
	3 2 19 7 4 5	1 697 265	-	-	1 697 265
Rémunération à base d'actions Frais d'émission d'actions	-	-	199 648 -	- (137 364)	199 648 (137 364)
Solde au 30 septembre 2022	75 667 797	52 967 839	6 431 575	(21 105 263)	38 294 151

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Exploration Midland inc.Tableaux consolidés des flux de trésorerie Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021 (en dollars canadiens)

	Exercice 22	Exercice 21
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux :		
Activités d'exploitation		
Résultat net	(1 900 085)	(1 023 800)
Ajustement pour :		
Rémunération à base d'actions (note 9)	159 515	174 639
Amortissement (note 5)	29 892	29 892
Dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation (note 3)	1 208 289	201 717
Variation - juste valeur des actions cotées	39 631	(7 765)
Recouvrement d'impôt différé (note 11)	(856 355)	(603 174)
	(1 319 113)	(1 228 491)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Comptes débiteurs	(9 800)	126 839
Taxes de vente à recevoir	50 832	62 973
Frais payés d'avance	5 321	(18 419)
Comptes créditeurs et charges à payer	(145 787)	(19 615)
Avances reçues pour travaux d'exploration	224 142	(127 581)
	124 708	24 197
	(1 194 405)	(1 204 294)
Activités de financement		
Remboursement de capital – obligations locatives (note 7)	(28 341)	(25 400)
Placement privé	93 500	96 209
Placement privé accréditif	2 667 100	2 284 750
Frais d'émission d'actions	(137 364)	(132 344)
	2 594 895	2 223 215
Activités d'investissement		
Additions de placements	(4 504 000)	(5 940 390)
Encaissements de placements à maturités	5 940 390	9 716 000
Disposition d'actions cotées	77 997	102 248
Additions aux propriétés d'exploration	(472 453)	(638 049)
Dispositions de propriétés d'exploration	280 000	110 000
Avances payées pour frais d'exploration	(50 000)	-
Additions aux frais d'exploration et d'évaluation	(3 648 580)	(4 997 155)
Crédits d'impôt et droits miniers reçus	1 381 001	812 437
	(995 645)	(834 909)
Variation nette de la trésorerie	404 845	184 012
Trésorerie - au début	1 490 860	1 306 848
Trésorerie - à la fin	1 895 705	1 490 860

Voir note 13 pour des informations additionnelles

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

1. CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

Exploration Midland inc. (« la Société »), constituée au Canada le 2 octobre 1995 et régie par la Loi sur les sociétés par actions (Québec), est une entreprise d'exploration minière. Les activités de la Société consistent à acquérir et explorer des propriétés minières. L'adresse de son siège social est le 1, Place Ville-Marie, bureau 4000, Montréal, Québec, H3B 4M4. Les actions de la Société sont cotées à la Bourse de croissance TSX (la « Bourse ») sous le symbole MD.

Jusqu'à ce qu'il soit déterminé qu'elles contiennent des réserves ou des ressources minérales économiquement exploitables, les propriétés sont classées comme propriétés d'exploration. Le recouvrement des actifs d'exploration et d'évaluation dépend : de la découverte de réserves et de ressources économiquement récupérables; de l'obtention et du maintien de titres et d'intérêt bénéficiaire dans les propriétés; de la capacité d'obtenir le financement nécessaire à l'exploration et de la vente profitable des actifs. La Société devra obtenir périodiquement de nouveaux fonds pour poursuivre ses activités et, malgré le fait qu'elle a réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

Bien que la Société ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les biens miniers dans lesquels elle détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ces biens, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujetti à des accords antérieurs non reconnus et peut ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

2.1 Base d'établissement

Les présents états financiers consolidés (les « États Financiers ») ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière telles qu'elles sont publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB ») (« *International Financial Reporting Standards* » ou les « IFRS »). Les conventions comptables, les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans les présents états financiers sont conformes aux conventions et aux méthodes utilisées au cours de l'exercice financier précédent. Les États Financiers ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 8 décembre 2022.

2.2 Base d'évaluation

Ces États Financiers ont été préparés selon la base du coût historique à l'exception de certains actifs à la juste valeur.

2.3 Consolidation

Les États Financiers comprennent ses comptes et ceux de sa filiale à part entière, Métaux de base Midland inc. (« MBM »). La Société contrôle une entité lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. MBM est entièrement consolidée à partir de la date à laquelle la Société en obtient le contrôle et est déconsolidée à partir de la date à laquelle elle en perd le contrôle. Tous les comptes et opérations inter-sociétés sont éliminés.

Les états financiers de la filiale sont établis pour la même période de présentation de l'information financière que la société mère et selon les mêmes méthodes comptables.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

2.4 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle de la Société et de sa filiale.

2.5 Actifs et activités d'exploration contrôlés conjointement

Un actif contrôlé conjointement implique le contrôle conjoint et permet la possession conjointe par la Société et d'autres entrepreneurs d'actifs apportés ou acquis aux fins des activités contrôlées conjointement, sans la création d'une société, d'une association ou d'une autre entité.

Lorsque les activités de la Société sont effectuées par l'entremise d'actifs et d'activités d'exploration contrôlés conjointement, les états financiers englobent la quote-part des actifs et des passifs de la Société dans les activités, de même lorsqu'applicable, la quote-part des produits et des charges.

2.6 Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

a) Actifs financiers

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif financier sont expirés, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants ont été transférés. Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Les actifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Si l'actif financier n'est pas ultérieurement comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net, alors l'évaluation initiale inclut les frais de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou la génération de l'actif. Lors de la comptabilisation initiale, la Société classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes, selon les fins pour lesquelles les instruments ont été acquis.

Actions cotées évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net :

Les actions cotées évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net sont des placements en titres de capitaux propres initialement comptabilisés à la juste valeur et ultérieurement évaluées à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat global. Les dividendes sur ces investissements sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat global.

Au coût amorti :

Les actifs financiers au coût amorti sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui se composent exclusivement de paiements de capital et d'intérêt détenus dans le cadre d'un modèle d'affaires dont le but est de percevoir ces montants. Les actifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés au montant qu'il est prévu de recevoir moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour les ramener à la juste valeur. Ultérieurement, les actifs financiers au coût amorti sont évalués en utilisant la méthode du taux d'intérêt en vigueur, diminué d'une provision pour les pertes anticipées. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements et les comptes débiteurs sont classés dans cette catégorie.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

b) Passifs financiers

Passifs financiers évalués au coût amorti

Les comptes créditeurs et charges à payer et avances reçues pour travaux d'exploration sont initialement comptabilisés au montant devant être payé moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Ultérieurement, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

c) Dépréciation d'actifs financiers

Au coût amorti:

La perte attendue représente l'écart entre le coût amorti de l'actif financier et la valeur actuelle des futurs flux de trésorerie anticipés, actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'instrument. La valeur comptable de l'actif est réduite de ce montant soit directement, soit indirectement par le biais d'un compte de correction de valeur. Les provisions pour les pertes anticipées sont ajustées à la hausse ou à la baisse lors des périodes ultérieures si le montant de la perte anticipée augmente ou diminue. La Société applique la méthode simplifiée permise par IFRS 9 aux créances clients qui exige la comptabilisation des pertes attendues pour la durée de vie dès la comptabilisation initiale de ces créances.

2.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprend l'encaisse, les soldes en banque et des placements liquides à court terme dont l'échéance originale est d'au plus trois mois ou encaissable en tout temps sans pénalités.

2.8 Crédits d'impôt et droits miniers à recevoir

La Société a droit à des crédits d'impôt remboursable sur les frais admissibles engagés et à des crédits de droits remboursables sur les pertes selon la Loi concernant les droits sur les mines. Ces crédits sont imputés en réduction des frais d'exploration et d'évaluation engagés. Étant donné que la Société a l'intention de réaliser la valeur de ses actifs et de ses dettes à travers la vente de ses actifs d'exploration et d'évaluation, l'impôt différé a été calculé en conséquence.

2.9 Actifs d'exploration et d'évaluation

Les actifs d'exploration et d'évaluation (« E&E ») sont constitués des coûts d'acquisition des droits miniers pour chaque propriété d'exploration et de frais d'E&E. Les coûts engagés avant l'acquisition des droits miniers sont comptabilisés aux résultats au moment où ils sont engagés.

Les actifs d'E&E comprennent les droits miniers dans des propriétés d'exploration, payés ou acquis par un regroupement d'entreprises ou une acquisition d'actifs, ainsi que les coûts liés à la recherche de dépôts minéralisés ayant un potentiel économique ou pour obtenir plus d'information sur les dépôts minéralisés existants. Les droits miniers sont regroupés par zone d'intérêt et sont présentés en tant que propriétés d'exploration.

Les droits miniers sont comptabilisés au coût d'acquisition moins les dévaluations accumulées pour chaque zone d'intérêt.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

Les frais d'E&E pour chaque zone d'intérêt sont capitalisés (nets des frais d'E&E rechargés aux partenaires) et comprennent les coûts associés à la prospection, à l'échantillonnage, à l'excavation de tranchées, au forage et à d'autres travaux nécessaires dans la recherche de minerai comme les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques. Les frais d'E&E reflètent les coûts liés à l'établissement de la viabilité technique et commerciale de l'extraction d'une ressource minérale identifiée par l'exploration ou acquis par un regroupement d'entreprises ou par une acquisition d'actifs.

Les frais d'E&E incluent les coûts pour :

- établir le volume et la qualité des dépôts par des activités de forage de carottes, d'excavation de tranchées et d'échantillonnage dans un gisement de minerai;
- déterminer les méthodes optimales d'extraction et les procédés métallurgiques et de traitement;
- les études relatives à l'arpentage, au transport et aux besoins d'infrastructures;
- les activités relatives aux permis; et
- les évaluations économiques afin de déterminer si le développement de la matière minéralisée est commercialement justifié, y compris des études sur la portée, la préfaisabilité et la faisabilité finale.

Les frais d'E&E comprennent les frais généraux directement attribuables aux activités associées.

Les flux de trésorerie attribuables aux frais d'E&E capitalisés sont classés dans les activités d'investissement dans le tableau consolidé des flux de trésorerie.

De temps à autre, la Société peut acquérir ou vendre une propriété conformément aux modalités d'une entente d'option. Compte tenu du fait que les options sont exercées entièrement à la discrétion du détenteur de l'option, les montants à payer ou à recevoir ne sont pas comptabilisés. Les paiements d'option sont comptabilisés lorsque versés ou reçus. Le produit de la cession d'actifs d'E&E est appliqué contre les coûts d'acquisition des titres miniers reliés, puis contre les frais d'E&E pour la zone d'intérêt reliée et tout résiduel est présenté à l'état consolidé du résultat global à moins que des travaux soient contractuellement requis par la Société, auquel cas le gain résiduel est différé et sera appliqué contre les déboursés contractuels lorsqu'ils seront effectués.

Les fonds reçus de partenaires sur certaines propriétés où la Société est l'opérateur, afin d'y effectuer des travaux d'exploration tel que stipulé dans les ententes, sont comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière comme avances reçues pour travaux d'exploration à venir. Ces avances sont réduites au fur et à mesure que les travaux d'exploration sont effectués. Les frais de gestion reçus lorsque la Société est l'opérateur sont enregistrés à l'état consolidé du résultat global lorsque les frais d'E&E sont rechargés au partenaire. Lorsque le partenaire est l'opérateur, les frais de gestion sont comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière dans les frais d'E&E.

2.10 Contrats de location

À la date de début d'un contrat de location, un passif est enregistré représentant l'obligation d'effectuer des paiements locatifs (c.-à-d. une « obligation locative ») ainsi qu'un actif représentant le droit d'utiliser le bien sous-jacent pour la durée du contrat de location (un « actif au titre du droit d'utilisation »). La charge d'intérêts liée à l'obligation locative est comptabilisée séparément de la dotation aux amortissements liée à l'actif au titre du droit d'utilisation.

L'obligation locative est réévaluée à la survenance de certains événements (par ex., si une modification est apportée au contrat de location ou s'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs en raison d'une variation de l'indice ou du taux utilisé pour déterminer ces paiements). Cette réévaluation sera, en règle générale, comptabilisée comme un ajustement de l'actif au titre du droit d'utilisation. Un contrat de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et dont la durée est courte (12 mois ou moins) sera comptabilisé comme un contrat de location simple.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

2.11 Dévaluation des actifs non financiers

La valeur comptable des propriétés minières et des actifs d'exploration et d'évaluation fait l'objet d'un test de dépréciation uniquement lorsqu'il existe des indicateurs de dépréciation, typiquement lorsqu'une des circonstances suivantes s'applique : les droits d'exploration ont expirés, ou expireront dans un avenir proche; aucune dépense d'exploration future importante n'est prévue; aucune quantité commercialement exploitable n'a été découverte et les activités d'exploration et d'évaluation sur cette propriété cesseront; le recouvrement de la valeur des actifs d'exploration et d'évaluation via leur développement ou leur vente est peu probable. Si une telle circonstance existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Lorsque certains droits miniers dans une zone d'intérêt sont abandonnés au cours de la période, les coûts d'acquisition de ces droits sont dépréciés au prorata.

Les propriétés minières et les actifs d'exploration et d'évaluation font systématiquement l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'ils sont transférés en actifs de développement, même si aucun fait ni aucune circonstance n'existe indiquant que leur valeur comptable excède leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de vente. Aux fins de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur du temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent pas être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génère, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs (« unité génératrice de trésorerie » ou « UGT »). Le niveau identifié par la Société pour effectuer un test de dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation et des propriétés minières correspond à chaque propriété minière.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable estimée. Les pertes de valeur sont comptabilisées à l'état des résultats. Les pertes de valeur comptabilisées au titre d'une UGT sont réparties entre les actifs de l'unité au prorata.

Les pertes de valeur comptabilisées au cours de périodes antérieures sont évaluées à chaque date de clôture, afin de déterminer s'il existe des indications qui confirment que la perte a diminué ou bien qu'elle n'existe plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

La valeur comptable des immobilisations corporelles est passée en revue à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication de dépréciation.

2.12 Impôt sur le bénéfice

Les impôts sur les résultats ou la perte pour les périodes présentées comprennent les impôts exigibles et les impôts différés. L'impôt est constaté sur le résultat ou la perte sauf dans la mesure où il est lié à des éléments constatés directement dans les capitaux propres, auquel cas il est constaté dans les capitaux propres.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

La charge d'impôts exigibles correspond au montant d'impôts payables prévu sur les bénéfices imposables pour l'exercice, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la fin de la période, ajustée pour les modifications aux impôts payables à l'égard des exercices précédents. La direction évalue périodiquement les positions adoptées dans les déclarations de revenus en ce qui a trait aux situations où la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation. Elle établit des provisions lorsqu'approprié en se fondant sur les montants qu'elle s'attend devoir payer aux autorités fiscales.

Les impôts différés sont comptabilisés à l'aide de la méthode du passif au bilan, en tenant compte des écarts temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers. Les écarts temporaires ne sont pas considérés, s'ils découlent de la constatation initiale d'un écart d'acquisition ou de la constatation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui au moment de la transaction n'affecte ni le profit ou la perte comptable ni fiscale. Le montant des impôts différés considéré reflète la façon de recouvrer ou régler la valeur comptable anticipée des actifs et des passifs, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de présentation de la situation financière.

Un actif d'impôts différés est constaté uniquement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible de façon à ce que l'actif puisse être utilisé.

Les actifs et les passifs d'impôts différés sont présentés comme non exigibles et sont compensés lorsqu'un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs d'impôts exigibles contre les passifs d'impôts exigibles existe et lorsque les actifs et les passifs d'impôts différés ont trait à des impôts perçus par la même autorité fiscale, soit à l'égard de la même entité taxable ou de différentes entités taxables lorsqu'il y a intention d'acquitter le montant net des soldes.

2.13 Capitaux propres

Le capital social représente le montant reçu à l'émission des actions. Les bons de souscription représentent l'allocation du montant reçu à l'émission d'unités ainsi que la charge comptabilisée pour les bons de souscription courtier liés à des financements.

Le surplus d'apport inclut les charges reliées aux options sur actions jusqu'à l'exercice de ces options et les bons de souscription expirés et non exercés. Le déficit comprend l'ensemble des profits et pertes non distribués de la période en cours et des périodes antérieures et les frais d'émission d'actions.

Le produit d'un placement d'unités est réparti entre les actions et les bons de souscription au prorata de leur valeur établie à l'aide de la méthode d'évaluation Black-Scholes.

2.14 Actions accréditives

La Société finance certains frais d'E&E au moyen de l'émission d'actions accréditives. Les déductions fiscales de dépenses relatives aux ressources sont renoncées en faveur des investisseurs conformément à la législation fiscale qui s'applique. L'écart entre le montant constaté en actions ordinaires et le montant payé par les investisseurs pour les actions (la « prime ») mesuré au moyen de la méthode résiduelle est constaté à titre de prime liée aux actions accréditives, laquelle est renversée dans le résultat comme recouvrement d'impôt différé lorsque les dépenses admissibles sont encourues. La Société constate un passif d'impôt différé pour les actions accréditives et une charge d'impôt différé au moment où les frais admissibles sont engagés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

2.15 Frais relatifs à l'émission d'actions et de bons de souscription

Les frais relatifs à l'émission d'actions et de bons de souscription sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés en déduction des capitaux propres dans le déficit dans l'exercice au cours duquel les actions sont émises.

2.16 Rémunération à base d'actions

La Société gère un régime de rémunération fondé sur des actions et réglé en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, employés et consultants qui y sont admissibles. Le plan de la Société ne comporte pas d'option de règlement en espèce.

Un individu est considéré comme un employé lorsqu'il est un employé au sens juridique ou fiscal (employé direct) ou s'il offre des services similaires à ceux fournis par un employé direct, incluant les administrateurs de la Société. La charge est constatée sur la durée d'acquisition des droits pour les employés et sur la durée prévue au contrat des services rendus pour les non-employés.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur, à moins que la juste valeur des services reçus ne puisse être mesurée de façon fiable. Lorsqu'un membre du personnel est rémunéré au moyen de paiements fondés sur des actions, la juste valeur des services reçus par ce membre du personnel est déterminée indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Cette juste valeur est évaluée à la date de l'octroi à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes et exclut l'incidence des conditions d'acquisition non liées au marché.

La rémunération fondée sur des actions est ultimement comptabilisée en charges à l'état consolidé du résultat global ou capitalisée dans les frais d'E&E à l'état consolidé de la situation financière (sauf pour les bons de souscription courtier) selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit des surplus d'apport. Les bons de souscription courtier liés à des financements, sont comptabilisés comme frais d'émission d'actions en déduction des capitaux propres dans le déficit avec un crédit correspondant aux bons de souscription.

Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue.

Les conditions d'acquisition non liées au marché font partie des hypothèses portant sur le nombre d'options qui, selon les attentes, deviendront exerçables. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes.

Au moment de l'exercice d'une option sur actions, les produits reçus moins les coûts de transaction directement attribuables sont portés au capital social. Les charges accumulées reliées aux options sur actions comptabilisées au surplus d'apport sont alors transférées au capital social.

2.17 Résultat par action

Le résultat par action est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice en considérant l'effet de dilution des bons de souscription et des options d'achat d'actions à moins qu'elles aient un effet anti-dilutif.

2.18 Constatation des produits

Les honoraires de gestion de projets reçus lorsque la Société agit à titre d'opérateur sont constatés à l'état consolidé du résultat global au fur et à mesure que les travaux d'exploration rechargés aux partenaires sont encourus.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

2.19 Information sectorielle

La Société est présentement active dans un seul secteur soit l'acquisition, l'exploration et l'évaluation de propriétés d'exploration. Toutes les activités de la Société se déroulent au Canada.

3. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. L'information sur les jugements significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après.

3.1 Dépréciation des actifs d'E&E

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou a pu reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'interprétations.

Pour les actifs d'E&E, la direction doit notamment porter un jugement sur, entre autres, les éléments suivants afin de déterminer s'il y a lieu ou non de procéder à un test de dépréciation : la période pendant laquelle la Société a le droit d'explorer dans la zone spécifique a expiré pendant cette période ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé; d'importantes dépenses d'E&E ultérieures de ressources minérales dans la zone spécifique ne sont ni prévues au budget, ni programmées; l'E&E de ressources minérales dans la zone spécifique n'ont pas mené à la découverte de quantités de ressources minérales commercialement viables et la Société a décidé de cesser de telles activités dans la zone spécifique; ou encore, des données suffisantes existent pour indiquer que, bien qu'il soit probable qu'un développement dans la zone spécifique se poursuivra, la valeur comptable de l'actif d'E&E ne sera probablement pas récupérée dans sa totalité à la suite du développement réussi ou de la vente.

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement doit être estimée. S'il n'est pas possible d'en estimer la valeur recouvrable, la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient doit être déterminée. L'identification des unités génératrices de trésorerie est une étape qui nécessite une part considérable de jugement de la part de la direction. Le test de dépréciation d'un actif individuel ou d'une unité génératrice de trésorerie, aussi bien que l'identification d'une reprise de perte de valeur, requiert que la direction estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie. Pour ce faire, la direction a recours à plusieurs hypothèses qui se rapportent à des événements et des circonstances futurs. Ces hypothèses et estimations devront être modifiées si de nouvelles informations s'avèrent disponibles. Dans un tel cas, les résultats réels en matière des dépréciations ou des reprises de perte de valeur pourraient être différents et nécessiter des ajustements significatifs aux actifs et aux résultats de la Société au cours du prochain exercice.

La perte de valeur totale des actifs d'E&E s'élève à 1 208 289 \$ pour l'exercice terminé le 30 septembre 2022 (« Exercice 22 ») (201 717 \$ pour l'exercice terminé le 30 septembre 2021 (« Exercice 21 »)). Aucune reprise de perte de valeur n'a été comptabilisée pour les périodes considérées.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

3.2 Impôt différé

L'évaluation de la probabilité d'un bénéfice imposable futur implique le jugement. Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles en réduction desquels des écarts temporaires déductibles ainsi que le report des crédits d'impôt non utilisés et les pertes d'impôt non utilisées pourront être imputés. La détermination de l'objectif de réalisation ou règlement des actifs et des passifs de la Société, qui devrait être par la vente des actifs de la Société implique également le jugement.

3.3 Évaluation du crédit de droits remboursable pour perte et du crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources

Les crédits de droits miniers remboursables et les crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources pour les périodes courantes et antérieures sont évalués au montant qu'il est prévu de recevoir des autorités fiscales en utilisant les taux d'imposition et la législation en matière de fiscalité qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de l'état consolidé de la situation financière. Des incertitudes existent en ce qui a trait à l'interprétation de la réglementation fiscale, y compris les crédits de droits miniers et les crédits d'impôt relatifs aux ressources, de telle sorte que certaines dépenses pourraient être refusées par les autorités fiscales dans le calcul des crédits, ainsi que sur le montant et le moment du remboursement. Le calcul des crédits de droits miniers et des crédits d'impôt relatifs aux ressources réclamés par la Société implique nécessairement un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation et qu'un paiement ait été reçut des autorités fiscales dont ils relèvent.

Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues, ou de futurs changements à ces hypothèses, pourraient nécessiter des ajustements aux crédits de droits miniers et aux crédits d'impôt relatifs aux ressources, aux actifs et aux dépenses d'exploration et d'évaluation, et aux charges d'impôt sur le revenu lors d'exercices futurs.

Les montants comptabilisés dans les états financiers sont basés sur les meilleures estimations et le jugement de la Société tel que décrit ci-dessus. Toutefois, l'incertitude inhérente quant à l'issue finale de ces éléments signifie que la résolution éventuelle pourrait différer des estimations comptables et ainsi avoir une incidence sur la situation financière de la Société, son rendement financier et ses flux de trésorerie.

4. PLACEMENTS

Au 30 septembre 2021, les placements sont constitués de certificats de placement garantis non encaissables avant l'échéance, dont les intérêts payables annuellement se situent entre 0,75 % et 1,00 % et dont les échéances sont entre le 21 octobre 2021 et le 31 mars 2022. La valeur à l'échéance des placements est de 5 989 968 \$.

Au 30 septembre 2022, les placements sont constitués de certificats de placement garantis non encaissables avant l'échéance, dont les intérêts payables annuellement se situent entre 0,92 % et 2,25 % et dont les échéances sont entre le 17 novembre 2022 et le 21 mars 2023. La valeur à l'échéance des placements est de 4 568 406 \$.

Le solde du financement accréditif non encore dépensé selon les restrictions imposées par les financements complété en décembre 2021 représente 308 636 \$ au 30 septembre 2022 et ce solde est inclus dans les placements. La Société doit dédier ces fonds à des dépenses d'exploration canadiennes.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

5. ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

	Bâtiments
	\$
Coût	
Au 30 septembre 2021 et 2022	159 422
Cumul des amortissements	
Au 1 octobre 2020	29 892
Amortissement de l'exercice	29 892
Au 30 septembre 2021	59 784
Amortissement de l'exercice	29 892
Au 30 septembre 2022	89 676
Valeur comptable nette	
Au 30 septembre 2021	99 638
Au 30 septembre 2022	69 746

6. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

Le tableau suivant présente les coûts d'acquisition des propriétés d'exploration minières par région :

Coûts d'acquisition	Au 30 sept. 2021	Additions Nettes	Paiements sur options	Dépréciation	Au 30 sept. 2022
	\$	\$	\$	\$	\$
Abitibi	1 013 428	137 537	(8 781)	(6 681)	1 135 503
Grenville	191 247	48 019	(100 000)	(9 866)	129 400
Baie James	1 449 735	151 674	· -	(339 252)	1 262 157
Nord du Québec	520 449	142 964	-	(262 882)	400 531
Génération de projets	8 075	1 566	-	(9 641)	_
	3 182 934	481 760	(108 781)	(628 322)	2 927 591

Coûts d'acquisition	Au 30 sept. 2020	Additions Nettes	Paiements sur options	Dépréciation	Au 30 sept. 2021
	\$	\$	\$	\$	\$
Abitibi	930 677	196 977	(55 810)	(58 416)	1 013 428
Grenville	67 597	155 238	-	(31 588)	191 247
Baie James	1 251 348	232 292	-	(33 905)	1 449 735
Nord du Québec	502 171	35 641	-	(17 363)	520 449
Génération de projets	4 760	3 315	-	` <u>-</u>	8 075
	2 756 553	623 463	(55 810)	(141 272)	3 182 934

Durant l'Exercice 22, la Société a déprécié partiellement les propriétés suivantes pour certains claims abandonnés pour 466 636 \$ et radié des propriétés (ou des projets inclus dans ces propriétés) pour 161 686 \$ car aucun programme d'exploration n'était prévu dans un avenir rapproché et/ou tous les claims avaient été abandonnés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

Durant l'Exercice 21, la Société a déprécié partiellement les propriétés suivantes pour certains claims abandonnés pour 120 971 \$ et radié des propriétés (ou des projets inclus dans ces propriétés) pour 20 301 \$ car aucun programme d'exploration n'était prévu dans un avenir rapproché et/ou tous les claims avaient été abandonnés.

Le tableau suivant présente les frais d'exploration et d'évaluation par région :

Frais d'exploration et d'évaluation	Au 30 sept. 2021	Additions nettes	Paiements sur options	Crédits d'impôt	Dépréciation	Au 30 sept. 2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Abitibi	12 458 393	1 570 278	(171 219)	$(114\ 335)$	-	13 743 117
Grenville	1 257 589	77 498	-	(15987)	-	1 319 100
Baie James	9 476 715	622 583	-	(68 885)	-	10 030 413
Nord du Québec	4 235 000	593 474	-	(56 581)	(542 649)	4 229 244
Génération de projets	37 318	-	-	· ,	(37 318)	-
	27 465 015	2 863 833	(171 219)	(255 788)	(579 967)	29 321 874

Frais d'exploration et d'évaluation	Au 30 sept. 2020	Additions nettes	Paiements sur options	Crédits d'impôt	Dépréciation	Au 30 sept. 2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Abitibi	10 067 943	3 155 418	(109 190)	(654 712)	(1 066)	12 458 393
Grenville	836 108	426 012	-	(4 531)	-	1 257 589
Baie James	8 673 408	1 390 461	-	(543 553)	(43 601)	9 476 715
Nord du Québec	3 930 512	437 561	-	(117 295)	(15 778)	4 235 000
Génération de projets	37 318	-	-	· -	· -	37 318
	23 545 289	5 409 452	(109 190) ((1 320 091)	(60 445)	27 465 015

Durant l'Exercice 22, la Société a radié des propriétés (ou des projets inclus dans les propriétés) pour 579 967 \$, incluant Pallas pour 542 649 \$ car aucun programme d'exploration n'était prévu dans un avenir rapproché et/ou tous les claims avaient été abandonnés.

Durant l'Exercice 21, la Société a radié des propriétés (ou des projets inclus dans les propriétés) pour 60 445 \$ car aucun programme d'exploration n'était prévu dans un avenir rapproché et/ou tous les claims avaient été abandonnés.

ABITIBI

6.1 Casault

Le 16 juin 2020, la Société a signé une entente d'option avec Wallbridge Mining Company Limited (« Wallbridge »), amendé le 4 novembre 2022, en vertu de laquelle Wallbridge a l'option d'acquérir une participation de 50 % dans la propriété Casault en contrepartie des termes suivants :

	Paiements en espèces	Dépenses d'exploration
	\$	\$
À la signature – complété	100 000	-
Le ou avant le 30 juin 2021 - complété	110 000	750 000
Le ou avant le 30 juin 2022 - complété	110 000	1 000 000
Le ou avant le 31 décembre 2023	130 000	1 250 000
Le ou avant le 30 juin 2024	150 000	2 000 000
Total	600 000	5 000 000

Notes afférentes aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

Suite à l'exercice de cette première option de 50 %, Wallbridge aura l'option d'augmenter sa participation à 65 % (deuxième option) sur une période de deux ans en contrepartie de dépenses d'exploration ou un paiement en espèces de 6 000 000 \$. Wallbridge est l'opérateur. La propriété Casault est assujettie à une redevance de 1 % des produits nets d'affinage (« NSR ») en faveur de SOQUEM inc. (« SOQUEM ») ; la Société peut, en tout temps, racheter la redevance, en totalité ou partie, en contrepartie du paiement d'une somme de 1 000 000 \$ pour chaque tranche de 0,5% de la redevance.

6.2 Gaudet

Certains claims de la propriété Gaudet sont assujettis à une redevance de 1 % NSR.

Le 29 juillet 2020, la Société a signé une entente de coentreprise avec Probe Metals inc. (« Probe ») sur trois propriétés qui incluent les propriétés Gaudet et Samson Nord-Ouest de la Corporation ainsi que la propriété Fénélon-Nantel de Probe. Probe est l'opérateur.

6.3 Heva

La Société détient la propriété Heva et certains claims sont assujettis à une redevance NSR de 2 % et la moitié de cette redevance pourra être rachetée sur paiement de 1 000 000 \$.

6.4 Jouvex

La propriété Jouvex est assujettie à une redevance de 1 % des produits nets d'affinage (« NSR ») en faveur de SOQUEM ; la Société peut, en tout temps, racheter la redevance, en totalité ou partie, en contrepartie du paiement d'une somme de 1 000 000 \$ pour chaque tranche de 0,5% de la redevance.

Le 7 avril 2021, la Société a signé une entente par laquelle elle a acquis de SOQUEM deux blocs de claims contigus à la propriété Jouvex en payant 60 000 \$ et en émettant une redevance de 1 % NSR; la Société peut, en tout temps, racheter la redevance, en totalité ou en partie, pour 1 000 000 \$ par tranche de 0,5 % de la redevance.

6.5 La Peltrie

La Société détient la propriété La Peltrie et certains claims sont assujettis à une redevance de 1 % sur le métal brut.

Le 9 juillet 2020, la Société a signé une entente d'option avec Probe en vertu de laquelle Probe a l'option d'acquérir une participation de 50 % dans la propriété La Peltrie en contrepartie des termes suivants :

		Dépenses
	Paiements	d'exploration
	\$	\$
A la signature - complété	50 000 ¹⁾	-
Le ou avant le 31 juillet 2021 - complété	55 000 ²⁾	500 000
Le ou avant le 31 juillet 2022 - complété	70 000 ³⁾	700 000
Le ou avant le 31 juillet 2023	100 000	1 200 000
Le ou avant le 31 juillet 2024	125 000	1 100 000
Total	400 000	3 500 000

¹⁾ En juillet 2020, la Société a reçu 37 879 actions de Probe dont le nombre a été déterminé par un prix moyen pondéré par le volume de 5 jours pour totaliser une valeur de 50 000 \$.

²⁾ En juillet 2021, la Société a reçu 32 544 actions de Probe dont le nombre a été déterminé par un prix moyen pondéré par le volume de 5 jours pour totaliser une valeur de 55 000 \$.

³⁾ En juillet 2022, la Société a reçu 70 000 \$ en espèce.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

Suite à l'exercice de cette première option de 50 %, Probe aura l'option d'augmenter sa participation à 65 % (deuxième option) sur une période de deux ans en contrepartie de dépenses d'exploration ou un paiement en espèces de 5 000 000 \$. Probe est l'opérateur.

6.6 Lac Esther

Certains claims de la propriété Lac Esther sont assujettis à deux redevances de 2 % NSR dont 1 % peut être racheté par tranches pour un montant total de 2 000 000 \$.

6.7 Laflamme Au-Cu

La Société détient 79 % de la propriété Laflamme.

6.8 Maritime-Cadillac

La Société détient 49 % de la propriété Maritime-Cadillac. La propriété est assujettie à une redevance de 2 % NSR; la moitié de cette redevance pourra être rachetée sur paiement d'un montant de 1 000 000 \$. En vertu de l'entente signée en juin 2009 et amendée en novembre 2012 et mai 2013, Agnico Eagle Mines Limited (« Agnico Eagle ») et la Société sont en coentreprise sur la propriété Maritime-Cadillac et les travaux futurs sont partagés selon le ratio 51 % Agnico Eagle - 49 % la Société.

6.9 Patris

La Société détient la propriété Patris et certains claims sont assujettis à des redevances NSR variant de 1 % à 2 % rachetable par tranches pour un montant total de 7 000 000.

GRENVILLE

6.10 Gatineau

Le 20 février 2020, la Société a signé une alliance stratégique avec SOQUEM dans laquelle SOQUEM transfère à la Société son intérêt de 50 % dans les propriétés Casault et Jouvex en contrepartie :

- d'une redevance de 1 % NSR ; la Société peut, en tout temps, racheter la redevance, en totalité ou partie, en contrepartie du paiement d'une somme de 1 000 000 \$ pour chaque tranche de 0,5% de la redevance; et
- d'un intérêt de 50 % indivis dans une coentreprise relative aux sept propriétés minières formant le projet Gatineau.

Le 6 avril 2022, la Société a reçu un avis de SOQUEM mettant fin à l'alliance sur la propriété Gatineau.

6.11 Tête Nord

La Société a assemblé la propriété Tête Nord par désignation sur carte et par acquisition.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

Le 13 novembre 2020, la Société a signé une entente avec Les Ressources Tectonic inc. par laquelle la Société a acquis la propriété Tête Nord pour un paiement en espèce de 100 000 \$ (payable 30 000 \$ à la signature (complété), 35 000 \$ au premier anniversaire (complété) et 35 000 \$ au deuxième anniversaire) et une redevance de 2 % du rendement net de fonderie (« NSR ») qui peut être rachetée en contrepartie d'un paiement de 1 500 000 \$ pour chaque tranche de 1 % pour une somme totale de 3 000 000 \$.

En mars 2021, la Société a signé 4 ententes avec différents prospecteurs par lesquelles la Société a acquis des blocs de claims pour des paiements en espèce totalisant 41 050 \$. La Société a émis aux prospecteurs trois redevances de 2 % NSR sur certains blocs. La Société peut, en tout temps, racheter chaque redevance, en totalité ou en partie, pour 2 000 000 \$ par redevance soit 1 000 000 par tranche de 1 % de la redevance. Pour la quatrième entente, la Société a convenu de payer 25 000 \$ si un estimé de ressources est complété sur le bloc acquis ou sur les 40 claims adjacents appartenant à la Société.

Le 1er décembre 2021 et tel qu'amendé, la Société a signé une entente d'option avec Rio Tinto Exploration Canada inc. (« RTEC ») sur sa propriété Tête Nord (Grenville). En vertu de cette nouvelle entente, RTEC peut acquérir une participation initiale de 50 % (la première option) dans la propriété Tête Nord sur une période de quatre ans, en honorant les conditions suivantes :

- Dépenses d'exploration totalisant 4 000 000 \$, incluant un minimum de 500 000 \$ la première année;
- Paiements en espèces totalisant 500 000 \$, incluant 100 000 \$ dans les 60 jours suivant la signature de l'entente (complété).

Après avoir acquis une participation initiale de 50 %, RTEC aura la possibilité d'augmenter sa participation à 70 % (la deuxième option) sur une période de quatre ans, en honorant les conditions suivantes :

- Dépenses d'exploration totalisant jusqu'à 10 000 000 \$ et paiements en espèces totalisant 500 000 \$, afin d'augmenter sa participation de la façon suivante :
 - Participation additionnelle de 1 % (pour un total de 51 %) en finançant un montant additionnel de 250 000 \$ en dépenses d'exploration;
 - Participation additionnelle de 1 % pour chaque tranche additionnelle de 500 000 \$
 en dépenses d'exploration (jusqu'à un total de 69 %); et
 - Participation additionnelle de 1 % (pour un total de 70 %) en finançant un montant additionnel de 750 000 \$ en dépenses d'exploration.

RTEC conserve le droit d'agir à titre de gérant des travaux dans le cadre de la première et de la deuxième option ou, à sa discrétion, de choisir que la Société agisse à titre de gérant des travaux pour le compte de RTEC. RTEC a choisi d'être l'opérateur pour la première année de l'entente d'option.

6.12 Weedon

La Société détient la propriété Weedon et certains claims sont assujettis à une redevance NSR variant de 0,5 % à 1,5 % rachetable en tranches pour un montant total de 3 000 000 \$.

BAIE-JAMES

6.13 JV Éléonore (Au)

Le 13 juin 2016, une entente de coentreprise (50 % - 50 %) a été signée avec Osisko Développement Corp. (« Osisko ») permettant ainsi à Osisko et la Société de coopérer et combiner leurs efforts pour explorer la propriété JV Éléonore. La propriété est située environ 12 kilomètres au sud-est et au nordouest du gisement Éléonore de Goldcorp inc. Osisko est l'opérateur. Chaque partenaire a obtenu une royauté NSR de 0,5 % en contrepartie mutuelle de la constitution de la coentreprise.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

NORD DU QUÉBEC

6.14 Alliance BHP

Le 21 août 2020, la Société a signé une convention avec Rio Algom Limited, une filiale en propriété exclusive de BHP Group PLC (« BHP ») relativement à la formation d'une alliance stratégique (« l'Alliance »), pour le financement initial par BHP d'une phase de travaux d'exploration, suivie éventuellement du développement conjoint de projets d'exploration pour le nickel sur le territoire du Nunavik, au Québec.

Phase de Génération (I)

Dans le cadre de la première phase de l'Alliance, BHP financera à 100 % un montant annuel jusqu'à concurrence de 1 400 000 \$, pour une durée minimale de deux ans. La Société agit à titre d'opérateur et le principal objectif de cette phase est de générer, d'identifier et de sécuriser des projets d'exploration à être avancés à l'étape du forage par des travaux d'exploration additionnels. À sa discrétion, BHP pourra proposer des travaux d'exploration pour un montant additionnel de 700 000 \$ avant d'amener un projet à la deuxième phase.

À la suite de cette première phase, une ou plusieurs cibles spécifiques d'exploration peuvent être amenées à une deuxième phase pour être développées davantage, en tant que projet désigné distinct.

Phase de Vérification (II)

Au cours de cette deuxième phase, chaque projet désigné aura son propre programme de travaux et son budget, dans le but, principalement à l'aide de forages, de faire le suivi et développer davantage des cibles identifiées. La Société sera l'opérateur de cette deuxième phase, sous réserve que BHP puisse, à son choix, devenir opérateur sur n'importe lequel projet désigné.

Pour chaque projet désigné, un montant minimum de 700 000 \$ sera investi en travaux d'exploration durant la première année, avec un montant total pouvant atteindre jusqu'à 4 000 000 \$ sur une durée de quatre ans. Durant cette phase, le financement des programmes de travaux approuvés, sera assumé par BHP à 75 % et par la Société à 25 %.

De plus, pour chaque projet désigné, BHP paiera à la Société un montant de 250 000 \$ au premier et au deuxième anniversaire et un montant de 500 000 \$ au troisième anniversaire, pour un total potentiel de 1 000 000 \$ par projet désigné.

BHP a le droit de cesser de contribuer au financement d'un projet désigné, auquel cas la Société aurait le droit de garder un intérêt de 100 % dans le projet désigné et BHP obtiendrait une redevance de 1 % NSR. La Société aurait le droit de racheter cette redevance moyennant un paiement en espèces unique de 1 500 000 \$. Les paiements pouvant être faits aux termes de cette redevance seront limités à un montant maximal de 3 000 000 \$ par projet désigné.

BHP peut, à son entière discrétion, faire passer un projet désigné à la troisième phase, en tant que projet en coentreprise.

Phase en Coentreprise (III)

Durant cette phase, une coentreprise serait formée avec un intérêt initial de 70 % pour BHP et 30 % pour la Société. Chaque partie contribuerait aux dépenses au prorata de son intérêt. BHP serait l'opérateur de tous les projets en coentreprise.

Pour chaque projet en coentreprise, BHP versera à la Société la somme de 200 000 \$, après la formation de la coentreprise, incluant le transfert des titres miniers, de propriété des données et de tout autre droit lié à cette coentreprise, au profit de la coentreprise.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

Si l'intérêt de l'une des deux parties venait à être dilué à moins de 10 %, cet intérêt serait converti en une redevance de 1,5 % NSR sur le projet en coentreprise, rachetable pour la somme de 2 500 000 \$ par projet en coentreprise. Les paiements pouvant être faits aux termes de cette redevance seraient limités à un montant maximal de 5 000 000 \$ par projet en coentreprise.

Le 11 juillet 2022, l'entente a été amendée afin d'augmenter d'un an la durée minimale pour la Phase de Génération (Phase I) et d'ajouter un financement annuel jusqu'à 1 400 000 \$ et ce, jusqu'au 21 août 2023. La Société continuera d'agir à titre d'opérateur et le principal objectif de cette phase est de générer, d'identifier et de sécuriser des projets d'exploration à l'intérieur de l'aire d'intérêt et à amener ces projets à l'étape du forage par des travaux d'exploration additionnels. À sa discrétion, BHP peut proposer des travaux d'exploration pour un montant additionnel de 700 000 \$ avant de transférer un projet à la deuxième phase.

6.15 Fosse du Labrador - alliance

Le 18 février 2021, la Société a signé une alliance stratégique avec SOQUEM afin d'explorer conjointement la fosse du Labrador, pour un montant pouvant aller jusqu'à 5 000 000 \$ sur 4 ans. Un budget annuel conjoint de 1 000 000 \$ pendant une période de 4 ans (montant ferme total de 2 000 000 \$ pour les 2 premières années), pour un total jusqu'à 4 000 000 \$ sera affecté à l'alliance pour la phase de ciblage et de reconnaissance sur le terrain. La Société sera le gérant des travaux d'exploration lors de la phase de ciblage et de reconnaissance sur le terrain. Un budget additionnel conjoint ferme de 1 000 000 \$ pour la deuxième année est prévu à cette entente pour explorer les projets désignés. Les budgets conjoints pour les travaux d'exploration pour les troisième et quatrième années sur les projets désignés seront approuvés par le comité de gestion du projet. SOQUEM deviendra gérant des travaux sur tous les projets désignés.

6.16 Soissons-NMEF

Le 27 juillet 2018, la Société a signé une entente de partenariat à 50 % - 50 % avec le Fonds d'exploration minière du Nunavik (« NMEF »), pour explorer un secteur de la propriété Soissons. Le NMEF est l'opérateur du partenariat.

6.17 Willbob

La Société détient la propriété Willbob et certains claims sont assujettis aux redevances suivantes :

- 2 % NSR
- 2 % NSR dont 1 % est rachetable sur paiement de 1 000 000 \$.

7. OBLIGATIONS LOCATIVES

	Au 30 septembre 2022	Au 30 septembre 2021
	\$	\$
Solde d'ouverture	110 750	136 150
Remboursement de capital	(28 341)	(25 400)
Obligations locatives	82 409	110 750
Déduction – obligations locatives courantes	(31 301)	(28 341)
Obligations locatives non courantes	51 108	82 409

Notes afférentes aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

8. CAPITAUX PROPRES

8.1 Capital social autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale, avec droit de vote et participatives.

8.2 Placements privés

a) Novembre 2020

Le 5 novembre 2020, la Société a complété un placement privé par l'émission d'un total de 1 827 800 actions accréditives à 1,25 \$ chacune pour un produit brut total de 2 284 750 \$. À cette date, le cours de clôture des actions à la Bourse étant de 0,92 \$, la valeur résiduelle attribuée à l'avantage lié à la renonciation des actions accréditives est de 0,33 \$ pour une valeur totale de 603 174 \$ créditée au passif lié à la prime sur les actions accréditives.

Dans le cadre du placement privé, la Société a encouru des frais d'émission pour 132 344 \$ dont 100 065 \$ honoraires d'intermédiation. Des administrateurs et dirigeants ont participé au placement privé accréditif pour un montant total de 160 000 \$ selon les mêmes modalités que les autres investisseurs.

Le 9 novembre 2020, la Société a complété un placement privé de 96 209 actions à un prix de 1,00 \$ par action pour un produit brut total de 96 209 \$. BHP a exercé son droit de maintenir sa participation à 5,0 % en acquérant 96 209 actions. BHP détient ce droit en raison d'une convention relative aux droits des investisseurs signée avec la Société le 18 avril 2019.

Tous les travaux d'exploration imposés par les financements accréditifs de novembre 2020 ont été réalisés.

b) Décembre 2021 et janvier 2022

Les 7 et 21 décembre 2021, la Société a complété des placements privés par l'émission d'un total de 2 458 875 actions accréditives à 0,80 \$ chacune pour un produit brut total de 1 967 100 \$. À ces dates, les cours de clôture des actions à la Bourse étaient de 0,53 \$ et 0,49 \$ respectivement, ainsi les valeurs résiduelles attribuées à l'avantage lié à la renonciation des actions accréditives sont de 0,27 \$ et 0,31 \$ pour une valeur totale de 673 096 \$ créditée au passif lié à la prime sur les actions accréditives.

De plus, le 7 décembre 2021, la Société a complété, avec un initiateur de financements par don d'actions accréditives, un placement privé par l'émission d'un total de 760 870 actions accréditives à 0,92 \$ chacune pour un produit brut total de 700 000 \$. À cette date, le cours de clôture des actions à la Bourse étant de 0,53 \$, la valeur résiduelle attribuée à l'avantage lié à la renonciation des actions accréditives est de 0,39 \$ pour une valeur totale de 296 739 \$ créditée au passif lié à la prime sur les actions accréditives.

Le 14 janvier 2022, la Société a complété un placement privé de 170 000 actions à un prix de 0,55 \$ par action pour un produit brut total de 93 500 \$. BHP a exercé son droit de maintenir sa participation à 5,0 % en acquérant 170 000 actions. BHP détient ce droit en raison d'une convention relative aux droits des investisseurs signée avec la Société le 18 avril 2019.

Dans le cadre des placements privés, la Société a encouru des frais d'émission d'action de 137 364 \$ dont 84 930 \$ d'honoraires d'intermédiation. Des administrateurs et dirigeants ont participé au placement privé accréditif pour un montant total de 189 000 \$ selon les mêmes modalités que les autres investisseurs.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

8.3 Bons de souscription

Les mouvements dans le nombre de bons de souscription en circulation de la Société se détaillent comme suit :

	Exercice 21	
	Nombre	Montant
		\$
Solde au début de la période	4 110 667	749 556
Émis lors de placement privé	-	-
Expirés	(4 110 667)	(749 556)
Solde à la fin de la période	-	-

8.4 Politiques et procédures de gestion du capital

Le capital de la Société est constitué des capitaux propres de 38 294 151 \$ au 30 septembre 2022 (38 341 187 \$ au 30 septembre 2021). En matière de gestion du capital, les objectifs de la Société sont de maximiser le rendement pour les actionnaires, maintenir une structure du capital optimale pour réduire le coût du capital, préserver sa capacité de poursuivre son exploitation ainsi que ses programmes d'acquisition et d'exploration de propriétés minières. Au besoin, la Société lève des fonds dans le marché des capitaux. La Société ne se finance pas à l'aide d'emprunts à long terme, car elle ne génère pas de revenus d'exploitation. Il n'y a pas de politique de versement de dividendes. La Société n'a aucune exigence en matière de capital à laquelle elle est soumise en vertu de règles extérieures, exigences réglementaires ou contractuelles à moins:

- qu'elle complète un placement accréditif, dans quel cas, les fonds sont réservés aux travaux d'exploration (et la Société était conforme durant l'année);
- que des modalités de la convention de placement de 2019 avec BHP sont enclenchées.
 Ainsi, BHP obtiendra certains droits pour autant qu'elle détienne un nombre d'actions ordinaires correspondant à au moins 5 % des actions ordinaires émises et en circulation (après dilution partielle), y compris :
 - le droit de participer à de futurs financements par capitaux propres de la Société afin de permettre à BHP de maintenir sa participation non diluée proportionnelle dans la Société ou d'accroître sa participation dans la Société jusqu'à un maximum de 19,99%, après dilution;
 - certains droits complémentaires de souscrire des actions ordinaires supplémentaires après certaines opérations dilutives permettant à BHP de maintenir sa participation non diluée proportionnelle dans la Société;
 - o un droit de première offre dans le cadre de financements autres que par capitaux propres, y compris des ententes d'achat ferme, des ententes d'achat de production, des contrats à terme de gré à gré, des ententes d'écoulement de la production ou des ventes de redevances en ce qui concerne des projets d'exploration cuprifère actuels ou futurs de la Société au Québec; et
 - le droit de première offre à l'égard du projet Mythril si la Société devait chercher à se départir de la totalité ou d'une partie de sa participation.
 - si BHP détient au moins 15 % des actions émises et en circulation (sur une base non diluée), BHP aura le droit de désigner un administrateur pour nomination sur le conseil de la Société.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

9. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

9.1 Salaires

	Exercice 22	Exercice 21
	\$	\$
Salaires et primes	1 306 389	1 278 374
Jetons des administrateurs	129 666	124 278
Avantages sociaux	98 576	94 624
	1 534 631	1 497 276
Moins : salaires et charges sociales capitalisés aux actifs d'E&E	(760 766)	(762 531)
Salaires présentés à l'état consolidé du résultat global	773 865	734 745

9.2 Rémunération à base d'actions

	Exercice 22	Exercice 21
	\$	\$
Rémunération à base d'actions	199 648	214 787
Moins : rémunération à base d'actions capitalisée aux actifs d'E&E	(40 133)	(40 148)
Rémunération à base d'actions présentée à l'état consolidé du		· ·
résultat global	159 515	174 639

La Société a un régime d'options d'achat d'actions (le « Régime »). Le nombre d'actions ordinaires attribué est déterminé par le conseil d'administration. Le nombre d'actions pouvant être émises en vertu du régime d'options d'achat d'actions est de 5 790 000 actions. Le prix d'exercice de toute option attribuée dans le cadre du régime sera établi par le conseil d'administration au moment de l'attribution et ne pourra être inférieur au cours de clôture le jour précédant l'octroi. La durée d'une option ne dépassera pas dix ans à compter de la date d'attribution. Les options sont normalement acquises à raison de 1/6 par 3 mois à partir de la date de l'octroi, à moins qu'il ne soit décidé autrement par le conseil d'administration.

Le 11 février 2021, la Société a octroyé à ses administrateurs, dirigeants et employés 525 000 options d'achat d'actions, au prix de 0,82 \$, valables pendant 10 ans. Ces options ont été octroyées à un prix égal au cours du marché à la clôture la veille de l'octroi. La juste valeur de ces options d'achat d'actions s'élève à 183 750 \$ soit une juste valeur de 0,35 \$ par option. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 0,6 %, volatilité prévue de 46,3 %, aucun dividende par action et durée prévue des options de 6 ans.

Le 18 mars 2021, la Société a octroyé à une administratrice 80 000 options d'achat d'actions, au prix de 0,88 \$, valables pendant 10 ans. Ces options ont été octroyées à un prix égal au cours du marché à la clôture la clôture la veille de l'octroi. La juste valeur de ces options d'achat d'actions s'élève à 32 800 \$ soit une juste valeur de 0,41 \$ par option. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 1,17 %, volatilité prévue de 48,2 %, aucun dividende par action et durée prévue des options de 6 ans.

Le 8 septembre 2021, la Société a octroyé à un administrateur 80 000 options d'achat d'actions, au prix de 0,75 \$, valables pendant 10 ans. Ces options ont été octroyées à un prix supérieur au cours du marché à la clôture la clôture la veille de l'octroi. La juste valeur de ces options d'achat d'actions s'élève à 22 400 \$ soit une juste valeur de 0,28 \$ par option. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 0,92 %, volatilité prévue de 47,5 %, aucun dividende par action et durée prévue des options de 6 ans.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

Le 24 février 2022, la Société a octroyé à ses administrateurs, dirigeants et employés 730 000 options d'achat d'actions, au prix de 0,54 \$, valables pendant 10 ans. Ces options ont été octroyées à un prix égal au cours du marché à la clôture la veille de l'octroi. La juste valeur de ces options d'achat d'actions s'élève à 0,24 \$ par option, pour une valeur totale de 172 000 \$ compte tenu d'un facteur de renonciation pour refléter les départs attendus des employés. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 1,75 %, volatilité prévue de 45,4 %, aucun dividende par action et durée prévue des options de 6 ans.

La durée prévue des options a été estimée en considérant des situations comparables pour des sociétés similaires à la Société. La volatilité prévue est déterminée en calculant la volatilité historique du prix des actions ordinaires de la Société précédant la date d'émission et pour une période correspondant à la durée de vie prévue des options.

Les opérations sur les options d'achat d'actions en circulation se détaillent comme suit :

	Exercice 22		Exercice 21	
	Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée	Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée
		\$		\$
Solde au début de l'exercice	5 245 000	0,96	4 940 000	1,05
Octroyées	730 000	0,54	685 000	0,82
Renoncées	(30 000)	0,59	-	-
Expirées	(375 000)	1,47	(380,000)) 1,51
Solde à la fin de l'exercice	5 570 000	0,87	5 245 000	0,96
Solde à la fin de l'exercice exerçable	5 073 333	0,91	4 761 668	0,97

Les options d'achat d'actions en circulation et exerçables au 30 septembre 2022 sont les suivantes :

Nombre d'options	Nombre d'options	Prix de	Data diaminatian
en circulation	exerçables	levée	Date d'expiration
		\$	
330 000	330 000	1,25	19 février 2023
580 000	580 000	0,85	20 février 2024
420 000	420 000	0,60	13 août 2025
485 000	485 000	1,10	11 août 2026
50 000	50 000	1,13	23 novembre 2026
530 000	530 000	1,14	21 février 2027
100 000	100 000	1,04	10 mai 2027
550 000	550 000	0,89	15 février 2028
545 000	545 000	1,03	18 février 2029
605 000	605 000	0,72	13 février 2030
510 000	510 000	0,82	11 février 2031
80 000	80 000	0,88	18 mars 2031
80 000	53 333	0,75	8 septembre 2031
705 000	235 000	0,54	24 février 2032
5 570 000	5 073 333		

Notes afférentes aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

9.3 Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la Société inclus le président, le vice-président exploration et la chef de la direction financière ainsi que les membres du conseil d'administration. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	Exercice 22	Exercice 21
	\$	\$
Avantages à court terme		
Salaires incluant les primes et avantages sociaux	745 346	702 445
Honoraires	82 150	84 338
Honoraires enregistrés dans les frais d'émission d'actions	8 325	6 900
Salaires incluant les primes et avantages capitalisés dans les		
frais d'E&E	30 284	43 879
Avantages à long terme		
Rémunération à base d'actions	151 655	165 553
Total de la rémunération	1 017 760	1 003 115

La Société a des contrats d'emploi ou de services consultatifs avec certains membres de la haute direction, lesquels prévoient, entre autres, une indemnité de départ équivalente à la rémunération de 18 mois à 24 mois de salaire de base ou services consultatifs dans le cas d'une cessation d'emploi sans motif valable ou d'un changement de contrôle pour un montant total de 1 128 727 \$.

9.4 Transactions entre parties liées

En plus des montants divulgués à la note 9.3 et ailleurs dans les États Financiers sur la rémunération des principaux dirigeants, voici les transactions entre parties liées :

Dans le cours normal des affaires :

- Une société au sein de laquelle un dirigeant est associé a facturé des honoraires professionnels totalisant 121 171 \$ (88 839 \$ durant l'Exercice 21) dont 91 265 \$ (77 439 durant l'Exercice 21) ont été comptabilisés à l'état du résultat global et 29 906 \$ (11 400 \$ durant l'Exercice 21) ont été comptabilisés comme frais d'émission d'actions.
- Une société contrôlée par une dirigeante a facturé des honoraires professionnels totalisant 53 676 \$ (49 619 \$ durant l'Exercice 21) pour son équipe ;
- Au 30 septembre 2022, le montant dû aux parties liées s'élevait à 13 735 \$ (12 772 \$ au 30 septembre 2021).

10. PERTE NETTE PAR ACTION

Le calcul du résultat de base par action est effectué à partir du résultat de l'année divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année. En calculant le résultat dilué par action, les actions ordinaires potentielles, telles que les options et les bons de souscription, n'ont pas été prises en considération, car leur conversion aurait pour effet de diminuer la perte par action et aurait donc un effet anti-dilutif.

	Exercice 22	Exercice 21
	\$	\$
Résultat net	(1 900 085)	(1 023 800)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	75 009 762	72 087 232
Résultat de base et dilué par action	(0,03)	(0,01)

Notes afférentes aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

11. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La dépense d'impôt différé est constituée des éléments suivants :

	Exercice 22	Exercice 21
	\$	\$
Dépense d'impôt différé	-	-
Prime sur émission d'actions accréditives	(856 355)	(603 174)
Recouvrement d'impôt	(856 355)	(603 174)

Les différences entre la provision pour impôt figurant sur les états financiers et la provision pour impôt calculée selon le taux d'imposition statutaire combiné canadien se détaillent comme suit :

	Exercice 22	Exercice 21
	\$	\$
Résultat net avant impôts sur les bénéfices	(2 756 440)	(1 626 974)
Impôts au taux d'imposition de base combiné fédéral et provincial de		
26,50 % (26,50 % en 2020)	(730 500)	(431 100)
Dépenses non déductibles	42 300	46 300
Incidence fiscale de la renonciation aux déductions de dépenses		
admissibles en faveur des porteurs d'actions accréditives	625 000	605 400
Amortissement des primes sur les actions accréditives	(856 355)	(603 174)
Différences temporelles non comptabilisées	71 260	(219 721)
Autres éléments	(8 060)	(879)
Recouvrement d'impôt	(856 355)	(603 174)

La réalisation de bénéfices imposable est dépendante de plusieurs facteurs, incluant la vente de propriétés. Les actifs d'impôts différés sont reconnus seulement dans la mesure où il est probable que suffisamment de bénéfices imposables futurs seront réalisés afin de permettre de récupérer l'actif correspondant. En conséquence, certains actifs d'impôt différés n'ont pas été comptabilisés : ces actifs d'impôts différés non comptabilisés totalisent 226 000 \$ (127 000 \$ au 30 septembre 2021).

Les composantes importantes des actifs et passifs d'impôt différés sont les suivantes :

	Au 30 septembre 2022	Au 30 septembre 2021
	\$	\$
Actifs d'impôts différés		
Pertes autres qu'en capital	4 901 000	4 300 000
Dons	19 000	19 000
Frais d'émission d'actions et de bons de souscription	85 000	96 000
Obligations locatives	22 000	29 000
Total des actifs d'impôts différés	5 027 000	4 444 000
Passifs d'impôts différés		
Actifs d'E&E	4 785 000	4 284 000
Gain (perte) non-réalisé sur actions cotées	(2 000)	7 000
Actifs au titre de droits d'utilisation	18 000	26 000
Total des passifs d'impôts différés	4 801 000	4 317 000
Actifs d'impôt différés non reconnus	226 000	127 000

Au 30 septembre 2022, les dates d'expiration des pertes disponibles afin de réduire les bénéfices imposables futurs sont les suivantes:

Notes afférentes aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

	Fédéral	Provincial
	\$	\$
2026	84 000	69 000
2027	126 000	112 000
2027	177 000	183 000
2028	540 000	514 000
2029	645 000	631 000
2030	726 000	713 000
2031	677 000	663 000
2032	748 000	736 000
2033	906 000	891 000
2034	760 000	749 000
2035	820 000	811 000
2036	1 062 000	1 048 000
2037	1 360 000	1 343 000
2038	1 275 000	1 261 000
2039	1 501 000	1 481 000
2040	2 861 000	1 646 000
2041	2 304 000	2 678 000
2042	2 264 000	2 516 000

Le solde du financement accréditif non encore dépensé selon les restrictions imposées par les financements complété en décembre 2021 représente 308 636 \$ au 30 septembre. Tous les travaux d'exploration imposés par les financements accréditifs de décembre 2020 ont été réalisés avant le 30 septembre 2021.

12. INSTRUMENTS ET RISQUES FINANCIERS

La Société est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société. La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives. Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée ainsi que la politique en matière de gestion des risques financiers se détaillent comme suit:

12.1 Risques de marché

Risque lié à la juste valeur du taux d'intérêt

Puisque les certificats de placement garantis sont à taux d'intérêt fixe, la Société n'est pas exposée au risque de fluctuation de taux d'intérêt. Les autres actifs et passifs financiers ne portent pas d'intérêt et donc n'exposent pas la Société à des risques liés aux taux d'intérêt.

Risque lié aux actions cotées

Le risque de marché des actions cotées est le risque que la juste valeur d'un instrument financier varie en raison de la conjoncture dans le secteur minier canadien et des fluctuations des marchés boursiers. En ce qui concerne les placements évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, une variation de plus ou moins 20 % des cours du marché au 30 septembre 2022 se solderait par une variation du résultat net estimée à 10 590 \$.

Notes afférentes aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

12.2 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une des parties à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La Société est assujettie à des risques de crédit par la trésorerie et équivalents de trésorerie, les placements et les comptes débiteurs. La Société réduit le risque de crédit en maintenant une partie de la trésorerie et équivalents de trésorerie et ses placements dans des instruments financiers détenus chez une banque à charte canadienne, un courtier détenu par une banque à charte ou une société indépendante courtier en valeurs mobilières membre du Fonds canadien de protection des épargnants.

Durant l'Exercice 2022, les placements comprennent des certificats de placement garanti par des banques canadiennes ou par le Fonds canadien de protection des épargnants. La Société vise à signer des ententes de partenariat avec des sociétés établies et elle suit leur situation de trésorerie de près afin de réduire les risques de crédit sur les comptes débiteurs. La valeur comptable de la trésorerie et équivalent de trésorerie et des investissements représente le risque de crédit maximum. Néanmoins, la direction considère le risque de crédit minimal et davantage de divulgation ne serait pas significative.

12.3 Risque de liquidités

Le risque de liquidités est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Au 30 septembre 2022, la Société a un fonds de roulement 5 935 098 \$ incluant des trésorerie et équivalents de trésorerie de 1 895 705 \$. La direction est d'avis que la Société dispose de fonds suffisants pour payer ses dépenses générales et administratives courantes, pour engager les dépenses d'exploration et d'évaluation prévues et pour honorer ses passifs, obligations et engagements existants dans les douze mois à venir lorsqu'ils seront exigibles.

La Société devra périodiquement chercher à obtenir du financement et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

12.4 Juste valeur

La valeur comptable de l'encaisse, placements, comptes débiteurs, comptes créditeurs et charges à payer, avances reçues pour travaux d'exploration à venir et obligations locatives est considérée être une approximation raisonnable de leur juste valeur de par leur maturité à court terme et ainsi que des termes contractuels de ces instruments.

La juste valeur estimative est établie à la date de l'état consolidé de la situation financière en fonction de l'information pertinente sur le marché et d'autres renseignements sur les instruments financiers.

La juste valeur des actions cotées évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net est établie au moyen du cours de clôture dans le marché actif le plus avantageux pour cet instrument auquel la Société a facilement accès et ainsi est classée comme niveau 1 dans la hiérarchie des justes valeurs.

13. INFORMATIONS ADDITIONNELLES RELATIVEMENT AU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	Exercice 22	Exercice 21
	\$	\$
Rémunération à base d'actions incluse dans les frais d'E&E	40 133	40 148
Additions aux propriétés d'exploration et aux frais d'E&E inclus dans	104 558	938 745
Crédits d'impôt à recevoir comptabilisés en réduction des frais d'E&E	194 878	1 320 091
Actions cotées reçues pour paiement sur option	-	55 000
Intérêts reçus	73 168	157 209

Notes afférentes aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

14. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

14.1 Propriété Soissons - NMEF

Le 4 octobre 2022, la Société a signé un amendement à l'entente signé avec NMEF le 27 juillet 2018 où NMEF accepte de transférer son intérêt de 50 % dans 46 claims en contrepartie d'une royauté NSR de 2 % qui peut être rachetée en contrepartie d'un paiement de 1 500 000 \$ pour chaque tranche de 1 % pour une somme totale de 3 000 000 \$.

14.2 Entente d'option avec Brunswick Exploration inc. (« Brunswick »)

Le 22 novembre 2022, la Société a signé une entente d'option avec Brunswick en vertu de laquelle Brunswick a l'option d'acquérir les droits d'exploration pour les minéraux critiques incluant le lithium (excluant cuivre, nickel, zinc, plomb, or, argent, platine et palladium) sur les propriétés Mythril et Elrond. En vertu de cette nouvelle entente, Brunswick peut acquérir un intérêt indivis initial de 50 % (« Option 1 ») dans les propriétés, sur une période de trois ans, aux conditions suivantes :

	Paiements en espèces	Paiement sous forme d'actions	Dépenses d'exploration
	\$	\$	\$
À la signature	25 000	25 000	-
Le ou avant le 22 novembre 2023	50 000	50 000	300 000
Le ou avant le 22 novembre 2024	70 000	70 000	300 000
Le ou avant le 22 novembre 2025	-	210 000	900 000
Total	145 000	355 000	1 500 000

Option de gagner un intérêt indivis additionnel de 35% dans les propriétés (« Option 2 »), sur une période additionnelle de deux ans, aux conditions suivantes:

- Contrepartie globale de 200 000 \$ payable selon l'échéancier suivant: 1er anniversaire: 100 000 \$ en espèces ou sous forme d'actions, au choix de Brunswick; 2e anniversaire: 100 000 \$ en espèces ou sous forme d'actions, au choix de Brunswick;
- Exigence relative à l'engagement d'une somme globale additionnelle de 2 000 000 \$ en dépenses d'exploration, en espèces ou en actions, au choix de Brunswick, selon l'échéancier suivant : 1er anniversaire après avoir exercé l'Option 1: montant de 1 000 000 \$; et 2e anniversaire après avoir exercé l'Option 1: montant additionnel de 1 000 000 \$.

Toute émission d'actions de Brunswick duration l'Option 1 et l'Option 2 est assujettie d'un prix minimum de 0,24 \$ l'action.

Brunswick détiendrait un droit de premier refus sur l'intérêt indivis de 15% conservé par la Société et la Société ne serait pas tenue de participer aux dépenses d'exploration et de développement jusqu'à la construction d'une mine pour extraire tous les métaux ou minéraux sauf les métaux précieux (or, platine, palladium et argent) et les métaux de base (cuivre, zinc, nickel et plomb).

14.3 Placement privé

Les 17 novembre et 1 décembre 2022, la Société a complété des placements privés par l'émission d'un total de 4 034 000 actions accréditives à 0,50 \$ chacune pour un produit brut total de 2 017 000 \$. De plus, les 17 novembre et 1 décembre 2022, la Société a complété, avec un initiateur de financements par don d'actions accréditives, un placement privé par l'émission d'un total de 1 268 400 actions accréditives à 0,70 \$ chacune pour un produit brut total de 887 880 \$. Finalement, le 1 décembre 2022, la Société a complété un placement privé de 1 450 000 actions à un prix de 0,40 \$ par action pour un produit brut total de 580 000 \$. Des administrateurs et dirigeants ont participé au placement privé accréditif pour un montant total de 203 000 \$ selon les mêmes modalités que les autres investisseurs.

Information corporative

Administrateurs

Paul Archer ^{2) 3)}
René Branchaud ²⁾
Jean des Rivières ¹⁾³⁾
Annie Dutil ¹⁾
Jean-Pierre Janson, Président du conseil ^{1) 2)}
Gino Roger ³⁾

Notes:

- 1) Membre du comité d'audit
- 2) Membre du comité de ressources humaines et de régie d'entreprise
- 3) Membre du comité technique

Dirigeants

Gino Roger, Président et chef de la direction Mario Masson, Vice-président exploration Ingrid Martin, Cheffe de la direction financière René Branchaud, Secrétaire

Siège social

1, Place Ville-Marie, bureau 4000 Montréal (Québec) H3B 4M4

Bureau d'exploration

132, boul. Labelle, bureau 220 Rosemère (Québec) J7A 2H1

Tél.: (450) 420-5977 Téléc.: (450) 420-5978

Courriel: info@midlandexploration.com Site Internet: www.explorationmidland.com

Auditeurs

PricewaterhouseCoopers, s.e.n.c.r.l. 1250, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2500 Montréal (Québec) H3B 4Y1

Avocats

Lavery, de Billy, s.e.n.c.r.l. 1, Place Ville-Marie, bureau 4000 Montréal (Québec) H3B 4M4

Agent de transfert

Compagnie Trust TSX 100, rue Adelaide ouest, bureau 301, Toronto, On. M5H 4H1 Tél.: (866) 600-5869 tsxtis@tmx.com